

## **EVALUATION FINALE DU PROJET**

Projet piloté par PNUD COTE D'IVOIRE et ONUFEMMES COTE D'IVOIRE

Rapport final

Responsable de l'évaluation : AGBLONON K. William Oreste

Côte d'Ivoire, novembre 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'W' and 'O' followed by the name 'AGBLONON' in smaller letters.

William Oreste AGBLONON

Titre du projet	Projet d'Appui au Processus Electoral de Côte d'Ivoire	
Numéro Atlas	CIV10-00111529	
Produit et résultats institutionnels	<p><b>Résultat 1</b> : Les acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral, sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées.</p> <p><b>Résultat 2</b> : Les risques de violences liées au processus électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.</p> <p><b>Résultat 3</b> : La participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues se sont améliorées.</p>	
Pays	Côte d'Ivoire	
Date de signature du document de projet	30 Septembre 2018	
Dates du projet	Démarrage : 10 septembre 2018	Fin prévue : 31 Aout 2021
Budget du projet	1.500.000 USD	
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	1.500.000 USD	
Source de financement	PBF	
Gender Marker	2	
Agence d'exécution	PNUD CI, ONUFEMMES	
<b>Evaluations relatives à l'évaluation</b>		
Type d'évaluation (projet/réalisation/thématique/DPP etc.	Projet	
Finale/ mi-parcours/autre	Evaluation finale	
Période évaluée	10 septembre	Aout 2020

Evaluateurs	AGBLONON K. William-Oreste	
Adresse email de l'évaluateur	willloreste@yahoo.fr	
Date de l'évaluation	Début 15 août 2021	Fin 5 novembre 2021

### 3. Table des matières

4. Liste des sigles et abréviations.....	5
5. Résumé analytique .....	6
6. Introduction.....	10
7. Description de l'intervention :.....	12
7.1. Objectifs du projet.....	12
Suivi et évaluation : conception au démarrage et mise en œuvre.....	20
Feed back sur les activités de suivi-évaluation utiles pour la gestion adaptative.....	21
Des Réunions de l'équipe projet.....	21
8. Champ et objectifs de l'évaluation.....	22
8.1. Champ de l'évaluation .....	22
8.2 Objectifs de l'évaluation .....	22
8.3 Critères d'évaluation .....	23
8.4. Questions d'évaluation .....	23
9. Approche et méthodes d'évaluation.....	24
9.1. La revue documentaire .....	24
9.2. La collecte de données .....	24
9.3 L'échantillonnage.....	25
Les outils.....	26
Participation des parties prenantes.....	26
Considérations éthiques .....	27
Informations relatives à l'évaluateur .....	27
Les limites de la méthodologie.....	27
10. Analyse des données .....	28
11. Les constatations .....	29
11.1 Pertinence.....	29
11.1.1. L'alignement et contribution du projet sur les priorités nationales .....	29
11.1.2. La conformité du projet avec les plans stratégiques des partenaires .....	30

11.1.4. La prise en compte de leçons tirées d’anciens projets .....	30
11.1.5. La contribution du projet à l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux.....	31
11.1. 6 L’adaptation du projet aux évolutions politiques, juridiques, économiques et institutionnelles.....	31
11.2. Efficacité.....	32
11.2.1. La réalisation des produits du projet et les facteurs facilitants .....	32
11.2.2. La contribution du projet à la théorie du changement.....	36
11.2.3. Les facteurs ayant limité la réalisation des produits et effets.....	48
11.2.4. La stratégie de partenariat du PNUD et d’ONU FEMMES .....	49
11.2.5. Les meilleures performances du projet .....	49
11.2.6. Les moins bonnes performances du projet.....	50
11.2.7. Prise en compte et contribution du projet aux groupes nationaux et à l’égalité des sexes .....	51
11.3 Efficience.....	53
11.3.1. La stratégie de gestion du projet.....	53
11.3.2. La rationalité de l’utilisation des ressources .....	54
11.3.3. Conformité entre ressource planifiée et ressources utilisée pour la promotion du genre .....	55
11.3.4. Le délai de décaissement des fonds.....	55
11.3.5. Le système de suivi évaluation.....	56
11.4. Cohérence .....	56
11.4.1. Les synergies avec d’autres projets.....	56
11.4.2. Le respect des normes internationales .....	58
11.5 Evaluation de la durabilité.....	59
11.5.1. Les éventuels menaces à la durabilité.....	59
11.5.2. Les opportunités de la durabilité des effets du projet.....	62
11.5.3. Les effets du projet en matière de promotion du genre.....	64
11.5.4. Les enseignements tirés par l’équipe projet .....	66
11.5.5. Du désengagement .....	66
11.5.6. Les effets catalytiques du projet .....	68
11.6 Effets/ impacts .....	68
12. Conclusion .....	69
14. Recommandations.....	72
15. ANNEXES.....	73
Liste des annexes .....	73

#### **4. Liste des sigles et abréviations.**

## 5. Résumé analytique

Le Projet d'Appui au Processus Electoral en Côte d'Ivoire d'un budget global de 1,5 million de dollar a nourri l'ambition de contribuer à la pacification des élections municipales et locales, présidentielles puis législatives en Côte d'Ivoire entre 2018 et 2021, et, pour ce faire, entre autres, favoriser le leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire.

Initié par le PNUD-CI et ONUFEMMES-CI, le projet a été financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix - PBF et mis en œuvre avec une mobilisation des acteurs de la société civile qui se sont principalement chargés de l'exécution des différentes tâches entrant en ligne dans l'atteinte des objectifs.

A la suite de l'évaluation de la conception, de la mise en œuvre et des effets et impacts de l'initiative, il convient de relever :

- Le caractère hautement opportun de l'initiative. L'action mise en œuvre reste une tentative lucide de solution au regard du contexte sociopolitique ayant prévalu à sa conception. Ceci en fait un projet majeur de la période électorale en Côte d'Ivoire au cours de ces trois dernières années ;
- La cohérence de la stratégie globale des acteurs qui ont procédé par subsidiarité en tenant des avantages comparatifs de chaque partenaire ;
- Le lien entre les produits et les objectifs. Ce projet s'est suffisamment préoccupé de la conformité entre les produits et les résultats. Même si les liens entre les différents produits n'ont pas toujours été rigoureusement recherchés dans la conception, ils l'ont davantage été dans la mise en œuvre.
- Le projet apparaît, au regard des données collectées dans le cadre de l'évaluation, avoir établi une parfaite cohérence entre les objectifs, les résultats et les produits. Dans leur mise en œuvre, les actions ont été exécutées, dans bien des cas, conformément aux stratégies planifiées. Toutefois les besoins d'adaptations ont émergé, dans certains cas, notamment la décentralisation des Concertations Interpartites pour des Elections Démocratiques (CIED) au regard de l'impossibilité de leur mise en œuvre au niveau national. Aussi les délais impartis à ce produit ont-ils dû être aménagés au regard du contexte national.
- Les principaux partenaires d'exécution ont pu travailler en bonne intelligence avec une collaboration étroite avec les partenaires locaux. Ceci a parfois contribué à maximiser les résultats tout en restant efficient.

- A la fin de la phase initiale il s'est avéré hautement opportun de prolonger certaines activités du projet (sensibilisation, plateforme) afin de faire face aux défis anticipés des élections présidentielles puis législatives. Pour ce faire le projet a bénéficié de rallonges budgétaires qui ont été très utiles pour couvrir lesdites élections
- Il apparaît que l'initiative s'aligne parfaitement à la fois sur les priorités nationales et les priorités des communautés. Le projet apparaît également conforme aux engagements du PNUD et d'ONUFEMME auprès de l'Etat de Côte d'Ivoire. Il promeut aussi le renforcement des organisations de la société civile comme des acteurs importants de développement. A maints égards, le projet s'est conformé aux adaptations politiques, juridiques, économiques et institutionnelles du pays. Le projet a également contribué à la promotion du genre, à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes. A cet effet, ce projet apparaît pertinent.
- Tous les produits prévus dans le cadre de ce projet ont été mis en œuvre de façon satisfaisante. Ainsi, le projet a enregistré d'excellentes performances notamment en matière de renforcement de capacités, de sensibilisation, de promotion de la participation politique publique des femmes, de cadres de concertations à travers les plateformes pour anticiper les situations de conflit. Les succès s'expliquent en partie par des facteurs facilitants tels que le partenariat du PNUD et d'ONUFEMMES qui a facilité une division pertinente du travail, la contribution des OSC avec leur maîtrise du terrain et leur savoir-faire. Ainsi, le projet a su tirer profit des expériences des parties prenantes. Les objectifs du projet se sont avérés SMART et les produits clairs, pratiques et faisables.

Dans les localités où le projet a été mis en œuvre, les populations restent enthousiastes et estiment que l'initiative a énormément contribué à atténuer les violences alors que le contexte sociopolitique national faisait craindre le pire. Pour autant, les situations de conflit ne se sont pas toutes estompées. Les campagnes et les périodes électorales municipales, législatives et présidentielles se sont encore révélées meurtrières. Ceci ne remet pourtant pas en cause l'opportunité de cette initiative. C'est pourquoi il convient de se fier à MM, jeune d'Agboville, animateur radio et bénéficiaire du projet qui pense que « sans ça [ce projet], nous on ne serait plus là...Walaye ! Les mêmes jeunes qui disaient qu'ils allaient nous faire la peau, sont les mêmes à venir vers nous pour parler de paix ».

- De toute évidence, les CIED font partie des valeurs-ajoutées les plus concrètes de la mise en œuvre de ce projet. Elles ont, dans les cas évalués, fonctionné comme de véritables interfaces entre les populations et les leaders en jouant à la fois le rôle d'alerte, d'instance de gestion des rumeurs et des situations pouvant dégénérer et ont constitué un véritable appui pour les forces de l'ordre qui ont pu être rapidement informés à chaque fois que la situation tendait vers des risques d'affrontements, notamment entre les jeunes des différentes communautés.

- La structure de gestion du projet apparaît solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût. Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées. Les ressources financières étaient disponibles quoique souvent à la limite de l'insuffisance. On note un parfait équilibre entre les dépenses totales et les niveaux de réalisation des résultats de sorte que les montants dépensés sont en étroite adéquation avec le montant prévu pour chaque résultat. Les ressources ont suffi. On ne note à cet effet aucun besoin de rallonge budgétaire au-delà de la rallonge liée à l'extension des résultats. L'exécution du budget s'est réalisée conformément aux règles applicables et est apparue, au regard de toutes les parties prenantes comme transparente et économe.

Quant à la gestion des ressources humaines, on note une stratégie efficiente avec le partenariat avec les acteurs locaux qui a garanti une rationalisation judicieuse des ressources humaines. Des actions de suivi évaluation ont été réalisées à deux niveaux, d'une part au niveau interne des parties prenantes et d'autre part au niveau des acteurs d'exécution. Toutes choses qui fondent à admettre que la gestion du projet a été parfaitement efficiente.

- Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce projet apparaît compatible avec d'autres interventions menées par d'autres acteurs. Le cadre logique du projet paraît, au regard de la chaîne des résultats, approprié pour assurer l'atteinte totale des résultats. Même si le projet ne fait référence à aucune autre initiative, il s'est tout de même appliqué à respecter les principes de droits humains, les principes d'égalité des sexes. Quoiqu'il ne fasse pas ouvertement référence aux personnes vulnérables et ne se soit pas spécifiquement engagé dans une logique de discrimination positive particulière aux minorités, le projet s'est imposé une gestion souple qui s'est ajusté, au besoin aux situations particulières afin de garantir les droits humains. C'est pourquoi cette nous apparaît fort cohérente.
- L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions. La situation sociopolitique est de nature à ruiner, si rien n'est entrepris, les acquis de ce projet.

Le projet a eu des effets immédiats liés à la réduction des cas de violence électorale dans le cadre des élections présidentielles et législatives dans les localités où il s'est déployé et qui étaient perçues comme des localités fragiles. Toutefois, les effets liés aux résultats purement politiques relèvent d'enjeux structurels voués à des aléas politiques. Ce qui les rend incertains.

Enfin, les femmes ont été impliquées dans ce projet à tous les niveaux. A maints égards, le projet relève de contribution à la promotion des droits fondamentaux.

## **Les leçons apprises**

Quelques leçons ont été tirées de cette expérience par les parties prenantes. On retiendra que :

1. La concomitance des campagnes de sensibilisation avec les campagnes électorales rend inaudible le travail de sensibilisation qui est d'ailleurs confondu avec les meetings politiques et parfois suspecté de travailler à la promotion de la cause d'un parti politique.
2. Le dialogue politique est sans aucun doute une arme de délégitimation de la violence politique. Il serait bien qu'il soit intégré à toute action d'envergure visant la pacification des élections.
3. La discrimination positive en faveur des femmes sur la scène politique apparaît admise et compréhensible par les populations qui, admettent de plus en plus l'idée d'une implication plus importante des femmes. Il convient alors de continuer les actions dans ce sens.

## **Recommandations**

### *A l'endroit des autorités politiques*

1. Le gouvernement ainsi que les autorités locales devraient s'approprier les effets des actions significatives mises en œuvre dans le cadre des élections et continuer à travailler sur la problématique de la paix et de la cohésion sociale.
2. Plusieurs initiatives ont permis de mettre en évidence l'impact des pratiques de socialisation démocratiques sur les populations et la recherche de la paix. Il serait intéressant de ne pas attendre les élections pour organiser des actions de formation citoyenne à l'endroit de la jeunesse déscolarisée.

### *A l'endroit des parties prenantes*

3. Il n'apparaît ni pertinent, ni efficace de faire porter à des agents chargés de sensibilisation des tee-shirts estampillés du logo de la CEI. Ceci fragilise les campagnes, met en danger les agents et donne des partenaires l'image d'institution à la solde d'une cause politicienne.
4. Aider les OSC partenaires, à la fin des initiatives, à obtenir de nouveaux financements dans le but de pérenniser les effets des projets. Ceci permettrait véritablement une durabilité des initiatives.

## 6. Introduction

Soumise ces trois dernières décennies à de graves crises sociopolitiques, la Côte d'Ivoire s'est continuellement donné les moyens de relever les défis de la pacification de sa vie sociopolitique. Des initiatives ont été régulièrement prises dans les moments critiques afin de colmater les brèches et de poser les bases d'un vivre en commun harmonieux. Soutenant cet élan, les Partenaires de l'Etat de Côte d'Ivoire ont, de façon diverse et variée, initié des espaces de sensibilisation, de soutien aux initiatives de paix, d'éducation à la citoyenne, de renforcement des mécanismes sociaux de gestion des élections etc. Malgré la diversité de leurs orientations, ces différentes initiatives concourent peu à peu à reconstruire le socle d'une société ivoirienne éprise de paix, de cohésion sociale et de réconciliation.

Encore fragiles, ces acquis de pacification des rapports sociaux sont constamment éprouvés à l'occasion des différentes élections qui, dans bien des cas, s'avèrent des tournants difficiles à négocier. En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des démocraties naissantes en Afrique, les périodes électorales sont extrêmement sensibles avec leur dose d'exacerbation des passions, des rivalités politiques qui peuvent prendre des connotations identitaires et dégénérer, au mieux en tensions, au pire en affrontements intercommunautaires. C'est pourquoi le défi de responsabilité oblige tous les partenaires à engager des actions pour réduire les situations de crises ou leurs effets pendant les périodes électorales.

S'inscrivant dans cette dynamique, PNUD COTE D'IVOIRE et ONUFEMMES COTE D'IVOIRE avec l'appui financier du PBF ont entrepris, à l'orée des élections locales et municipales de 2018, d'engager, dans le cadre du Projet d'Appui à la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire (PACOP), le Projet d'Appui au Processus Démocratique. Cette initiative visait, de façon générale à soutenir un climat de paix pendant les élections locales et à soutenir et encourager, à cette fin, le leadership transformationnel des femmes pour une plus grande visibilité et notoriété dans les assemblées élues. La théorie de changement de ce projet envisageait en effet que : « Si un cadre d'échanges entre les acteurs politiques, les leaders communautaires, avec l'appui des plateformes de dialogues pour des élections apaisées et transparentes, est appuyé et fonctionnel, Si les institutions impliquées dans le processus électoral intègrent effectivement le genre dans le processus, et que les femmes sont plus à même d'exercer un leadership politique transformationnel, Si les jeunes, les acteurs des médias sont formés et sensibilisés sur leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits et leurs capacités renforcées et Si ces derniers participent massivement aux élections locales à venir, Alors le processus électoral se déroulera dans un sentiment d'inclusivité et dans un environnement apaisé favorable à la consolidation de la paix. »

A l'issue de cette phase, et au regard des nombreux défis survenus dans le contexte national à la veille des élections présidentielles de 2020 et des législatives de 2021, il s'est imposé, la nécessité de renforcer le projet et de l'étendre à ces différentes périodes électorales.

A la fin de ces dernières phases, il est tout à fait utile de veiller à analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'impact des actions menées en vue d'en prévoir les effets potentiels sur la population ciblée.

C'est pourquoi, cette mission s'impose un regard analytique sur le processus de mise en œuvre du projet afin d'en saisir tous les enjeux aux fins d'éclairer les retombées sur les populations, les effets en terme de changement de mentalité et de comportement. Ce regard rétrospectif se veut aussi une analyse de la méthode adoptée dont il convient utilement encore de jauger l'efficacité et l'efficience.

## 5. Description de l'intervention

Initié à la faveur du PACOP et dans la perspective de renforcer la cohésion sociale et contribuer à la pacification des élections locales de 2018, le projet d'appui au processus électoral en Côte d'Ivoire a connu deux grands moments dans sa conception ainsi que sa mise en œuvre.

Initialement, il consistait en une action ciblée sur les élections municipales et locales et à cet effet était justifié par l'ambition de consolider les acquis du projet de 2015 mais surtout axé sur la consolidation progressive du climat de paix observé pendant les élections présidentielles de 2015. A cette époque, si les besoins de consolidation de la paix et de la cohésion sociale se justifiaient, il importe de relever que les défis majeurs étaient moins à des enjeux majeurs d'affrontements intercommunautaires et interpartis qu'à des problématiques de crédibilité du scrutin, l'intégration de toutes les couches de la société au processus électoral, la représentativité des femmes dans les assemblées élues etc. C'est pourquoi, la prise en compte de ce contexte spécifique permet de mieux cerner la conception du projet ainsi que ses produits et ses objectifs.

Eu égard aux défis d'alors, le projet a envisagé une intervention structurée autour de trois résultats auxquels étaient dédiés des produits.

### 7.1. Objectifs du projet

L'analyse des objectifs passe par une mise en évidence du problème que cherche à résoudre le projet ainsi que l'objectif général formulé et les objectifs opérationnels qui en découlent.

#### 7.1.1. Problèmes que le projet a cherché à régler

En prenant en compte le contexte des élections locales et municipales de 2018 qui devraient se dérouler sur fond de dissensions entre les partenaires du RHDP notamment le PDCI-RDA et Guillaume Soro, malgré l'accalmie des présidentielles de 2015, l'action de ce projet se veut proactive dans la prise en compte des nouveaux défis notamment la crédibilité des élections, l'implication des femmes et des jeunes, la lutte contre les risques de violence. Dans cette perspective, le projet ambitionnait de « contribuer à la création d'une plateforme de dialogue national mettant en œuvre des actions tant au niveau central que décentralisé, ainsi qu'à un environnement pré et post-électoral apaisé, inclusif et sécurisé afin de renforcer la participation citoyenne, accroître le vote et la représentativité des femmes aux postes électifs et consolider les acquis de la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire ».

Ce problème a conduit les initiateurs du projet à formuler une théorie de changement

#### La théorie de changement

Dans le contexte sociopolitique fragile à l'approche des échéances électorales en Côte d'Ivoire,

- Si un cadre d'échanges entre les acteurs politiques, les leaders communautaires, avec l'appui des plateformes de dialogues pour des élections apaisées et transparentes, est appuyé et fonctionnel,

- Si les institutions impliquées dans le processus électoral intègrent effectivement le genre dans le processus, et que les femmes sont plus à même d'exercer un leadership politique transformationnel,
- Si les jeunes, les acteurs des médias sont formés et sensibilisés sur leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits et leurs capacités renforcées
- et Si ces derniers participent massivement aux élections locales à venir, Alors le processus électoral se déroulera dans un sentiment d'inclusivité et dans un environnement apaisé favorable à la consolidation de la paix.

Alors le processus électoral se déroulera dans un sentiment d'inclusivité et dans un environnement apaisé favorable à la consolidation de la paix.

Cette théorie du changement a alors induit une précision des objectifs qui se présente dès lors comme ci-après.

### **Les objectifs spécifiques du projet**

1. œuvrer à créer les conditions d'une aspiration commune au déroulement pacifique du scrutin, et à cette fin, susciter l'engagement des acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques ainsi que les autres parties prenantes au processus ;
2. Créer un espace de concertation susceptible de servir de cadre à l'atténuation des risques de violence ; et à cette fin, mettre en place un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées ;
3. Renforcer la participation des femmes au processus de sorte à maximiser leur élection en vue de l'amélioration de leur représentativité dans les assemblées élues.

Il se révèle précis et clair dans la formulation. Il est aisément compréhensible, cherche à associer davantage les femmes et les jeunes au dialogue politique aux fins de créer les conditions inclusives d'une véritable cohésion sociale.

<b>Objectifs</b>	S spécifique	M mesurable	A atteignable	R réaliste	T Temporel
Encourager et soutenir le dialogue politique pour des élections pacifiques à travers la mise en place et de renforcement de « cadres de dialogue national » entre les partis politiques, y compris les mouvements de jeunesse ainsi que des sensibilisations/ débats communautaires constructifs avec une forte implication des autorités et acteurs locaux	x	x	x	x	x
Mettre en place un système d'alerte précoce proactif et réactif pour prévenir et résoudre rapidement et efficacement les conflits potentiels autour des élections locales de 2018 avec l'implication de la CEI et des organisations de la société civile, notamment les plateformes de jeunes et de cadres déjà existantes	x	x	x	x	x
Soutenir le processus d'autonomisation politique des femmes, y compris le soutien aux femmes candidates, la sensibilisation aux droits politiques des femmes et le soutien aux femmes médiatrices	x	x	x	x	x

Ces objectifs spécifiques ont impliqués des résultats auxquels ont été adossés les produits du projet qui constituent des actions concrètes à mener sur le terrain.

### **L'analyse des produits**

En vue de l'atteinte des ambitions du projet, des résultats spécifiques ont été adossés aux objectifs spécifiques.

Résultat1 : Les acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques et mes autres parties prenantes au processus électoral sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées.

- Produits 1.1 : une plateforme multipartite de dialogue est mise en place et fonctionnelle
- Produit 1.2. Les partenaires nationaux sont appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral
- Produit 1.3. : Les capacités des jeunes et des femmes des partis politiques sont renforcées en matière d'élections et de paix.

A l'analyse, il apparaît que les différents produits P1.1, P1.2., P1.3, concourent à une logique de renforcement de la socialisation démocratique. L'enjeu ici serait donc d'aguerrir les partenaires nationaux, les jeunes et les femmes des partis politiques en matière de principes démocratiques, mais également de pratiques et de comportements qui concourent à la paix dans un contexte électoral en milieu fragile. Ces acteurs désormais bien au fait des défis, mais aussi forts de leurs capacités devraient utilement se constituer en une plateforme fonctionnelle de dialogue.

Résultats2 : Les risques de violences liées au processus électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.

- Produit2.1. : Une plateforme de veille situationnelle, déployée tant au niveau central que décentralisé, avec l'appui technique des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées et transparentes est mise en place et fonctionnelle.
- Produit2.2. La Commission électorale indépendante est appuyée et promeut le dialogue et la paix.

Les produits 2.1, et 2.2 censés concourir à la réalisation du Résultat2 font référence d'une part à une plateforme de veille situationnelle centrale et décentralisée, ainsi qu'à un appui à la Commission électorale indépendante en faveur de la promotion du dialogue et de la paix.

Pris isolément ces deux produits ont chacun du sens. Cependant, la plateforme de veille situationnelle apparaît ici ambiguë, car on ne sait s'il s'agit de la même plateforme que celle du Résultat1 ou s'il s'agit d'une nouvelle plateforme. Et dans ce cas, on pourrait s'interroger sur sa pertinence et son opportunité.

Par ailleurs, si le produit 2.2, pris isolément, apparaît également pertinent, la cohérence de son articulation avec le produit 2.1 en vue de l'atteinte du Résultat2 apparaît tout à fait problématique. Car, la nature de la plateforme telle qu'envisagée dans le Résultat1 ne prévoyait

pas la participation de la CEI. A moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle plateforme, dont on serait toujours fondé à questionner la pertinence.

Résultat 3 : La participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées

- Produit 3.1. Le cadre légal relatif aux élections est révisé pour encourager la représentation des femmes
- Produit 3.2. Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership sont renforcées
- Produit 3.3. La population et les partis politiques sont sensibilisés à la question de la violence à l'égard des femmes en politique.

A tout égard, les produits 3.1, 3.2 et 3.3 décrivent un mécanisme structuré, cohérent et parfaitement logique avec trois niveaux d'actions :

- Au niveau stratégique : un plaidoyer pour la révision du cadre législatif,
- Au niveau opérationnel : une action structurante de socialisation politique des jeunes filles
- Au niveau technique : une campagne de sensibilisation à la problématique de la violence à l'égard des femmes en politique.

### **Commentaires sur le cadre logique du projet**

La théorie du changement du projet révèle une difficulté de continuité entre les différents résultats et renforce une stratégie en trois pôles d'action : un pôle dédié à la plateforme d'alerte et de proactivité, un pôle consacré spécifiquement aux actions en faveur du genre, mais plus spécifiquement des femmes et un pôle qui se veut institutionnel avec un appui à la CEI et une plateforme. Les interactions entre le système d'alerte rapide et la plateforme ne sont pas indiquées. De même il n'est non plus signifié si les femmes et les jeunes filles prises en compte dans le cadre du Résultat3 participaient aux résultats 1 et 2, et dans quelle mesure le cas échéant.

Si en l'état, l'intelligibilité du cadre logique apparaît, a posteriori, un peu problématique, la prise en compte du contexte et des enjeux d'alors permet de mieux comprendre le caractère pragmatique qui a prévalu à un choix de résultats plus ou moins indépendants, afin de permettre aux partenaires de mise en œuvre d'échapper à des contraintes de chevauchement et de synergie trop exigeantes.

Une seconde phase fortement incitée par la prise en compte de l'évolution du contexte sociopolitique national a contribué à la mise en œuvre et au renforcement des Concertations Interpartis pour des Elections Démocratiques (CIED) qui n'avaient pas pu être mises en place lors de la première phase du projet. Aussi les campagnes de sensibilisation dans les écoles et les universités ainsi que les appuis aux clubs de paix des universités sont-ils reconduits dans le cadre de cette dernière phase.

En définitive, le projet a tenté une approche de la prise en compte des enjeux de pacification électorale et de construction d'un processus électoral inclusif, crédible avec un appui à la CEI ainsi que la promotion d'un leadership féminin en vue de l'amélioration de la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

<b>Objectifs</b>	<b>Produits</b>	<b>Clair</b>	<b>pratique</b>	<b>faisable</b>	<b>Commentaires</b>
	<b>Une plateforme multipartite de dialogue est mise en place et fonctionnelle</b>	X	X	-	L'ambition de construire un espace de dialogue inclusif avec tous les partis politiques est claire. Mise en œuvre, cette initiative aurait permis de faire interagir les différents acteurs politiques en vue de faire exprimer les dissensions dans un cadre formel et civilisé. Cependant, cette initiative paraît trop ambitieuse pour être faisable dans un contexte sociopolitique où les antagonismes partisans dépassaient le cadre politique stricto sensu et où l'incompatibilité de l'aspiration des différents acteurs principaux ne laissait aucune place à la concession et au dialogue vrai.
	<b>Les partenaires nationaux sont appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral</b>	X	X	X	L'appui envisagé pour les partenaires nationaux consistait à aider la principale institution en charge de l'organisation des élections à travailler de façon plus transparente, plus performante. Il s'agissait également de soutenir les organisations de la société civile dans leur rôle de médiation. A cet effet l'initiative a consisté, entre autres, à renforcer la socialisation démocratique des acteurs de la société civile. Ce produit s'impose aussi bien à travers sa clarté, son caractère pratique que sa faisabilité indéniable. D'ailleurs il s'est avéré un véritable point de performance du projet.
	<b>La capacité des jeunes et des femmes des partis politiques est renforcée en matière d'élections et de paix</b>	X	X	X	Dans le prolongement du précédent produit, celui-ci s'intéresse davantage à la socialisation politique des jeunes et des femmes des partis politiques. Il vise à mieux outiller les bénéficiaires en vue

					d'une implication qualitative dans le processus électoral. A cet effet, il est clair, pratique et faisable.
	<b>Produit 2.1 : Une plateforme de veille situationnelle avec l'appui technique des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées et transparentes est mise en place et fonctionnelle</b>	-	X	X	Si l'on peut deviner ce qu'attendent les acteurs du projet en envisageant ce produit, force est de remarquer qu'il reste une structure ambiguë notamment à travers sa dénomination qui aligne des artefacts doués d'une certaine audience communicationnelle mais dont la substance réelle ne relève d'aucune réalité. La plateforme reste un lieu commun qui peut désigner à la fois un espace d'échange, un cadre de concertation, mais aussi une structure instituée. La veille situationnelle résonne également comme un charabia dont rien n'indique ni les modalités de fonctionnement ni la valeur ajoutée de sorte que, dans la pratique, elle a fonctionné comme une boîte noire encore en quête d'efficacité, quoiqu'il relève d'une bonne intuition.
	<b>Produit 2.2 : La Commission électorale indépendante est appuyée et promeut le dialogue et la paix</b>	X	X	X	Ce produit s'inscrit dans la continuité du deuxième produit et garde toute sa clarté, son caractère pratique et sa faisabilité.
	<b>Produit 3.1 : Le cadre légal relatif aux élections est révisé pour encourager la représentation des femmes</b>	X	X	X	Ce produit paraissait extrêmement ambitieux, voire utopique. Paradoxalement, il apparaît, à la fin de la mise en œuvre de l'initiative comme l'une des plus grandes réussites. Il était clair, pratique et finalement faisable a posteriori.

	<b>Produit 3.2 : Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership sont renforcées</b>	X	X	X	No comment
	<b>Produit 3.3 : La population et les partis politiques sont sensibilisés à la question de la violence à l'égard des femmes en politique</b>	X	X	X	No comment

Constat<sup>16</sup> : Au regard du temps imparti à la réalisation de ces produits pour atteindre les résultats immédiats (atténuer le caractère violent du processus électoral de 2018), certains produits n'étaient pas faisables et ne l'ont d'ailleurs pas été au cours de la première phase.

- La mise en place d'un cadre de dialogue politique au niveau d'acteurs politiques ayant rompu le dialogue du fait de perceptions difficilement conciliables et d'intérêts si divergents était quasi impossible en l'espace d'un mois.
- La promotion de l'image positive du processus électoral (Produit 1.2.) dans un contexte où plus de 50% de l'électorat ivoirien ne se rend plus aux urnes (cf. élections de 2015, 43% de taux de participation ; élection référendaire de 2016, 44% de taux de participation. Source CEI, 2015 et CEI, 2016) est un défi cornélien difficilement atteignable en l'espace d'un mois.

### **Suivi et évaluation : conception au démarrage et mise en œuvre**

Elle vise à apprécier le cadre harmonisé de suivi et évaluation. L'appréciation portera sur les mécanismes et les outils de suivi et de l'évaluation notamment :

- le rôle de l'organisation et la réalisation des missions ou des visites de suivi ;
- La régularité des revues périodiques ;
- la qualité des rapports de suivi et des revues périodiques ainsi que leur utilisation pour la prise de décisions ou des mesures correctives.

Le suivi évaluation du projet a été intégré comme une dimension fondamentale de la mise en œuvre et du management du projet. Il a été prévu au niveau interne comme au niveau externe et organisé dans la conception du projet qui l'a axé autour d'acteurs, de mécanismes, de procédures, et d'indicateurs.

En matière d'acteurs en charge de sa mise en œuvre, le projet a prévu :

- Un responsable de suivi et évaluation qui devrait être commis parmi l'équipe projet. Il est en charge de la conduite de deux évaluations : l'une à mi-parcours du projet et l'autre à la fin.
- En termes de mécanismes et de procédures, il a été envisagé :
  - ✓ Une évaluation interne systématique de toutes les activités. Celle-ci est sanctionnée par des rapports produits dans le cadre de chacune de ces activités ;
  - ✓ Une analyse des rapports par le directeur du projet et le comité directeur en réunion de suivi ;
  - ✓ des rapports seront rédigés sur chacune des activités proposées. Ces rapports seront centralisés à la coordination du projet et discutés avec tous les membres de l'équipe. Ils serviront au chef de projet, de mesure pour assurer le bon déroulement et une meilleure coordination des actions à venir. En outre, des réunions de coordination régulières entre le staff du projet et le comité de pilotage se tiendront pour faire le bilan

de chaque activité réalisée au regard de l'objectif de départ et voir les dispositions pour les prochaines actions.

- Une évaluation externe, conduite par un expert, sera basée sur les résultats de l'évaluation interne. Elle insistera sur la pérennité et la dissémination des résultats du projet. L'évaluateur externe tiendra compte des résultats de tout le projet dans un seul rapport d'évaluation.
- Quant aux indicateurs, ils sont annexés à chaque activité, mais de façon globale, un manuel de procédure de passation des marchés et de prise de décision visant l'action sera défini pour encadrer tout le processus de mise en œuvre de l'action selon les standards internationaux.

Dans sa mise en œuvre, le suivi évaluation s'est déployé de façon satisfaisante autour de :

- L'élaboration et la tenue rigoureuse et systématique d'un rapport de chacune des activités mise en œuvre.
- Les rapports des évaluations d'étape et a prise en compte des constatations dans la formulation d'ajustement et de stratégies adaptatives.
- La mise en œuvre de l'évaluation finale externe.

### **Feed back sur les activités de suivi-évaluation utiles pour la gestion adaptative**

Les activités de suivi-évaluation utiles pour la gestion adaptative ont été réalisées à plusieurs niveaux complémentaires :

**Visites de terrain** : elles ont été réalisées essentiellement par l'équipe du projet à travers des visites périodiques aux fins de s'enquérir de l'avancement de la mise en œuvre du projet, des difficultés rencontrées et des éventuelles solutions alternatives. Ces visites ont contribué à la production de rapports réguliers dont les contenus ont été analysés et les décisions utiles prises.

**Suivi budgétaire** : il a été assuré par chaque agence en concertation avec l'équipe du projet avec l'appui du Coordonnateur national. Ceci a, à maints égards, facilité l'exécution et le suivi ainsi que le respect des lignes budgétaires.

**Elaboration de rapports** : les rapports prévus ont tous été élaborés et sont disponibles. Les différents partenaires d'exécution, les OSC en l'occurrence, ont également élaboré les rapports des différentes actions qu'elles ont pilotées. Ceci a permis de collecter et de documenter les baselines ainsi que les endlines.

### **Des Réunions de l'équipe projet**

Des séances de travail régulières ont été initiées et respectées par l'équipe projet. Des rapports de ces séances existent pour la plupart, même si certaines séances n'ont donné lieu qu'à des

notes prises et non des rapports formels. Ces séances de travail ont contribué à analyser l'état d'avancement du projet, les difficultés rencontrées et les solutions alternatives.

## **8. Champ et objectifs de l'évaluation**

Cette partie aborde à la fois le champ, les objectifs de l'évaluation, les critères et questions d'évaluation.

### **8.1. Champ de l'évaluation**

Le rapport doit définir les paramètres de l'évaluation, par exemple la période examinée, les segments de la population cible considérés, la zone géographique couverte et les volets, produits ou résultats qui ont été (ou non) évalués.

### **8.2 Objectifs de l'évaluation**

L'objectif général de cette mission d'évaluation est d'établir un bilan de conformité ou non de la mise en œuvre du Projet, d'en analyser les effets et impacts afin de dégager les acquis à capitaliser, les contraintes qui constituent des goulots d'étranglement pour la maximisation des résultats et impacts en vue de formuler des propositions réalistes pour une éventuelle action future. Ainsi, la présente évaluation s'emploiera à :

Cette évaluation de fin de projet a pour objectifs suivants :

- Évaluer globalement les résultats atteints par le projet ;
- Évaluer si et dans quelle mesure le projet a eu un effet réel en termes de consolidation de la paix (en lien avec les axes et résultats du Projet d'Appui à la Consolidation de Paix) dans les zones d'intervention ciblées de façon directe ou à travers des effets catalytiques, y compris la pertinence de la théorie de changement (la logique de l'approche) proposée par le projet autour des dividendes de la paix ;
- Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et l'effet des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ainsi que les mécanismes en place pour la pérennisation des résultats ;
- Évaluer le niveau de satisfaction des différents acteurs clés par rapport au projet lui-même et aux résultats atteints ;
- Identifier les principaux enseignements à tirer de la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées ;
- Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.

- Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet) ; sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d'intervention.

### **8.3 Critères d'évaluation**

La présente évaluation, en s'appuyant sur les termes de référence, devra répondre aux critères et questions d'évaluation articulés autour des points de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité, des changements, de la communication et des bonnes pratiques.

### **8.4. Questions d'évaluation**

A cet effet, il s'agira de répondre très spécifiquement aux questions essentielles d'évaluation qui sont déclinées en sous-questions évaluatives contenues dans les TDR et reprises dans la matrice de l'évaluation. Ainsi, il s'agira de :

- dégager la pertinence du projet à travers la conformité entre les produits et leurs effets et les attentes en termes de pacification sociale et électorales. En d'autres termes, le Projet est-il pertinent ?
- saisir si l'efficacité du projet résulte de sa capacité à garantir les produits et assurer les effets attendus. Autrement dit le projet est-il efficace ?
- voir si la mise en œuvre du projet a fait l'objet d'une utilisation rationnelle et judicieuse des ressources (humaines, matérielles et financière). C'est donc se demander dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre et géré de façon efficiente.
- comprendre dans quelle mesure le projet et sa mise en œuvre montrent ou non des signes de durabilité et relever les leviers et contraintes de la pérennité des produits et effets.
- dégager dans quelle mesure la logique et l'approche de changement se sont avérées ou non pertinentes.
- ressortir dans quelle mesure, les leçons apprises ont été documentées et partagées.

## 9. Approche et méthodes d'évaluation

L'évaluation que nous entendons conduire s'inscrit dans le principe programmatique des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et devra, à cet effet, être conduite au travers d'une démarche méthodologique en trois phases : la revue documentaire, la collecte de données et l'analyse des données.

### 9.1. La revue documentaire

Les besoins tels que précisés à la faveur de la réunion de cadrage ont mis l'accent sur les aspects importants de la mission. Pour s'y conformer, il s'agira de collecter des données pertinentes susceptibles d'éclairer le contexte du projet ainsi que les effets des différents produits.

Pour ce faire, une revue de littérature extensive et approfondie sera utile afin de documenter la situation sociopolitique nationale et identifier les mutations en cours à l'aune des effets et produits du projet d'appui au processus démocratique. Elle prendra en compte à la fois la littérature professionnelle (nous exploiterons à cet effet les documents pertinents prévus dans les Termes de référence ainsi que les documents que les différents partenaires voudront bien nous mettre à disposition) ainsi qu'une littérature académique susceptible d'éclairer l'environnement du projet.

### 9.2. La collecte de données

- L'approche

Pour répondre efficacement aux ambitions de la présente évaluation, nous allons privilégier une approche participative dans la collecte des données. Elle sera envisagée à partir d'une typologie des cibles de notre analyse.

- Les cibles

Le projet d'appui aux processus démocratique en Côte d'Ivoire a identifié des cibles précises dont la prise en compte et la catégorisation constituent la clé des données utiles à collecter. Ici la démarche consiste à les organiser en quatre sous-groupes que sont :

- les populations des localités privilégiées dans le cadre du projet ;
- les acteurs de la société civile et des dites localités ;
- les leaders communautaires et religieux de ces localités

Par ailleurs, les besoins de l'évaluation obligent à prendre en compte les acteurs ayant conduit le processus. Il s'agit ici de :

- PNUD Côte d'Ivoire
- ONUFEMMES Côte d'Ivoire

- National Democratic Institute
- Commission Electorale Indépendante
- Les autres partenaires :

**WANEP**, pour Appui à la participation citoyenne de la population pour des élections locales inclusives et apaisées

**PAOJCI** (Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse de Côte d'Ivoire) pour Appui à l'éducation civique et électorale des jeunes et des femmes pour une participation citoyenne aux élections municipales et régionales de 2018 en Côte d'Ivoire

**CIVIS-COTE D'IVOIRE**, pour la Contribution au dialogue politique inclusif et participatif pour des élections libres et apaisées en Côte d'Ivoire.

**RAIDH** (Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains) pour Campagne de sensibilisation et d'éducation civique des militants/militantes des partis politiques, des candidats et des Forces Armées de Côte d'Ivoire pour des élections locales transparentes, apaisées et sans violence.

GOFEHF (Groupe des Organisations Féminines pour l'Egalité Homme-Femme) pour la Sensibilisation pour des élections apaisées et sans violences dans 13 régions de la Côte d'Ivoire.

**COFEMCI-REPC** pour la Campagne de sensibilisation à l'éducation civique pour les jeunes et les femmes pour un processus électoral inclusif, non violent et apaisé.

**PFJ - PLATEFORME PANAFRICAINNE DES FEMMES ET DES JEUNES POUR LA PAIX, LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE** pour la Participation active des Femmes et Jeunes pour des élections locales, inclusives, crédibles et pacifiques.

**RAFAA** - Réseau des Associations des Femmes Actives d'Afrique pour l'Appui aux élections locales 2018

**GOREE INSTITUTE** - Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique pour le Programme d'observation et de monitoring électorale locales 2018 en Côte d'Ivoire.

Autres (cibles indirectes) : Société de développement des forêts, Conseil National de la Jeunesse, Association « Femmes et TIC », ONG ASAPSU, ONG DRAO, ONG IMPACTUM, ONG IDEF, ONG APDVH , GNTCI , PBF , Commission Electorale Indépendante, Institut Gorée de Dakar , National Democratic Institute, Le compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire , L'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, La Concertation Interpartis pour des Elections Démocratiques, Le réseau des femmes leaders Africaines , Le Forum des femmes des partis politiques, Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSIV), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

### 9.3 L'échantillonnage

Dans le cadre de la collecte de données, il sera tenu grand compte du genre dans la définition des échantillons.

Cette mise en évidence des cibles permet de spécifier les outils.

#### Les outils

- Pour les acteurs de mise en œuvre du projet (conduite du processus)
  - Une fiche d'auto-évaluation

Le consultant soumettra une fiche d'autoévaluation aux différents acteurs du processus qui donneront des indications appréciatives sur leur perception du travail fait. Ces données serviront de base à une compréhension approfondies des logiques d'intervention. Il s'agira également de mesure leur niveau de satisfaction.

- Une fiche d'entretien

Le consultant rencontrera les acteurs ayant conduit la mise en œuvre du projet et échangera avec eux dans le cadre d'entretiens semis directs.

- Pour les leaders communautaires et religieux de ces localités
  - Un guide d'entretien semi-directif avec des autorités coutumières et des leaders communautaires pour dégager leur perception de l'impact du projet sur leur communauté.
- Pour les organisations de la société civile
  - Un guide d'entretien semi-directif auprès des organisations de la société civile travaillant dans ces localités et susceptibles de se rendre compte de l'impact du projet sur les localités.
- Pour les populations bénéficiaires
  - Des consultations collectives sous formes d'ateliers et de « focus groups » auprès de personnes de diverses localités afin de les écouter sur les expériences réelles vécues dans le cadre des effets et des produits du projet.
  - Des grilles d'entretien et d'analyse qui permettront au Consultant de parcourir les localités de Bouaké, Bonoua, Bingerville, Agboville, Dabou.

#### **Participation des parties prenantes**

Les parties prenantes à la mise en œuvre du projet se sont impliquées dans la mesure du possible à cette mission d'évaluation. Ainsi, le PNUD et ONU Femmes ont, à travers le Groupe de référence, suivi le processus d'évaluation et se sont apprêtées à la collecte de données soit en répondant à la fiche d'autoévaluation, soit en acceptant de répondre aux questions du consultant. Dans certains cas, les compléments d'informations ont poussé l'évaluateur à les solliciter. Pour leur part, les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ont répondu au questionnaire de l'évaluateur et ont accepté de mettre les documents relatifs au projet notamment les rapports de mission, les comptes rendus d'activités à disposition. Les

populations bénéficiaires ont également manifesté de l'enthousiasme à la réalisation de cette mission et ont, pour la plupart apporté leur contribution malgré la spécificité du climat national.

### **Considérations éthiques**

Au regard de la spécificité du climat national, les populations ont été impliquées dans cette évaluation sous le sceau de l'anonymat.

### **Informations relatives à l'évaluateur**

Expert en politiques publiques et spécialiste en évaluation des projets et programmes, le consultant a plus d'une quinzaine d'années d'expérience. Précédemment évaluateur sur plusieurs programmes de la Banque Africaine de Développement, il s'est également occupé du suivi évaluation de plusieurs projets de l'USAID. Politologue, il est également enseignant-chercheur et expert en formation.

### **Les limites de la méthodologie**

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette évaluation s'est essentiellement appuyée sur les données collectées auprès des populations. Cette approche, en dépit de son mérite évident de rassembler les indicateurs de la perception des bénéficiaires ainsi que des parties prenantes n'entretient pas moins de biais du fait de la nature des résultats et produits évalués de même que le délai écoulé depuis la réalisation de ces produits. Cette approche est d'autant plus limitée que le contexte sociopolitique national compromet la faculté des personnes à pouvoir isoler la conjoncture actuelle des liens avec la période du déroulement du projet.

Les interférences entre le contexte sociopolitique actuel viennent compromettre les souvenirs de cette époque.

Eu égard à tout cela, l'analyse s'est surtout intéressée aux organisations de la société civile souvent mémoires des réalités et des évolutions sociales dans les localités.

## 10. Analyse des données

De façon générale, l'évaluation a adopté, à la fois, une approche quantitative et une approche qualitative. Elle a eu recours à la fois à des données empiriques, factuelles sur les produits et les effets, ainsi que des données cognitives résultant des entretiens sur les perceptions des populations bénéficiaires.

A cet effet, les informations collectées ont été dépouillées, traitées et analysées conformément aux indications validées pendant le cadrage. L'analyse des informations a découlé des réponses données aux questions évaluatives.

Il s'est agi de faire des croisements des informations collectées, de leur confrontation, évaluation et enfin de la synthèse des informations.

Pour ce faire, il a été construit des grilles d'analyses consolidées pour l'ensemble des informations collectées.

Les données synthétisées ont servi aux différentes analyses ainsi qu'à la rédaction du rapport.

Ainsi, nous avons procédé à l'interprétation et à l'explication de la performance du projet en vue de la réalisation des produits spécifiés du projet ainsi que la contribution du PACOP aux priorités nationales, notamment les priorités de cohésion sociale et de consolidation de la paix telles que contenues dans le PND 2016-2020, à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et à l'intégration ou la domestication des Objectifs de Développement Durables (ODD).

Spécifiquement, l'analyse a procédé à :

- dégager les facteurs explicatifs de la contribution du projet à la pacification de l'environnement sociopolitique national ;
- identifier les bonnes pratiques et les a documenté ;
- répertorier les leçons apprises de la mise en œuvre ;
- analyser les changements observés au niveau des effets et les avons complétés par l'analyse des produits pour apprécier leur contribution à la réalisation des effets.

L'analyse a donc privilégié le critère de contribution. Mais, elle s'est appesantie sur l'appréciation de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité qui sont les principaux critères d'évaluation.

## 11. Les constatations

### 11.1 Pertinence

L'évaluation de la pertinence permettra de mettre en évidence le caractère inscriptible du projet dans les priorités nationales et la ligne stratégique des parties prenantes, ainsi que sa contribution à la théorie du changement.

#### 11.1.1. L'alignement et contribution du projet sur les priorités nationales

*Constat1* : Le projet Election s'inscrit dans une dynamique de pacification de la vie politique mais surtout électorale en Côte d'Ivoire avec une approche innovante de promotion des femmes et une quête de leur visibilité dans les espaces publics. Ceci en fait une initiative conforme aux priorités nationales en matière de promotion de la femme. A cet effet, le projet contribue, à maints égards, aux produits et effets du PACOP ainsi qu'au programme de pays, aux ODD.

- Les produits du Projet d'Appui au Processus Electoral de Côte d'Ivoire mettent clairement la pax democratica au cœur des ambitions de l'initiative. Ainsi le Résultat1 attendu s'inscrit dans une vision du dialogue politique qui intègre toutes les couches importantes de la société aux fins d'un processus électoral pacifié. A cet effet, toutes les femmes et les jeunes des partis politiques sont mis à contribution et considérés comme des acteurs à part entière susceptibles d'apporter une valeur-ajoutée dans le cadre des élections apaisées. Ainsi tous les produits liés à l'atteinte de ce résultat concourent à l'intégration qualitative des différentes couches au dialogue politique en vue d'élections apaisées.
- Aussi, les produits du Résultats1 ainsi que tous les produits des autres Résultats constituent-ils des activités liées spécifiquement à la promotion des droits de la femme, à leur implication dans les élections et à leur engagement comme des acteurs importants de la pacification des processus électoraux.
- Par ailleurs, le projet élection, en faisant de la paix un préalable sine qua non au développement durable en Côte d'Ivoire s'est inscrit dans la dynamique déjà affichées dans les différents Plans nationaux de développement qui se sont succédé depuis 2011. Il s'intègre complètement à la vision affichée par le Chef de l'Etat qui reconnaissait que : « seule une paix durable, des Institutions fortes et des citoyens prêts à placer l'intérêt de la nation au-dessus de tout, permettront à notre pays d'entrer de façon irréversible dans le cercle des grandes nations démocratiques et développées. ». (Source, PND2016-2020).

### 11.1.2. La conformité du projet avec les plans stratégiques des partenaires

*Constat 2* : Cette initiative se révèle, également, en parfaite conformité avec les ambitions affichées par les plans stratégiques du PNUD et de ONUFEMMES dont les différents plans qui, en promouvant « l'accélération des transformations structurelles propices au développement durable, en particulier grâce à la mise en œuvre de solutions innovantes ayant des effets multiplicateurs positifs sur la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable », (Source Plan Stratégique PNUD Côte d'Ivoire, 2018-2021) font de la cohésion sociale et de la paix, des maillons primordiaux du développement.

- Ainsi, projet constitue une dimension importante dans l'engagement d'ONUFEMMES Côte d'Ivoire à atteindre les objectifs de la Déclaration et le Programme d'action de Beijing dont l'aspiration à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes trouve ici une mise en œuvre concrète. Les produits liés à la promotion et au soutien des candidatures des femmes pendant les élections locales aux fins de renforcer la représentativité des femmes dans les Assemblées élues relèvent de cette quête de promotion des droits de la femmes, de l'égalité des sexes qui épousent parfaitement les contours des ODDn°5.
- Par ailleurs, le projet s'aligne sur une aspiration nationale de reconstruction de la paix, de la cohésion sociale et de pacification de la vie politique qui constituent les axes essentiels de l'engagement de la société civile ivoirienne depuis la crise postélectorale (cf. Cartographie des organisations de la société civile ivoirienne, CERAP, 2018).

### 11.1.4. La prise en compte de leçons tirées d'anciens projets

*Constat 3* : Les acquis engrangés par le PNUD au travers de son engagement dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire, de même que les expériences capitalisées par les autres parties prenantes telles que les OSC et ONUFEMMES en matière de gestion de projet ont constitué des socles pris en compte dans la conception de cette initiative dont la dette à l'égard d'autres projets pertinents en termes d'enseignement reste colossale :

- D'une part, dans sa conception ce projet s'est forgé sur un partenariat pertinent entre ONUFEMMES et le PNUD. La perception de la qualité de ce partage de leadership résulte d'initiatives qui ont déjà révélé les atouts de la collaboration entre agences onusiennes.
- D'autre part, la subsidiarité active entre les partenaires (PNUD et ONUFEMMES) et les organisations de la société civile dont la maîtrise du terrain participe à la bonification des résultats de la mise en œuvre de cette initiative relève d'enseignement positif retenu dans le cadre de précédentes initiatives pertinentes qui ont révélé à grands

renforts de persuasion la positivité de la collaboration entre agence onusiennes et organisations de la société civile.

- D'autre part encore, la cartographie des risques qui a inspiré l'élaboration du projet relève également d'une confrontation des enseignements tirés de précédents projets qui ont révélé les caractéristiques des zones à risques ainsi que les dynamiques sociopolitiques constitutives de la fragilité des localités.
- Enfin, différentes initiatives dans le cadre des élections de 2015 et 2016 ont révélé l'importance stratégique des campagnes de sensibilisation dans le processus de socialisation démocratique inhérent à tout processus de pacification de la vie politique.

#### *11.1.5. La contribution du projet à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux*

*Constat4:* Le projet a contribué à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux par trois mécanismes :

- L'importance de la dotation budgétaire. Les actions du projet ont spécifiquement bénéficié d'une cagnotte de deux cent mille dollars sur un budget total de un million deux cent mille dollars, soit 1/6 du budget en dotation directe, sans inclure les autres parts du budget qui concourent à des actions globales. Dans la droite ligne de cette dotation relativement importante, beaucoup d'actions ont été initiées allant dans le sens de la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. (Source, Budget, 2018-2021).
- Certes, il serait hâtif d'en déduire que les femmes ivoiriennes ont désormais les mêmes chances que les hommes et sont devenues autonomes dans la vie politique. Toutefois, il n'est pas exclu que les effets de ce projet constituent une bonne contribution à ces fins.
- Dans tous les cas, les chances qu'il a permis d'accorder à des femmes leaders politiques, la mise en place d'une grenelle de jeunes filles, les actions de leadership féminin sont autant de contributions à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme. Il faudra sans doute encore plus de temps pour pouvoir en évaluer les impacts réels. (cf. Matrice des résultats)

#### *11.1.6 L'adaptation du projet aux évolutions politiques, juridiques, économiques et institutionnelles*

*Constat5 :* L'évolution des situations politique, juridique, économique et institutionnelle a rendu opportun ce projet qui dans sa conception, ses objectifs et ses résultats attendus ainsi que son cadre logique constitue une réponse appropriée, pour au moins quatre raisons :

- Depuis la fin de la bipolarisation de la vie politique avec le départ du PDCI et de Guillaume Soro du RHDP, la situation sociopolitique ivoirienne a présenté de graves signes de fragilité notamment en termes de paix et de cohésion sociale. Ces signes ont progressivement inhibé les illusions des élections de 2015 dont le caractère spécialement calme n'a aucune commune mesure avec la réalité de la vie politique ivoirienne. A cet effet, ce projet constitue une prise en compte pertinente de la dégradation continue de cette situation sociopolitique.
- Le projet à travers ses produits a révélé l'envie des instigateurs d'anticiper les répercussions des évolutions sociopolitiques et institutionnelles qui devenant de plus en plus délétères risquaient de mettre à rude épreuve la paix nationale.
- Sur le plan juridique, les résultats attendus du projet, notamment les résultats<sup>3</sup> constituent une réponse à une dynamique forte en faveur de la législation en vue de renforcer la représentativité des femmes dans les Assemblées élues.
- Sur le plan économique, le projet a mis à profit les facilités économiques offertes par le PBF dans le cadre de l'Axe 2 du PACOP relatif à l'Etat de droit, justice et droits humains.

## 11.2. Efficacité

### 11.2.1. La réalisation des produits du projet et les facteurs facilitants

*Constat*<sup>7</sup> Au terme de la mise en œuvre de ce projet, il apparaît que tous les produits inscrits dans le cadre de cette initiative apparaissent globalement réalisés de façon satisfaisante. Ainsi :

Les différents produits du Résultat<sup>1</sup>, notamment la mise en place de la plateforme multipartite de dialogue, l'appui aux partenaires nationaux en vue de la promotion de l'image positive et non violente du processus, le renforcement des capacités des jeunes et des femmes des partis politiques ont tous été mis en œuvre convenablement.

Eu égard au Produit<sup>1.1</sup> : une plateforme multipartite de dialogue est mise en place et fonctionnelle. Cette plateforme initialement envisagée avec une vocation nationale a été ajustée aux contraintes de l'évolution de la situation nationale qui rendait impossible toute ambition de rassembler les acteurs politiques nationaux dans un même creuset. Les échecs de la mission de la CEDEAO qui ambitionnait de les amener au dialogue, reste une preuve s'il en était encore besoin. Face à ce constat, l'équipe projet s'est utilement contentée de la mise en œuvre des plateformes au niveau local. Cette trouvaille n'apparaît ni comme un pis-aller, ni comme une solution par défaut, elle s'impose, in fine, comme la condition même de l'efficacité de la rationalité de l'idée de plateforme. Car en centrant sur les enjeux locaux, elle a rappelé que c'est bien à ce niveau que se jouent, dans une large mesure les enjeux sécuritaires et de pacification sociale et que c'est justement le lieu idéal d'actions significatives à impact réel.

- Au titre de la seconde phase du projet, le NDI a procédé à la mise en place des CIED dans les localités de Korhogo, Mbengué, Tengréla, Ouangolodougou, Man, Guiglo, Bloléquin, Duékoué, Bouaké, Sakassou, Gagnoa, Lakota, Yopougon, Abobo, Koumassi et Anyama.
- Dans chacune de ces localités, la mise en place de la CIED a fait l'objet d'un rapport.
- Ces différents rapports témoignent de la réalisation satisfaisante de ce produit. Aussi, dans le cadre de la mission d'évaluation, il a été procédé à de la visite et des séances de travail avec certaines CIED, notamment à Bouaké, Yopougon, Abobo, Koumassi, Anyama, Bonoua, Divo, Agboville.
- De toute évidence, les CIED font partie des valeurs-ajoutées les plus concrètes de la mise en œuvre de ce projet. Elles ont, dans les cas évalués, fonctionné comme de véritables interfaces entre les populations et les leaders en jouant à la fois le rôle d'alerte, d'instance de gestion des rumeurs et des situations pouvant dégénérer et ont constitué un véritable appui pour les forces de l'ordre qui ont pu être rapidement informés à chaque fois que la situation tendait vers des risques d'affrontements, notamment entre les jeunes des différentes communautés.
- A Bouaké par exemple, elles ont alerté sur beaucoup de situation de rumeurs et de désinformation. Ceci a permis aux autorités de prendre rapidement leur responsabilité.
- Ces CIED ont été également bénéficié du leadership des femmes pour qui la question de prévention de la violence a été une préoccupation majeure. C'est ce qui ressort des échanges avec une responsable de CIED qui déclarait : «pour nous ces CIED étaient une aubaine. On cherchait une occasion pour nous concerter et éviter le chaos et la CIED était bien tombée ». Ces propos rejoignent ceux de A. M, jeune leader également membre d'une CIED qui avoue « nous craignons beaucoup avant le début de la campagne électorale. Et quand les rencontres ont commencé [au sein de la CIED ndlr ], nous avons commencé à être rassurés..... non pas qu'il n'y avait plus de risque ou de danger, mais nous nous sentions moins vulnérables parce que nous ne croisons pas les bras à attendre, mais nous travaillions avec les autres, les jeunes, nous échangeons quotidiennement avec les leaders des communautés et des chefs coutumiers et religieux, et nous étions convaincus que tout le monde voulait la paix ».

Quant au Produit 1.2 relatif à l'appui aux partenaires nationaux pour la promotion d'une image positive et non violente du processus, il a été convenablement réalisé. En réalité, la problématique de l'image des élections et de la violence du processus relève de constructions structurelles et de mentalités ancrées. A cet effet, la contribution de ce projet a été visible et perceptible à bien des égards. Malgré les récriminations contre la CEI, beaucoup de citoyens rencontrés dans le cadre de cette évaluation ont avoué que cette institution a fait d'énormes efforts pour apparaître transparente, juste et ouverte dans son travail. Pour beaucoup, les différentes campagnes de sensibilisation et les campagnes de communication, les affiches publicitaires, les spots à la radio, à la télévision, dans les réseaux sociaux etc. toutes ces

initiatives déployées par la CEI étaient de nature à promouvoir une image positive et non violente des élections.

- Même si beaucoup d'efforts restent encore à faire dans ce domaine, du fait de nombreuses perceptions enfouies dans les mémoires et qui ne s'avèrent pas nécessairement en faveur de l'institution, ce projet a considérablement atteint ses objectifs au titre de ce produit. Même les jeunes qui ne votent et qui ont été rencontrés dans le cadre de cette évaluation ont unanimement salué l'effort de montrer que les élections se voulaient transparentes et crédibles. Beaucoup reprennent à loisirs les slogans des campagnes de la CEI « La CEI compte, mais c'est vous qui votez.....<sup>1</sup> ». Ils ont également apprécié les affiches qui expliquaient les mécanismes du vote etc. Pour eux tout cela révèle que l'institution s'évertue réellement à se hisser à la hauteur.

Au titre du Produit 1.3 relatif au renforcement de capacité des jeunes et des femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix, il convient de relever sur le plan numérique, toutes les campagnes de formations prévues ont été réalisées par les partenaires d'exécution.

- Dans le fond, il existe une parfaite cohérence entre les modules de formation et les résultats attendus. Ainsi les séances de renforcement de capacités se sont déroulées comme de véritables occasions de socialisation. Elles ont en effet permis aux bénéficiaires de s'approprier les valeurs démocratiques ainsi que les modalités de leur en œuvre concrètes dans les contextes électoraux. Les modules portant sur les comportements démocratiques à adopter, la tolérance, la diversité, le respect des lois relatives aux élections etc. apparaissent des modules et des thématiques parfaitement en cohérence avec les objectifs.
- Pour la mise en œuvre de ce module, plusieurs experts ont été mobilisés par les partenaires d'exécution. Ceux rencontrés et ceux analysés dans le cadre de cette évaluation ont tous des profils convenables eu égard aux objectifs. Leur expertise et leur connaissance des OSC méritent d'être relevées.
- Quant aux bénéficiaires, ils apparaissent également satisfaits. Quelques-uns ont même avoué « être sortis de l'ignorance », une expression forte qui témoigne de la satisfaction globale.

**Résultat 2:** Les risques de violences liées au processus et à l'environnement électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et réactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.

L'analyse de ce Résultat met en évidence trois phases différentes :

- Pendant les élections locales.

---

<sup>1</sup> Slogan affiché sur de nombreuses campagnes publicitaires réalisées par la CEI.

A ce niveau, il est apparu que les mécanismes d'alerte précoce ont fonctionné de façon satisfaisante. Les OSC ont assuré un monitoring efficace et les mécanismes d'alerte ont permis de relever et relayer les situations de crise pour une prise en compte efficace. Ceci est apparu clairement avec le travail et les rapports produits par le WANEP-CI a cet effet.

- Pendant les élections présidentielles

Pendant les élections présidentielles, les systèmes d'alerte précoce n'ont pas pu fonctionner de façon convenable. Même si des initiatives locales déployées par beaucoup d'OSC ont permis de mettre en évidence des alertes, il est difficile de rapprocher ces initiatives du projet.

- Pendant les élections législatives

Ici beaucoup de localités avaient déjà vu installer les CIED. Celles-ci ont bien fonctionné dans la plupart des cas. Au sein de ces CIED, il y a eu des mécanismes d'alerte précoce qui ont permis de réduire les risques de violence.

S'il faut admettre qu'il existe une contribution significative du projet à la réduction des risques des violences électorales, il convient de relever que ceci apparaît à géométrie variable. Ainsi, à Bouaké, Agboville et dans certaines localités d'Abidjan, ceci a pu être mesuré. Par contre à Bonoua par exemple, ceci n'existe pas.

Produit 2.1 : Une plateforme de veille situationnelle avec l'appui technique des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées et transparentes est mise en place et fonctionnelle.

Ce produit a été réalisé à travers l'installation des CIED.

Produit 2.2 : La Commission électorale indépendante est appuyée et promeut le dialogue et la paix

Ce produit a été réalisé de façon satisfaisante quantitativement et qualitativement.

Dans le cadre du Résultat3 : La participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées, le projet enregistre de sérieux points de satisfaction et d'espérances.

Si la participation des femmes est indéniable au travers des différents produits de ce projet, au niveau de la représentativité, les élections locales de 2018 et celles législatives de 2021 ne permettent pas de soutenir l'efficacité de l'action. Cependant, l'adoption de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues reste un acquis majeur lié au plaidoyer développé, entre autres, à la faveur de ce projet.

Ainsi le Produit 3.1 relatif à la révision du cadre légal relatif aux élections pour encourager la représentation des femmes a été mise en œuvre de façon très satisfaisante. Le leadership d'ONUFEMMES et les différents appuis qu'elle a apporté au plaidoyer en vue de l'adoption d'une loi qui facilite la représentativité des femmes ont abouti à l'adoption par l'Assemblée

Nationale de la Côte d'Ivoire de la loi relative à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

- Cet aboutissement, au regard de l'ambition du produit et du contexte national, s'impose comme une véritable satisfaction qui fait de ce produit une parfaite réussite qui rehausse tout l'impact du projet d'appui au processus électoral.
- Il est vrai que beaucoup reste à faire pour l'application de la loi, mais surtout pour que ses implications soient intégrées par les états-majors des partis politiques dans le positionnement des femmes sur les listes électorales à des niveaux où elles pourraient réellement être élues.
- Par ailleurs, rien ne permet, à l'étape actuelle des analyses et des données publiées, de penser que le projet ait eu un quelconque effet sur les élections des femmes. Il est clair qu'en termes d'objectif final en termes de pourcentage de femmes élues, on ne saurait lui attribuer des cas de victoires électorales. Cependant, si on inscrit la victoire électorale comme l'aboutissement d'un long processus, il devient alors évident que la contribution du projet à l'audace des candidatures féminines, ainsi que l'appui apporté pendant les campagnes électorales ont, dans bien des cas, bousculé les perceptions. Sans être un effet de résultat immédiat, ceci reste porteur d'espérances.

Le produit 3.3. relatif à la sensibilisation des populations, des partis politiques sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique constitue également un point de succès aussi bien dans la mise en œuvre que dans les premiers effets.

- Dans sa mise en œuvre, ce produit a bénéficié de la notoriété et du savoir-faire d'organisations de la société civile qui ont fait du leadership féminin leur bataille. Au cœur de ce projet, elles ne se sont pas comportées en acteurs de « prestation de service », bien au contraire, elles se sont senties soutenues dans leur combat. Ceci a éclairé des campagnes de sensibilisation qui restent encore vivaces dans la mémoire de beaucoup de personnes impactées.
- Mieux, du fait de leur expérience et de leur vécu, elles ont su aborder la question dans toutes ses nuances, ses méandres et ses réalités. Elles ont si bien touché ressortir les enjeux qu'une femme candidate rencontrée dans le cadre de l'évaluation avoue « je ne sais pas ce qu'elles ont dit à mon mari, mais c'est à peine si, lui ne voulait pas me voir candidate ne s'est pas imposé comme directeur de campagne ».
- Ce produit a enfin bénéficié d'une cohérence dans sa vision et sa mise en œuvre. Ainsi, le travail préalable fait par le NDI sur la documentation des violences à l'égard des femmes en politique a servi à soutenir les campagnes de sensibilisation en offrant une argumentation structurée qui ne relève pas uniquement de l'émotion.

### *11.2.2. La contribution du projet à la théorie du changement*

Constat6 : La matérialité de la contribution efficace des jeunes femmes en particulier au processus démocratique apparaît à au moins deux niveaux :

- Au niveau de la socialisation démocratique : à la suite des renforcements de capacités dont elles ont bénéficié, beaucoup de jeunes femmes sont devenues des vecteurs de transmission des connaissances démocratiques, soit indirectement au travers d'échanges informels avec des proches, amis et voisins ; soit au travers de cadres plus institués comme des réunions de quartier etc.
- Au niveau des interactions démocratiques : beaucoup de jeunes femmes ont soutenu avoir échangé avec des candidats qui se révèlent des élus sortants à qui elles ont su demander des comptes sur leur mandat échu.

Constat : Quels que prometteurs soient les effets et impacts du projet, il apparaît tôt d'identifier des preuves de son accroissement à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

- L'incidence du projet sur les résultats des élections locales n'est pas encore identifiée et la présente évaluation n'a pas pu disposer de données permettant de la mettre en évidence non plus.

Constat52 : Le projet a des effets positifs à la fois primaires et secondaires à long terme

- Le projet a abouti à la mise en place du cadre juridique relatif à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.
- A la suite de cette loi, le gouvernement a décidé que de fixer un taux minimum en dessous duquel les partis politiques seraient sanctionnés.
- Le projet ne présente aucun négatif primaire et secondaire à long terme.

Somme toute, au niveau quantitatif, le projet a atteint, de façon générale, tous les objectifs. Le nombre de séance de formation, de campagne de sensibilisation, des personnes à impacter, des causeries débat révèle une atteinte satisfaisante des objectifs. Sur le plan qualitatif, il reste difficile d'apprécier l'apport des résultats du projet. Cependant, il convient de mettre à l'actif du projet que :

- Dans beaucoup de localités où le projet a été déployé, on a observé la mise en place de logique de concertations communautaires en vue de décrire les situations de tensions.
- Beaucoup de bénéficiaires directs auraient compris et partagé avec leurs propres les gestes et comportements à adopter ainsi que ceux à éviter en période électorale pour éviter les situations de crise.
- Des personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation ont avoué que les interactions instituées à la faveur des CIED ont créé des rapprochements entre les leaders communautaires et religieux et ont servi de ce fait à des rapprochements entre communautés.
- Les situations de méfiance auraient été démystifiées permettant ainsi à des groupes communautaires de mieux connaître les autres et relativiser les animosités.

- Beaucoup de personnes dans des communautés se seraient rendu compte que la femme pouvait s'engager en politique et y jouer un rôle important tout en « restant femme ».
- 25% d'Ivoiriens qui pensaient que les hommes avaient plus de droits politiques auraient révisé leur perception.

Pour autant, les situations de conflit ne se sont pas toutes estompées. Les campagnes et les périodes électorales municipales, législatives et présidentielles se sont encore révélées meurtrières. Ceci ne remet pourtant pas en cause l'opportunité de cette initiative. C'est pourquoi il convient de se fier à MM, jeune d'Agboville qui pense que « sans ça [ce projet], nous on ne serait plus là...Walaye ! Les mêmes jeunes qui disaient qu'ils allaient nous faire la peau, sont les mêmes à venir vers nous pour parler de paix ».

	Indicateurs	Base de données		Indicateurs	Taux de réalisation	Evaluation
Produit 1.1  Une plateforme multipartite de dialogue est mise en place et fonctionnelle	Indicateur 1.1.1  Nombre de rencontres périodiques organisées par la plateforme	0	6	6		Au niveau national, il n'y a pas eu la plateforme attendue, mais au niveau local, elles ont été mises en œuvre et ont fonctionné dans beaucoup de cas de façon satisfaisante comme à Agboville, Gagnoa etc. Dans d'autres cas, elles n'ont pas su se déployer. Généralement, les endroits où elles n'ont pas pu bien fonctionner comme à Bonoua, ceci est en partie dû au leadership des responsables qui ont manqué d'imagination et de motivation.
	Indicateur 1.1.2  Nombre d'acteurs politiques et membres d'OSC qui ont leurs capacités renforcées en matière de dialogue politique  Proportion des parties politiques ayant	75 acteurs des partis politiques et des membres des OSC formés  20%	Au moins 5 leaders par parti politique, OSC formés  80 % des parties politiques	80 acteurs politiques formés sur le dialogue politique (chiffre clé:80)	100%	A priori, il n'était pas évident que les jeunes des partis politiques participent à ces séances de renforcement aux côtés des jeunes de partis rivaux. Dans la pratique, ceci s'est bien réalisé, avec un effet de rapprochement de ces jeunes dans certaines régions.

	adhéré au code de bonne conduite					
Produit 1.2  Les partenaires nationaux sont appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral	Indicateur 1.2.1  Nombre de dialogues initiés par les leaders religieux et communautaires	0	Au moins 25 dialogues initiés	(chiffre clé:23)	100%	La plupart des dialogues initiés se seraient déployés au sein des CIED et auraient permis aux leaders communautaires et religieux de discuter des problèmes de paix et de cohésion sociale dans leur localité. Les leaders religieux se sont manifestés bien saisis de leur responsabilité profitant des tribunes des prêches et sermons dans les églises et mosquées pour insister sur les comportements de paix. Ceci s'est avéré particulièrement efficace, si on en juge par les retours de leurs ouailles.
	Indicateur 1.2.2  Nombre de campagnes de sensibilisation et de dialogue sur des élections sans violences menées par les partenaires nationaux	17 campagnes au niveau local pour des élections non violentes organisées par les OSC	Au moins une campagne dans chaque localité cible du projet (25 campagnes)	(chiffre clé:160)	100%	Les campagnes de sensibilisation ont été développées par les OSC qui ont usé de leurs réseaux et de leur expertise en la matière. Généralement, elles se sont déroulées de façon satisfaisante même si des erreurs ont été faites dans certains cas où on

						<p>leur a fait porter des tee-shirts estampillés CEI. Ce qui a irrité des adversaires du RHDP qui les ont pris pour des cibles.</p> <p>A l'exception de ces incidents, force est de se rendre compte que les OSC ont géré les campagnes de sensibilisation de façon exceptionnelles de sorte que beaucoup de bénéficiaires s'en souviennent encore. C'est le cas d'une femme vendeuse au marché de Bouaké qui confesse : « quand ils m'ont dit que nous les femmes sommes les premières victimes des violences politiques parce que ce sont nos enfants qu'on manipule...je n'ai pas eu le courage de finir ma journée. Je suis rentrée interdire à mes enfants de sortir ou de se mêler de la politique ».</p>
Produit 1.3 La capacité des jeunes et des femmes des	Indicateur 1.3.1 Nombre de jeunes (par sexe) capable d'utiliser l'outils BRIDGE	30 membres de 7 OSC de la Plateforme des jeunes et des	100 jeunes pairs formateurs dont 50 femmes	(chiffre clé:75)	125%	Il a été très difficile de pouvoir évaluer l'usage qu'ils ont réelle fait de cette formation.

partis politiques est renforcée en matière d'élections et de paix		femmes formés BRIDGE				Dans tous les cas, en termes de réalisation, ceci s'est passé convenablement si l'on s'en réfère au nombre de formés au regard des indicateurs initiaux.
	Indicateur 1.3.2  Nombre de causeries-débats et de sensibilisations de proximité initié par la plateforme des clubs de paix  Nombre de jeunes affiliés aux partis politiques en matière de dialogue et actions non violentes	7 causeries débats organisés par les Club de paix opérationnels dans les universités et grandes écoles  00	Au moins 4 causeries-débats et de sensibilisations de proximité organisées par chaque club de paix soit 11 causeries en valeur cumulée  Au moins 100 jeunes dont 50 femmes	Le partenariat avec les clubs de paix est en cours de finalisation (chiffre clé:0)		Ces activités ont été quasiment impossibles à réaliser parce que pendant les périodes des élections présidentielles, les universités étaient fermées. Au regard de la violence de la période des élections présidentielles, les jeunes ne voulaient plus entendre parler de politique.  Il s'agit toutefois d'une initiative qu'il conviendrait de multiplier même en période non électorale.
<b>Résultat 2</b>  Les risques de violences liées au processus et à l'environnement électoral sont	Indicateur 2.1  Proportion de cas incidents signalés par la plateforme de veille situationnelle mise en place	90% des cas signalé lors de l'élection présidentielle de 2015	100% des cas signalés	La Valeur estimée dans la zone de mise en œuvre est de 9,39.  La valeur estimée dans la population totale d'enquête est de 5,14	100%	RAS

réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et réactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.				(chiffre clé:9.39)		
	Indicateur 2.2 Nombre d'incidents sécuritaires signalés pendant les élections locales dans les zones cibles du projet	2 cas de violences enregistrés à Divo lors des élections législatives	0 cas de violence dans les zones cibles du projet	(chiffre clé:5)		RAS
Produit 2.1 Une plateforme de veille de situationnelle avec l'appui technique des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées et transparentes est mise en place et fonctionnelle	Indicateur 2.1.1 Nombre d'organisations de jeunes et de femmes qui participent régulièrement au sein de la plateforme de veille	07 (organisations membres de la précédente plateforme de 2015)	Toutes les OSC impliquées dans le processus électoral	(chiffre clé:8)	100%	La participation des jeunes et des femmes aux plateformes au niveau local a été très satisfaisante. Au-delà des données quantitatives, il convient de relever qu'ils ont été les principaux artisans du succès de ces plateformes.
	Indicateur 2.1.2 Proportion de plaidoyers initiés par la Plateforme de veille	0	Au moins 90% de plaidoyers pour les cas référés	(chiffre clé:100)	-	Nous n'avons pas pu évaluer quantitativement ces résultats. Au niveau qualitatif, il faut reconnaître que les plateformes

	par rapport aux cas référés					ont conduit des plaidoyers auprès des autorités préfectorales qui se sont, dans bien des cas, montrés coopératifs pour trouver avec les OSC et les leaders communautaires et religieux les moyens de la paix.
Produit 2.2 La Commission électorale indépendante est appuyée et promeut le dialogue et la paix	Indicateur 2.2.1 Nombre de personnel (par sexe) de la CEI qui ont la capacité renforcée sur le programme BRIDGE	00	Tout le personnel technique de la CEI		100%	Très satisfaisant
	Indicateur 2.2.2 Proportion d'alertes reçues, traitées par la CEI	0	80% des alertes reçues, traitées et/ou en cours de traitement	(chiffre clé:100)		Très satisfaisant
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
<b>Résultat 3</b>	Indicateur 3.1	49,52%	Au moins 60% des femmes inscrites	le pourcentage des femmes inscrites sur la liste électorale est passé	RAS	Très satisfaisant

La participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées	Taux de participation des femmes dans le processus électoral		sur la liste électoral participant au vote	de 42,52 à 62 (chiffre clé:62)		
	Indicateur 3.2 Pourcentage de Femmes Elues Locales par rapport au nombre total d'élus	5% des maires élus	Au moins 10% de femmes maires	7,96% de femmes maires ET 3,22% de femmes conseillères régionales (chiffre clé:7.96)		Les données quantitatives ne permettent pas de se réjouir de ce qui a été fait dans le cadre de cette action dans la mesure où l'influence des actions dans les urnes n'a pas été manifeste.  Cependant, il convient de rappeler que les habitudes de vote relèvent de processus qui prennent du temps. Si la détermination manifestée reste constante, il est indéniable que les fruits ne tarderont pas.
	Indicateur 3.3					
Produit 3.1 Le cadre légal relatif aux élections est révisé pour encourager la représentation des femmes	Indicateur 3.1.1 Nombre de séances de plaidoyers en faveur du projet de loi relatif à la promotion des droits politiques des femmes dans les assemblées élues.	0	Au moins 5 séances de plaidoyer organisées	(chiffre clé:3)	100%	Le plaidoyer a abouti à l'adoption de la loi. Ceci constitue une satisfaction absolue.

	Indicateur 3.1.2 Nombre de leaders communautaires, autorités préfectorales, les élus locaux qui sont mieux informés sur le rôle de la femme dans la prise de décision et leur rôle dans la prévention des violences en période électorale	0	50 leaders	48 PERSONNES PRESENTES A L'ATELIER (chiffre clé:48)	100%	Très satisfaisant
Produit 3.2 Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership sont renforcées	Indicateur 3.2.1 Nombre de femmes et de jeunes filles qui ont les capacités renforcées en leadership	0	100 femmes et jeunes filles coachées	RAPPORT DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA PEPINIERE DES JEUNES FILLES EN POLITIQUE (chiffre clé:192)	100%	Les femmes et les jeunes filles ont été formées au leadership transformationnel. Les modules de formation ainsi que la qualité des formations ont donné un succès particulier à cette activité. Même si les effets restent encore difficile à évaluer, force est de reconnaître que des bénéficiaires de ces formations témoignent déjà de leur aptitude à mieux interagir avec les autres et assumer des responsabilités dans

						des groupes avec davantage d'aisance.
	Indicateur 3.2.2 Nombre de cellules d'appuis aux femmes candidates créées	0	Au moins 1 cellule créée	2 cellules d'appui mise en place (chiffre clé:2)		RAS
Produit 3.3 La population et les partis politiques sont sensibilisés à la question de la violence à l'égard des femmes en politique	Indicateur 3.3.1 Nombre de sessions de campagnes organisées sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique	0	25 sessions de campagnes dont au moins une campagne dans chaque localité cible du projet	2 sessions sur les violences organisées (chiffre clé:2)	100%	Cette initiative a également été rehaussée par l'expertise et un management cohérent. Elle a bénéficié du travail de diagnostic mené par le NDI et a connu la participation d'OSC dont l'expérience de terrain consacre une connaissance fine du phénomène.
	Indicateur 3.3.2 Document de stratégie élaboré et adopté	Non	Le document de stratégie élaborée et adoptée	Consultante recrutée. Collecte des données en cours (chiffre clé:1)	100%	RAS

Constat8 : Plusieurs facteurs ont concouru à la réalisation des produits et à l'atteinte des résultats. Ils sont liés à la fois à la fois à la stratégie globale du projet et aux logiques de partenariats qui y ont été déployées. Ces facteurs sont :

- La positivité du partenariat entre le PNUD et ONUFEMMES a constitué un atout évident en termes de prise en compte des dimensions essentielles du projet notamment la quête de pacification du processus électoral mais aussi la prise en compte du genre notamment la quête d'autonomisation politique des femmes et l'égalité des sexes dans le domaine politique. Ainsi le partenariat entre ONUFEMMES et le PNUD a servi de matrice à la prise en compte pertinente et conséquente des femmes dans la stratégie, les produits et résultats du projet.
- L'appui des organisations de la société civile reste une trouvaille de bon aloi qui a contribué à maximiser à la fois l'efficacité, l'efficience mais aussi la durabilité des produits et effets du projet. Leur connaissance du terrain, leur expertise en matière de sensibilisation, leur crédibilité et leadership ont nourri qualitativement la mise en œuvre du projet.
- Par ailleurs l'association des organisations de la société civile à la conception du projet, tout en permettant une élaboration inclusive de l'initiative a renforcé leur implication dans la mise en œuvre parce que l'initiative ne leur était pas étrangère. Ainsi, le partenariat avec les OSC est allé au-delà de la logique de la prestation de service.
- L'adhésion rapide de la population aux produits, du fait de la pertinence de l'initiative a été un facteur de succès comme le reconnaissent les OSC chargées de sa mise en œuvre.

### *11.2.3. Les facteurs ayant limité la réalisation des produits et effets*

Constat9 : Certains facteurs ont cependant handicapé la pleine réalisation des produits et effets attendus du programme de pays.

- Le temps trop court (1mois) imparti à la réalisation de certains produits et résultats aussi ambitieux n'a pas toujours contribué à une réalisation qualitative de certaines activités. C'est par exemple le cas des campagnes de sensibilisation qui avaient davantage besoin de temps pour un véritable ancrage.
- Les retards de décaissement des fonds ont également nui à une parfaite réalisation des produits.
- La concomitance des campagnes de sensibilisation avec les campagnes électorales a réduit l'écho des messages de sensibilisation et parfois conduit à la confusion auprès de populations qui assimilaient de bonne ou de mauvaise foi les agents sensibilisateurs à des agents de tel ou tel autre parti politique. Ceci a d'ailleurs occasionné l'agression des agents de sensibilisation dans certaines localités où ils avaient été pris à partie par des populations qui les prenaient pour des agents du RHDP.

- L'absence d'une campagne préalable pour prévenir les populations de la mise en place du projet en a réduit la réceptivité et justifié les interprétations tendancieuses notamment celles assimilant les agents de sensibilisation à des acteurs politiques. « Si les gens avaient prévenu à l'avance, ce projet aurait eu un écho plus large » reconnaît G.D. acteur de la société civile. (cf. entretien)

#### *11.2.4. La stratégie de partenariat du PNUD et d'ONU FEMMES*

Constat 10: Aussi bien au niveau de la pertinence et de la cohérence globale du projet que de sa mise en œuvre, la stratégie de partenariat du PNUD et de ONUFEMMES s'est avérée adaptée et efficace à travers les complémentarités et les synergies entre ces deux agences onusiennes dont l'action concertée a positivement tiré profit, entre autres, de la conjugaison de trois facteurs essentiels:

- Le leadership concédé au PNUD au sein de ce partenariat a contribué à aligner le projet sur la prise en compte holistique des enjeux de développement qui a assuré la pertinence globale des objectifs et produits du projet.
- La collaboration avec ONUFEMMES a inéluctablement contribué à une prise en compte pertinente du genre dans tous les produits, à travers une dimension essentielle accordée à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes notamment dans le cadre de la promotion et le soutien aux candidatures féminines pendant les élections locales, mais également leur prise en compte dans les CIED.

#### *11.2.5. Les meilleures performances du projet*

Constat11 : Le projet a indubitablement connu des points de performance. Ceux-ci concernent les activités dans lesquelles les taux de réussite sont les plus élevés.

- En matière de sensibilisation, même si les indicateurs quantitatifs de performance sont difficiles à évaluer, quelques indicateurs qualitatifs développés à l'occasion de cette évaluation tendent à confirmer une performance de ce produit. En effet, les données collectées dans le cadre de cet exercice révèlent que les personnes rencontrées se souviennent encore des séances de sensibilisation et font même la différence entre les campagnes menées en ce moment et les nombreuses autres campagnes de sensibilisation auxquelles elles ont été exposées. Ces personnes se souviennent et revendiquent la spécificité des messages des campagnes de ce projet et avouent unanimement que ces messages ont eu un impact positif sur leur comportement. Par ailleurs, tous les objectifs liés aux campagnes de sensibilisation ont été atteints et les résultats attendus sont obtenus avec un niveau de satisfaction élevé chez les bénéficiaires. Plus de 90% des personnes impactées s'en félicitent.

- Dans le domaine du renforcement de capacités également, on note un niveau élevé de succès. Tous les objectifs ont été atteints et les résultats attendus sont obtenus avec un niveau de satisfaction des bénéficiaires de plus de 95%. Les modules développés paraissent appropriés et les experts commis à cet effet, ont, semble-t-il, été à la hauteur des attentes.
- L'appui apporté à la CEI constitue également un véritable point de performance au point où les populations continuent d'apprécier l'effort fait par cette institution, notamment du point de vue communicationnel, pour promouvoir une image positive des élections. Même si beaucoup n'adhèrent pas encore à l'idée d'une mutation qualitative de la CEI, toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation apprécient les efforts faits pour rendre compte et ressortir la transparence du fonctionnement de l'institution. Ceci a été d'autant plus important que des étudiants en communication à l'Université Catholique d'Abidjan commencent à y travailler dans le cadre de leur mémoire de fin de cycle.

Constat12 : Certains facteurs ont concouru à ces succès. Il s'agit de :

- le partenariat avec les OSC. La participation des OSC généralement douées d'une forte expertise dans le domaine de la sensibilisation et la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités constitue un facteur de positivité dans le cadre de ce projet. La satisfaction notée chez les bénéficiaires et les parties prenantes reste très élevée (97%).
- L'expertise des OSC en matière de sensibilisation et de formation. Les OSC ivoiriennes ont souvent été utilisées par les PTF dans une logique de « prestataire de service » souvent décriée par différents rapports, notamment les rapports sur la cartographie des OSC ivoiriennes de 2010 puis de 2018. L'effet pervers de cette marginalisation est que les OSC ont fini par cumuler des expertises pointues dans des domaines comme la sensibilisation et le renforcement de capacités. Ceci en fait des acteurs bien plus opérationnels sur ces questions que les grosses structures nationales et internationales.
- L'adhésion des populations. Elle est un gage de succès surtout dans le cadre d'activités axées pour la plupart sur la sensibilisation en vue du changement de mentalité.

#### *11.2.6. Les moins bonnes performances du projet*

Constat13 : Le projet a enregistré des performances limitées dans les secteurs spécifiquement politiques notamment en matière de dialogue politique au niveau national, en matière d'élections des candidates soutenues, en matière de crédibilité de la CEI et en matière de positivité du processus électoral.

- Le dialogue politique au niveau national, notamment entre les leaders politiques au niveau national s'avère une grande ambition dans le cadre de ce projet, au regard du

contexte national. La mise en œuvre du projet, malgré l'expertise des acteurs, n'a pas été performante dans ce domaine où une adaptation a conduit à se contenter des plateformes d'échanges au niveau local.

- Le soutien accordé aux différentes candidates notamment en matière de renforcement de leurs capacités et les différents appuis techniques n'ont pas enclenché une dynamique forte en faveur du vote pour ces candidates; en témoigne le taux de succès à ces élections.
- La crédibilité de la CEI reste un maillon essentiel de la prévention de la violence électorale. Cependant, il est le domaine où il n'est pas possible de soutenir qu'il y a eu des succès véritables. Les différents acteurs continuent de douter de la crédibilité de cette instance dont le fonctionnement cristallise tous les enjeux de violence électorale.
- Découlant de la crédibilité de la CEI, la perception positive du processus électoral reste un nœud gordien difficile à trancher avec une population qui remet systématiquement en cause la bonne foi des institutions politiques en général et celle de la CEI en particulier.

Constat14 : A l'analyse, on observe que les véritables gaps apparaissent entre les objectifs et les résultats liés strictement à la politique. Ces gaps ne relèvent ni de biais de conception du projet, ni de défauts de mise en œuvre de l'initiative. Ils relèvent de dysfonctionnements sociopolitiques structurels que vient justement corriger le projet. A cet effet, la stratégie alternative serait de ne pas envisager une telle initiative comme une action sporadique déployée dans le cadre des élections, mais de la maintenir sur le moyen terme.

#### *11.2.7. Prise en compte et contribution du projet aux groupes nationaux et à l'égalité des sexes*

Constat15 : A tous égards, le projet s'est employé à s'adapter aux besoins des groupes nationaux, notamment les populations, mais surtout les organisations de la société civile. Il a également tenu grand compte des évolutions des priorités des partenaires.

- Si dans sa version initiale le projet a envisagé un soutien conséquent aux acteurs nationaux dans le cadre des élections locales de 2018, il a rapidement pris en compte l'importance de l'évolution de la situation sociopolitique nationale qui a affecté les attentes des groupes nationaux et des partenaires déjà tournées vers les enjeux des élections présidentielles et législatives. La prise en compte de cette évolution a justifié le prolongement des objectifs.
- L'engouement des acteurs de la société civile ivoirienne pour cette initiative s'explique essentiellement par la conformité de la vision sous-jacente au projet et celle inhérente à la société civile. Ainsi, les différentes thématiques abordées dans le cadre de ce projet, notamment la pacification de la vie politique ivoirienne, la lutte contre la violence politique basée sur le genre, l'égalité de sexes, l'autonomisation de la femme, la promotion de la représentativité des femmes au sein des assemblées élues, le dialogue

politique, les cadres de concertation au niveau local, la cohésion sociale, constituent les préoccupations des groupes nationaux notamment les OSC.

Constat16 : Il est indéniable que dans un contexte structurel de pauvreté toute action de masse, directement ou non, a une incidence auprès de personnes pauvres.

- Les populations autochtones ont bénéficié des actions. De façon spécifique, plusieurs campagnes de sensibilisation se sont déroulées dans les langues locales parlées par les autochtones des dites localités.
- Rien ne semble avoir été prévu spécifiquement pour les personnes ayant des difficultés physiques.
- Les femmes constituent un corps social spécialement bien en compte dans le cadre de ce projet.
- Les groupes défavorisés relèvent de cette masse de peuple vers lequel le projet a initié des actions de sensibilisation, de renforcement de capacités.

Constat17: Le projet constitue une contribution variable à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux. Dans certains cas, il a même servi de catalyseur à des dynamiques.

- Les problématiques liées à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux relèvent d'enjeux structurels car touchant à des variables lourdes des sociétés, à des pratiques ancrées qu'il faudra progressivement et minutieusement déconstruire. Ceci prend inéluctablement du temps et il serait hâtif voire inapproprié de s'attendre à ce qu'une initiative arrive à bout de tous ces construits sociaux. C'est pourquoi, la notion de contribution s'envisage ici, non comme une finalité, un aboutissement, mais comme un apport. A cet égard, les produits du projet notamment la promotion de la représentativité des femmes dans les assemblées élues, l'appui à des femmes candidates aux élections locales, l'adoption de la loi sur les taux de représentation des femmes, le renforcement de capacités des femmes constituent effectivement d'importants apports à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le contexte ivoirien.
- Même si les résultats des urnes ne permettent pas de soutenir que le projet a pu enclencher une véritable dynamique de vote au profit des candidatures féminines, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a influencé dans une large mesure la perception des électeurs comme le révèlent les données collectées dans le cadre de cette évaluation qui confirme la tendance à l'acceptation du leadership politique des femmes.
- Pour les populations, le projet a aussi posé, dans une certaine mesure, les bases du changement de mentalité dans le domaine de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Car, comme le révèle l'enquête auprès des «électeurs, 25% de la population pensait encore que les hommes ont plus de droits politiques que les femmes. (source enquête réalisée dans le cadre de l'évaluation)

## 11.3 Efficience

### 11.3.1. La stratégie de gestion du projet

Constat18 : La gestion et la mise en œuvre du projet s'est faite de façon inclusive avec les parties prenantes, et cette participation a contribué à la réalisation des objectifs du projet. Elle s'est surtout manifestée à travers :

- L'élaboration conjointe par le PNUD-CI et ONU FEMMES CI avec l'appui des OSC, du projet. Ceci a fait de la participation des parties prenantes et de la gestion concertée les conditions de son succès. Ce cap a été maintenu avec le partenariat avec les OSC ainsi que la mise en place d'un management souple et pluriel.
- La participation dans le cadre de ce projet a dépassé le niveau de la simple formalité et a fait des parties prenantes de véritables partenaires dont l'importance à tous les niveaux a été perçue. Dans le cadre de la gestion, les parties prenantes ont été autonomes dans la formation de leur équipe, et la gestion de leur budget. La coordination s'est contentée de mener des actions-visites de supervision.
- Il a été mis en place des réunions périodiques de concertation qui étaient ouvertes à toutes les parties prenantes et où se faisaient le suivi et l'analyse de l'évolution des actions.
- Ces concertations ont été fortement appréciées par les parties prenantes à tous les niveaux.
- Il s'en dégage que la décentralisation du management n'en garantit pas moins le caractère inclusif et participatif.

Constat19 Initié par le PNUD et ONUFEMMES, ce projet a été placé sous le leadership du PNUD pour assurer la gestion et la coordination d'ensemble. Toutefois chacune des deux agences onusiennes avait des activités spécifiques à conduire. A cet effet, les deux partenaires ont convenu d'une approche de gestion parallèle des ressources financières allouées. Ainsi l'ONU assure la coordination technique de l'ensemble du projet. Dans son opérationnalisation, le PNUD a identifié et mis à disposition un Coordonnateur national du projet. Chacune des deux agences a, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, travaillé avec des partenaires nationaux, des organisations de la société civile en l'occurrence. Le choix de ces organisations s'est opéré sur la base de leur expertise, de leur connaissance du terrain et de leur efficacité.

- Cette structure apparaît assez efficace dans la mesure où elle simplifie le travail de coordination en s'appuyant sur chaque agence, mais aussi parce qu'elle a permis à chaque agence de piloter des actions entrant en ligne de compte de sa spécificité. Ceci a réduit le recours à l'expertise extérieure.
- Par ailleurs l'appui sur les OSC relève d'une grande efficacité dans la mesure où elle garantit l'expertise, l'efficacité à un coût complètement réduit.

- Ainsi, la « subsidiarité » mise en place a permis à chaque acteur de se positionner en fonction de ces avantages comparatifs. Cette démarche a prévalu au choix des acteurs de la société civile ayant une expertise avérée dans les domaines explorés par le projet. Ceci a permis au PNUD et à ONU FEMMES de s'appuyer sur des acteurs crédibles et efficaces.
- Cette efficience a été reconnue dans le cadre de cette évaluation par les parties prenantes qui ont toutes apprécié la gestion des ressources financières telle qu'elle est faite.

Constat20 L'efficience des différents produits ainsi que celle de la mise en œuvre globale du projet apparaissent à divers niveaux ou elles ont permis d'atteindre les produits dans un bon rapport qualité-prix.

- L'appui sur l'expertise et le maillage territorial des organisations de la société civile qui sont des acteurs de terrains et rodés dans la mise en œuvre des activités prévues, notamment la sensibilisation et le renforcement de capacités a considérablement réduit les coûts tout en maximisant les résultats.
- L'appui sur les OSC a permis aux deux agences onusiennes de bénéficier d'une expertise qui, autrement, aurait pu coûter bien cher.
- Les OSC, de par leur statut associatif sont à but non lucratif. Le partenariat avec elles revient donc bien plus efficient qu'une structure de gestion ou des prestataires ordinaires qui auraient coûté bien plus.

### *11.3.2. La rationalité de l'utilisation des ressources*

Constat21 : L'utilisation des ressources économiques a suivi les procédures prévues à cet effet. L'affectation des fonds, du personnel, du temps et de l'expertise s'est faite de façon stratégique :

- Les OSC étant les principaux acteurs de mise en œuvre du projet, au regard des précédents constats, il apparaît que les ressources humaines et financières ont été utilisées de manière économe et affectées de manière stratégique.

Constat 22 : Cependant L'affectation tardive des ressources financières hypothèque la capacité programmatique des OSC qui devraient soit trouver les ressources pour préfinancer certaines actions, soit s'adapter au jour le jour ; ce qui a des répercussions sur les résultats.

Constat23 : les ressources ont été utilisées conformément aux normes et règles et de façon économe de sorte qu'il n'y a pas eu de rallonge budgétaire sollicité alors que tous les produits et résultats ont été réalisés.

- Les différents acteurs engagés dans la réalisation des différents produits ont fonctionné en optimisation sous contrôle, ce qui a fait que, malgré les allocations trop justes dans certains cas, ils ont pu réaliser convenablement les produits faisant preuve d'une extrême efficacité dans l'utilisation des ressources.
- Dans certains cas, l'efficacité a résulté de leur capacité à préfinancer certaines activités du fait du retard des ressources. Ceci a permis de ne pas connaître du retard.
- Toutes les activités initiées dans l'atteinte des résultats ont bénéficié de l'engagement des acteurs de la société civile qui, en plus de faire les choix les plus efficaces ont également adopté une attitude responsable qui a permis la réalisation rapide des activités.

### *11.3.3. Conformité entre ressource planifiée et ressources utilisée pour la promotion du genre*

Constat<sup>24</sup> : Le budget relatif aux activités liées à la promotion du genre a été dépensé convenablement de sorte que les ressources utilisées à cet effet ont correspondu à celles planifiées lors de la formulation du projet.

- Les produits strictement réservés à la promotion du genre sont ceux inscrits au titre du Résultat<sup>3</sup>. Du point de vue du numéraire, l'élaboration du projet avait prévu un budget de 200.000 dollars pour les activités réservées exclusivement à la promotion du genre.
- Dans la mise en œuvre, la réalisation des droits s'est inscrite, de façon rigoureuse, dans le respect de l'enveloppe budgétaire avec un taux d'exécution de 100%. Ainsi, les ressources utilisées ont correspondu aux ressources planifiées.
- Il convient toutefois de relever que ce respect de la ligne budgétaire n'a pas été aisé du fait de la justesse des ressources affectées à des activités aussi ambitieuses. Le travail des organisations de la société civile a rendu possible, dans une large mesure, la réalisation des produits dans un contexte d'optimisation sous contrainte.

### *11.3.4. Le délai de décaissement des fonds*

Constat<sup>25</sup> : Généralement les fonds destinés aux différentes activités étaient livrés avec un peu de retard. Toutefois, à l'exception notable des CIED, toutes les activités du projet ont été livrées dans le respect des délais.

- Comme déjà évoqué, dans bien des cas et en vue de la réalisation des produits dans le temps imparti, compte tenu des délais assez courts, les OSC ont dû préfinancer certaines activités avant que les fonds alloués ne soient disponibles à leur niveau.
- Les produits, ont tous, pour la plupart, été livrés dans les délais, sauf la mise en place et le fonctionnement des CIED. En effet, ceux-ci nécessitaient plus de temps pour une mise en place et un fonctionnement efficaces. C'est pourquoi, ils ont été mis en place

après les élections locales de 2018 et avant les élections de 2020. Compte tenu du délai ayant coulé ayant les locales et les présidentielles, ils auraient pu être mis en place bien avant et non à la veille des présidentielles.

### *11.3.5. Le système de suivi évaluation*

Constat<sup>26</sup> Le projet a bénéficié de plusieurs niveaux de suivi-évaluation même s'ils n'ont pas tous été institués de façon formelle. Ceux-ci ont contribué à assurer une gestion efficiente et cohérente du projet.

- Le suivi évaluation pour le PNUD et ONU FEMMES s'est opéré à plusieurs niveaux et a été à la fois direct et indirect.
- Au niveau stratégique, il est intervenu au niveau de la coordination avec les concertations régulières qui permettaient de faire le bilan et de recadrer au besoin tout en impulsant les ajustements éventuels. Au niveau opérationnel, il a plutôt été décentralisé et relevé de l'appui des experts du PNUD qui au travers de missions d'observation et de supervision font remonté les observations utiles en vue d'une vision globale de la situation.
- Le système de suivi-évaluation déployé dans le cadre de ce projet a produit des rapports de mission. Ceux-ci ont fait part de commentaires et observations afin de procéder à une cohérence d'ensemble des différentes activités.
- Ce système a fonctionné de façon satisfaisante du point de vue des parties prenante dans la mesure où il a permis d'initier les ajustements nécessaires.

## **11.4. Cohérence**

La cohérence de l'initiative a été analysée à l'aulne des synergies avec d'autres projets, au respect des normes initiatives internationales.

### *11.4.1. Les synergies avec d'autres projets*

Constat<sup>27</sup> : Le projet s'inscrit dans la droite ligne de nombreuses autres initiatives entreprises par le PNUD de ONU FEMMES ainsi que d'autres projets du PACOP.

- Le projet d'appui au processus électoral constitue un maillon de la chaîne de produits constitutifs du PACOP. Il se révèle compatible avec le projet élection développé en 2015 dont il s'est inspiré des enseignements notamment dans la détermination des produits.

Constat<sup>28</sup> De façon directe la mise en œuvre du projet ne revendique aucune synergie spécifique développée.

- La plupart des activités entrant en ligne de compte dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet apparaissent ponctuels, même si leurs effets sont sensés durer. Qu'il s'agisse de la plateforme de veille, du cadre de dialogue politique, des actions de sensibilisation ou de formation, de l'accompagnement de la CEI, toutes ces actions sont restées ponctuelles de sorte qu'elles n'ont eu besoin de développer des stratégies de synergie tant les résultats attendus constituent des objectifs structurels nécessitant beaucoup d'interventions répétées et complémentaires.

Constat<sup>29</sup> : Le dénouement militaire de la longue crise sociopolitique ivoirienne ainsi que les actes de résurgence sporadiques qui en découlent depuis deux décennies ont fait de la question de la pacification de la vie politique et des élections en Côte d'Ivoire un préalable à tout développement durable. Ainsi la problématique de la cohésion sociale et la nécessité d'extirper la logique conflictuelle de la perception du politique ont mobilisé tous les acteurs et partenaires pertinents du pays, de sorte que toutes les institutions spécialisées des nations unies présentes sur le territoire ivoirien ont développé des interventions dans ce cadre ou l'ont indirectement déployé à travers d'autres formes d'initiative. Dans bien des cas, ces organismes se sont appuyés sur les organisations de la société civile qui mènent, pour leur compte, en permanence, des actions dans ce domaine, de sorte que 87% des OSC interrogées reconnaissent des liens entre les résultats et produits du projet et leurs propres actions en actions.

- Plusieurs initiatives ont existé dans le cadre des élections présidentielles et législatives de 2020 et 2021. Par exemple avec le projet Transition politique et initiatives démocratiques de l'USAID, ainsi que le projet la Paix par moi financé par l'Union Européenne et la Fondation Konrad Adenauer et mis en œuvre par la KAS et le RAIDH. Ce projet avait des produits qui s'apparentaient, à bien des égards, aux produits du Projet d'appui aux élections du PNUD et de ONUFEMMES ;
- Plusieurs organisations de la société civile ivoirienne interviennent sur des thématiques afférentes aux produits et résultats du projet.
- Pour 87.65% des OSC interrogées dans le cadre de cette évaluation, le projet « a touché des aspects, des thématiques qui les intéressent particulièrement ». Ces thématiques sont concernent essentiellement la lutte contre la violence électorale, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, le dialogue politique les cadres de concertation entre partis politiques, l'implication des mouvements féminins et de jeunes en politique, la candidature des femmes aux élections, le changement de mentalité.
- D'autres acteurs ont initié des actions. C'est le cas de l'Ambassade des Etats-Unis qui a organisé une campagne de sensibilisation, dénommée "Allons Voter !" à l'espace Ecole EPP Anani, dans la commune de Port-Bouët en vue d'encourager la population, notamment les jeunes, à voter et à percevoir le vote comme un devoir citoyen. (Source AIP, 10/10/2018).

- Le gouvernement ivoirien a également lancé différentes campagnes de sensibilisation dans le but d'amener les électeurs à se rendre aux urnes dans la paix et la confiance aux institutions.
- Cependant, aucune action synergique n'a été véritablement recherchée dans la mise en œuvre de cette initiative alors qu'à bien des égards, elle aurait pu rendre les différentes actions plus efficaces. Car, parfois, les différents acteurs ne sont aperçus et dépassés sur le terrain, au mieux, dans une ignorance réciproque les uns des autres, au pire, dans une logique de concurrence.

Constat<sup>30</sup> : Les enjeux du dialogue politique, et la prise en compte de la spécificité de la violence politique basée sur le genre ainsi que les CIED ont donné une touche spéciale aux diverses actions menées dans le domaine.

- Pour les personnes enquêtées, ils constituent trois trouvailles importantes sur lesquelles il s'agira de travailler davantage afin de faire du dialogue politique une pratique ordinaire, une sorte d'éthique partagée de la vie politique ivoirienne.
- Quant à la prise en compte de la spécificité des violences dont les femmes sont victimes, elle permet d'agir sur les perceptions des acteurs dans la mesure la plupart de ces violences sont insidieuses et ne paraissent pas nécessairement aux yeux de leurs acteurs comme des cas de violence.
- Constat : Les parties prenantes impliquées dans la réalisation de ce projet affirment ne pas connaître des risques de chevauchement avec d'autres projets. Ainsi 100% des responsables enquêtés soutiennent l'inexistence de ces risques de chevauchement et l'absence de stratégies d'adaptation.
- Il serait cependant difficile de soutenir que ce risque n'ait existé à aucun moment de la mise en place du projet dans la mesure où plusieurs activités engagées dans le cadre de ce projet sont plus légions en période électorale en Côte d'Ivoire.
- La nature des effets attendus ne laisse, en vérité, pas de place au chevauchement tant ces effets exigent d'ailleurs un cumul d'actions. Il n'a alors été observé ni en interne, ni en externe aucun chevauchement susceptible de nuire soit aux résultats, soit aux produits et encore moins aux effets.
- Bien au contraire la nature pédagogique des produits notamment les actions de sensibilisation et de renforcement de capacités est telle que leur accumulation ou juxtaposition n'est ni un facteur de risque, ni un hiatus. Ces chevauchements peuvent ainsi bien exister et échapper aux acteurs de la mise en œuvre du projet.

#### *11.4.2. Le respect des normes internationales*

Constat<sup>31</sup> : Dans leurs différentes actions, le PNUD et ONUFEMMES sont restés respectueux des normes et critères internationaux pertinents auxquels ils ont adhéré. On peut retenir quelques-uns :

- Le projet s'est essentiellement conformé aux droits fondamentaux, notamment au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. A ce titre, les produits et résultats visent la promotion des droits civils mais surtout ceux politiques.
- Il a respecté le Plan d'Action du Programme Pays 2017-2020 (CPD).
- Il a respecté le Cadre de Programmatique Unique (CPU) des Nations Unies en Côte d'Ivoire. A cet effet,
- Le projet s'est inscrit dans la droite ligne de l'Accord entre le PNUD et le Gouvernement de Côte d'Ivoire (1993).
- Le projet revendique une conformité avec les Objectifs de Développement Durable. Il
- Le projet est conforme à l'esprit de la Déclaration de Beijing.
- Le projet a respecté la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la participation des femmes à la vie politique (A/RES/66/130) de 2011. Cette résolution insiste sur l'importance de la contribution des femmes à la vie publique et politique et promeut l'augmentation de la représentation des femmes dans l'objectif stratégique 62.
- Le projet s'est conformé à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- L'article 7 de ladite convention garantit l'accès de tous à la vie politique et publique, puis l'article 8 prône la représentativité équitable de tous, notamment celle des femmes dans les assemblées élues.
- En prévoyant dans sa conception et sa mise en œuvre des mécanismes spécifiques à l'augmentation de la représentativité des femmes, notamment le vote de la loi et l'appui à des femmes candidates aux élections locales de 2018, ainsi que la mise en place d'une pépinière de jeunes filles et la promotion du leadership féminin, ce projet s'inscrit dans la droite ligne de toutes ces exigences et normes internationales auxquelles le PNUD et ONU FEMMES ont adhéré.

## 11.5 Evaluation de la durabilité

L'analyse de la durabilité prend en compte l'évaluation des menaces éventuelles à la pérennité des résultats, les opportunités de la durabilité et les effets du projet en termes de genre ainsi que les stratégies de désengagement.

### 11.5.1. Les éventuels menaces à la durabilité

Constat<sup>32</sup> Dans leur grande majorité, les OSC interrogées dans le cadre de cette évaluation témoignent un réel intérêt à la pérennisation des acquis de ces produits. En dépit de cet engouement pour la pérennisation des résultats du projet, force est de se rendre à l'évidence que les risques financiers pouvant menacer leur durabilité sont réels.

- Plus de 95% des OSC interrogés dans le cadre de cette évaluation soutiennent être concernées et intéressées par la pérennisation des produits de ce projet dans la mesure où la plupart travaille déjà sur les thématiques relatives à ces produits. (Source enquête OSC).
- En dépit de leur bonne foi, les OSC ivoiriennes sont des acteurs d'exécution qui fonctionnent dans une logique de prestation de service. Elle n'ont généralement la capacité matérielle d'opérer que sur les questions ou les PTF ou organismes internationaux ou nationaux les sollicitent et leur apportent des financements.
- Il serait donc inapproprié que leur volonté de veiller à la pérennisation de ces résultats (100%) soit considérée comme une garantie.

Constat33 : les bénéfices du projet apparaissent dans plusieurs domaines : la socialisation démocratique à travers les séances de renforcement de capacités des acteurs et de sensibilisation des masses ainsi que les plateformes d'échanges qui sont devenus des espaces de veille et de règlement des situations susceptibles de dégénérer en affrontements. Ces bénéfices ne nécessitent pas tous de ressources financières et économiques pour leur préservation. Toutefois, la continuité de ces actions afin d'atteindre d'autres personnes induira des besoins de ressources qui n'apparaissent pas aujourd'hui disponibles. Cependant, ces ressources peuvent être mobilisées :

- Si l'Etat ivoirien s'engage dans la pérennisation des acquis notamment la survie des CIED, il serait capable de mobiliser des ressources à cette fin ;
- Certaines organisations ayant appuyé la mise en place de ces produits sont également capables de mobiliser les ressources pour continuer certaines activités et les étendre au-delà des localités concernées actuellement.

Constat34 : Les risques sociaux et politiques sont légions qui pourraient mettre en péril les acquis des produits du projet et les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays.

- L'environnement socio-politique est suffisamment délétère pour augurer une pérennisation des acquis si des actions d'envergure ne sont pas rapidement initiées pour renforcer l'existant. En effet, la radicalisation des antagonismes de la classe politique ivoirienne est susceptible de rouvrir ou de nourrir les réalités locales souvent faites de crispations et de désharmonie sociales. Les frictions liées aux velléités irrédentistes se nourrissent généralement de l'exacerbation des discours haineux qui prolifèrent et prospèrent à la faveur des dissensions politiques principalement en période électorale. De ce fait, les fragiles acquis en matière de non-violence de la vie politique pourraient s'évaporer devant les enjeux mal perçus des affrontements partisans. Car, il est indéniable que la perception des enjeux de la vie politique ivoirienne aujourd'hui est fondamentalement structurée par des logiques identitaires qui font en font une question de survie communautaire. Pour les uns et les autres, il

subsiste un sentiment de la menace de la disparition (physique) collective du groupe perdant, ceci exacerbe les tensions et durcit les logiques qui ne sont aucunement idéologiques ou intéressées font foncièrement existentielles, à tort. L'irrationalité à l'œuvre dans la surexploitation et la manipulation des identités comme raison politique ne crée ni les conditions de la pérennisation du dialogue politique, ni les conditions de la prospérité du bannissement de la violence de la vie politique. La violence physique légitime, moyen de l'Etat et la violence physique illégitime et illégale sont devenues les moyens du politique qui rendent inopérants les moyens de la paix.

Constat35: Le projet a été mis en œuvre par des acteurs de la société civile choisis pour leurs capacités, leur connaissance du terrain et leur expérience et expertise. Les produits, dans la mesure du possible ont impliqués les autorités et respectent toutes les lois du pays. Cependant, malgré les efforts continus, la Côte d'Ivoire reste confrontés à des défis dont les impacts peuvent menacer la durabilité des bénéfices.

- Au niveau du cadre légal, la problématique de l'Etat reste une construction. De son respect dépendent beaucoup de bénéfices. Car, les valeurs démocratiques transmises lors des formations et des campagnes de sensibilisation ne peuvent se pérenniser que dans un cadre démocratique soucieux de l'Etat de droit.
- Au niveau politique, les bénéfices peuvent également être menacés par les pratiques de défiances d'une partie des populations à l'égard des institutions et des gouvernants.
- Par ailleurs, la problématique de la gouvernance appelle une culture de respect de l'Etat, mais surtout d'interactions entre gouvernants et gouvernés dont l'absence ici pourrait constituer une source de menace pour les bénéfices du projet.
- Aussi les pratiques d'exploitation opportuniste des identités à des fins politiciennes pourraient-elles produire un contexte susceptible de s'avérer nuisible aux bénéfices des effets du projet. Il en est de même de la problématique de la crédibilité de la CEI qui reste un nœud gordien encore difficile à trancher malgré le volontarisme des acteurs et les efforts déployés notamment dans le cadre des dernières élections.

Constat36 Le PNUD et ONUFEMMES à travers cette initiative sont restés soucieux du respect de leur engagement à l'égard de l'Etat de Côte d'Ivoire. Leurs actions ne représentent aucune menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet.

- Ces deux agences onusiennes opèrent sur la base de normes et règles nationales et internationales et dans un strict respect des accords qui les lient à l'Etat de Côte d'Ivoire.
- Il existe aucun dérapage encore moins une quelconque violation des règles de leur fonctionnement.

Constat37 : Si le projet et les produits ont semblé trouver bon accueil auprès des différents acteurs nationaux et sociaux, force est de se rendre compte que la réalité de l'appropriation reste à maints égards et ne paraît pas en mesure de soutenir durablement les effets du projet.

- L'engouement des populations paraît exaltant (100% de bon accueil) et aucun cas d'obstacle majeur relevant de l'environnement n'a été identifié dans la réalisation des produits.
- Mieux, plus de 96% des OSC assurent se sentir concernées par la pérennisation des résultats de ce projet qui s'inscrit en réalité dans la droite ligne de leur engagement sur le terrain. Car, les questions de cohésion sociale constituent le principal fond de l'engagement de la société civile ivoirienne (Cartographie des OSC ivoiriennes, 2018).
- La CEI a tant et si bien capitalisé les acquis de ces produits qu'elle a continué les actions de sensibilisation en vue du renforcement de sa crédibilité et de la positivité du processus électoral.
- L'Etat de Côte d'Ivoire a réservé très bon accueil à ce projet qui s'inscrit dans la droite ligne de son PND 2016-2020 qui fait de la paix la condition sine qua non du développement durable. A cet effet, les ministères sectoriels dont les thématiques sont liées à la gestion de la paix sociale ont été impliqués dans la gestion du projet et ont apporté une contribution significative à la réalisation dudit projet.
- Les leaders communautaires se sont montrés enthousiastes dans la mesure où les objectifs de ce projet les interpellent au plus haut point.
- Cependant, cet enthousiasme des uns et des autres n'est corroboré par aucune mesure sérieuse d'appropriation encore moins aucune disposition concrète de pérennisation.

#### *11.5.2. Les opportunités de la durabilité des effets du projet*

Constat<sup>38</sup> : L'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a, à l'issue, du plaidoyer conduit, entre autre, à la faveur de cette initiative initié et voté la loi sur la représentativité des femmes dans les Assemblées élues. S'il est vrai que les acteurs en charge de sa mise en œuvre peine à trouver des modalités, comme cela s'est fait observer dans le cadre des législatives de 2021 où ni les partis politiques, ni la Commission Electorale Indépendante n'ont pris les dispositions idoines pour sa mise en œuvre, il convient toutefois d'observer cet acquis reste une avancée majeure en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain.

- Avec le travail que fait ONUFEMMES Côte d'Ivoire à cet effet, on pourrait, sans grand risque de se tromper soutenir qu'il existe une dynamique réelle de mise en place de mécanismes et de procédures pour permettre aux parties prenantes de soutenir les résultats évoqués.
- Par ailleurs, la Côte d'Ivoire, avec l'appui de ONUFEMMES a toujours eu une politique en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'existence d'un ministère en charge des femmes relève de cette ambition.
- Si ces mécanismes, procédures et politiques restent à être confortés, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils constituent des atouts pour la pérennisation de ces résultats.

Constat39: L'aspiration à long terme des femmes et des hommes est de vivre en paix dans un cadre jouissant d'un développement durable. Celle-ci reste en parfaite adéquation avec les résultats obtenus par le projet au moins à trois niveaux :

- L'une des variables fondamentales de cette aspiration à la paix et au développement durable dans un contexte comme celui de la Côte d'Ivoire est l'existence de citoyen épris de paix et forgé de valeurs républicaines. A travers ces mécanismes de socialisation démocratique (formation et sensibilisation), ce projet a bien contribué à cette quête.
- La construction de la paix est une besogne de longue haleine. Dans un contexte de société plurielle comme la Côte d'Ivoire, elle passe par la recherche d'une véritable cohésion sociale. Les produits de ce projet convergent tous vers cette fin ultime.
- Pour une société juste et éprise de paix, il faut que les droits fondamentaux soient respectés et surtout que toutes les couches de la société soient représentées dans les assemblées pour davantage de justice. Ce projet, en travaillant à une meilleure représentativité des femmes dans les Assemblées élues a constitué un apport conséquent à cette fin.

Constat40 Il n'existe que très peu d'initiatives entrant en ligne de compte pour le soutien manifeste aux objectifs à long terme du projet.

- C'est l'Etat ivoirien qui a manifesté le plus d'entrain à soutenir les objectifs à long terme du projet. A cet effet, il a adopté le projet de loi relatif à la représentation des femmes dans les assemblées élues qui prévoit « un quota minimum de 30% de femmes sur le nombre de candidats présentés. L'article 4 du projet de loi précise que tout parti politique ou groupement politique dont la liste atteint au moins 50% de femmes candidates, lors d'un des scrutins précités bénéficiera d'un financement public supplémentaire. » (Source, site internet du gouvernement ivoirien).

Constat41 : La conception du projet prévoit une stratégie d'appropriation par les parties prenantes telle qu'elle est formalisée dans le document de projet. Pour autant cette appropriation n'apparaît pas toujours réaliste.

- Le rapport du PACOP précise que « la mise en place des cadres d'échanges et des mécanismes locaux tels que les plateformes de dialogue politique et les clubs de paix des universités sont autant de mécanismes qui permettront de poursuivre les initiatives au-delà de la fin du projet.
- Le renforcement de leurs capacités au niveau matériel et technique contribuera à renforcer leurs actions de sensibilisation et de prévention des conflits après la durée du projet<sup>2</sup>. »

---

<sup>2</sup> Rapport PACOP

- Pour autant elle ne donne pas d'indication concrète sur la forme réaliste de cette appropriation par les parties prenantes.

### 11.5.3. Les effets du projet en matière de promotion du genre

Constat42 : Les rapports de genre relèvent de perceptions ancrées et entretenues par des habitudes et pratiques sociales ordinaires qui en pérennisent la survie. En Côte d'Ivoire comme ailleurs, le pouvoir est perçu comme relevant de l'apanage de l'homme. C'est pourquoi 25% de nos enquêtés avouent encore que les hommes ont plus de droits politiques que les femmes. Il faudra bien plus qu'un projet pour changer ces constructions et ces mentalités ancrées. Toutefois, ce projet apporte sa part de construction à plusieurs niveaux :

- La plupart des personnes exposées aux campagnes de sensibilisation ont avoué avoir été touchées par les messages notamment le respect des droits de la femme. Certains disent avoir compris que l'homme n'est pas le seul à même de prendre des décisions pertinentes pour la société, mais que les femmes aussi devraient davantage dire leur mot.
- Certains qui avouaient toujours trouver normal que les hommes occupent tous les postes importants de prise de décision se posent la question de la pertinence d'une telle pratique. Certains en sont même arrivés à se demander pourquoi il faut continuer à laisser les hommes diriger seuls alors que ce sont leurs décisions qui ont conduit le pays aux décennies de crises.
- L'augmentation des candidatures féminines aux élections de 2018 constitue un indicateur de succès de l'action. Toutefois, les effets du projet sur les changements sur les rapports de genre ne sauraient être exagérés et leur modestie ne doit aucunement affecter leur opportunité dans la mesure où l'évolution de la situation ivoirienne appelle plutôt à les intensifier. Notons à cet effet que certaines populations soutiennent qu'il a eu des effets immédiats sur leur perception notamment en matière de tolérance, de fairplay politique, de la place des femmes dans la politique, des droits politiques des femmes, de l'égalité des sexes, de la place des jeunes, de la paix en politique.

Constat43 : Le projet foisonne d'actions en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

Sur les 3 résultats (R1, R2 et R3) du projet, un résultat (R3) ainsi formulé « les femmes participent et sont davantage élues » est entièrement et exclusivement dédié à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

- Sur les 8 produits du projet 3 produits sont directement dédiés à cette fin. Il s'agit du produit P1.3 lié au renforcement de capacités des jeunes et des femmes ; du produit P3.1 lié à la révision du cadre légal en vue du renforcement de la représentativité des femmes ; du produit P3.2 lié à la promotion du leadership féminin.

- Les autres produits impactent également directement et indirectement l'égalité des sexes.
- Le plaidoyer en faveur de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues et son adoption restent des acquis tangibles et durables de ce projet.

Constat44 : Le marqueur genre affecté au projet correspond à la réalité sociale et au contexte national.

- En prônant le leadership féminin dans un contexte où la perception est intimement liée à la domination masculine sur la scène politique, le marqueur genre ici tend à remettre en cause les rôles et relations de genres existants. Pour le projet les assemblées élues ne sont pas l'apanage des seuls hommes et l'irruption des femmes et des jeunes dans cette assemblée pourrait quelque peu changer la perception du politique et les représentations faussées qui conduisent à la violence.
- Le genre ici est intégré à la conception du projet et aux différentes activités et étapes. Ainsi, les différents produits et résultats y font référence. Il en est de même des différentes étapes de la mise en œuvre du projet qui, au travers de la participation des femmes, assument le marqueur genre. Car le genre est pris en compte dans la structure de gestion du projet et la stratégie de partenariat avec les OSC.
- Dans sa réalisation, le projet a bénéficié d'une part importante du budget, soit le 1/6 pour soutenir des produits entièrement et exclusivement dédiés au genre.

Constat45 Ce projet restera dans les mémoires et annales pour son effet catalytique en faveur de la prise en compte des enjeux de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

- La loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues constitue un encouragement décisif des évolutions en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- On peut estimer que la dynamique impulsée dans le cadre de ce projet a justifié pour une part le taux des femmes candidates en 2018 aux élections locales.
- Dans le cadre de cette évaluation, il a été également noté de la part des leaders communautaires une certaine prise de conscience. Un leader se souvient très justement que depuis ce projet il « prend davantage conseils auprès des femmes » sur des questions de société et ne sent pas le besoin de se justifier.

Constat46 : Plusieurs éléments et constats de cette évaluation ont déjà mis l'accent sur la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de ce projet.

- L'analyse du cadre logique du projet ainsi que celle des hypothèses et des résultats a déjà relevé l'importance accordée à cette problématique dans la conception du projet.
- La mise en œuvre du projet a également fait la part à l'égalité des sexes avec une discrimination positive en faveur des OSC impliquées dans la conduite des activités du projet. Ainsi, le Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI), l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) ont permis d'assurer un

leadership féminin pertinent dans le cadre de la mise en œuvre des activités de ce projet.

- Les parties prenantes engagées dans ce projet ont également reconnu le respect de ce principe. Dans cette perspective l'Etat a mandaté le Ministère de la solidarité de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté dans sa contribution
- Pour les populations enquêtées la plupart des bénéficiaires connus des actions sont de sexe féminin. Pour les enquêtés plus de 50% des bénéficiaires connus étaient des femmes.

#### *11.5.4. Les enseignements tirés par l'équipe projet*

Constat47 L'équipe de projet a tiré des enseignements de la mise en œuvre de ce projet :

Il a été mis à la disposition du consultant, dans le cadre de cette évaluation, le document intitulé « Processus électoral en Côte d'Ivoire ; Leçons apprises » qui se veut un répertoire commenté des différents enseignements tirés de ce projet.

- Cinq principales leçons se dégagent de ces observations. Il s'agit de :
  - Commencer plutôt les actions de sensibilisation,
  - L'effet positif de l'implication des OSC dans la sensibilisation sur la réduction des risques de violence ;
  - Le caractère problématique de la CEI ;
  - La nécessité de la réforme de la CEI ;
  - L'intérêt avéré du dialogue politique dans la réduction des risques de violence.

Constat48 : Ces enseignements sont diffusés dans le cercle restreint des agences onusiennes et des PTF alors qu'ils gagneraient à être connus.

- Quoique le coordonnateur du projet soutienne que ce document est diffusé (ce qui est vrai puisque le consultant en a eu copie), ce document n'est pas accessible au grand public, encore moins au OSC qui pourraient bien s'en servir dans leurs actions sur le terrain.

#### *11.5.5. Du désengagement*

Constat49 : La conception du projet prévoit une stratégie d'appropriation par les parties prenantes telle qu'elle est formalisée dans le document de projet. Pour autant cette appropriation n'apparaît pas toujours réaliste.

- Le rapport du PACOP précise que « la mise en place des cadres d'échanges et des mécanismes locaux tels que les plateformes de dialogue politique et les clubs de paix des universités sont autant de mécanismes qui permettront de poursuivre les initiatives au-delà de la fin du projet.

- Le renforcement de leurs capacités au niveau matériel et technique contribuera à renforcer leurs actions de sensibilisation et de prévention des conflits après la durée du projet<sup>3</sup>. »
- Pour autant elle ne donne pas d'indication concrète sur la forme réaliste de cette appropriation par les parties prenantes.

Constat<sup>50</sup> : Généralement la question du désengagement constitue un point problématique des projets de développement surtout ceux s'intéressant aux enjeux perçus comme structurels. Le désengagement ici laisse toujours un goût d'inachevé tant les parties prenantes ne donnent que rarement le gage d'une véritable capacité de pérennisation.

- Dans le cadre de ce projet, le désengagement est davantage un « au revoir » plutôt qu'un « adieu » puisque les questions sont transversales et persistantes et les problèmes irréductiblement têtus. Les stratégies de désengagement relèvent donc davantage de la flamme allumée plutôt du flambeau que l'on passe. Il ne devrait donc pas s'agir de transmettre, mais de créer les conditions d'attiser la braise. A cet effet, l'appropriation ne doit pas nécessairement être perçue comme un fait, elle est d'abord une dynamique.
- C'est pourquoi plusieurs conditions doivent être remplies pour un bon désengagement en vue d'une vraie durabilité. Il s'agit par exemple de :
  - sortir la flamme du boisseau. Bien trop de projets et actions sont peu ou mal connus du grand public et n'existent que pour les acteurs ou les bénéficiaires directs. Il importe de communiquer davantage sur les projets, et leur cadre logique. Car la mémoire collective reste le premier cadre de durabilité d'une action. Aujourd'hui peu de personnes se souviennent encore du projet ;
  - créer et soutenir l'effet catalytique. Il s'agira entre autres de prendre l'habitude de publier les différents rapports et les rendre disponibles auprès du grand public et non seulement pour les placards de la haute administration publique. Ceci permet de garder possible le greffage direct de nouvelles actions ;
  - obliger les partenaires d'exécution (OSC) à s'engager à élaborer et conduire au moins un projet s'inscrivant dans la durabilité de l'un au moins des résultats. L'objectif est de les sortir de la logique de prestation de service et d'intégrer une dimension de coresponsabilité ;
  - assortir chaque action de renforcement de capacités entrant dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'au moins un module sur la convertibilité d'un projet social en initiative économique et ressortir les possibles opportunités du projet en la matière.

---

<sup>3</sup> Rapport PACOP

### 11.5.6. Les effets catalytiques du projet

Constat51 : le projet a déjà servi de catalyseur à d'autres actions.

- La loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées est un indicateur de cette dynamique catalytique du projet.
- Les OSC interrogées dans le cadre de cette évaluation ont également reconnu que ce projet a servi de base au développement en faveur d'autres initiatives. Ainsi plusieurs projets seraient en gestation à la suite de cette initiative.

## 11.6 Effets/ impacts

Même s'il apparaît tôt pour envisager les effets de la plupart des produits, il convient toutefois d'évoquer les premiers effets déjà perceptibles.

Constat52 : Le projet a induit des effets qui se révèlent surtout positifs, à la fois primaires et secondaires.

- De façon unanime, les acteurs rencontrés dans le cadre de cette initiative ont avoué un impact positif en termes de mentalité et de perception. Pour certains ce projet a contribué à relativiser beaucoup de choses et pour d'autres ce projet rapproché les jeunes des différentes communautés. C'est ainsi que « nous nous sommes rendus compte à quel point les rumeurs provoquent la division dans notre commune ». Ces propos sont corroborés par M. C « grâce aux CIED nous avons déjoué plusieurs de manipulations » « On s'est rendu compte à quel point l'ignorance de certaines réalités nous tue ».

Ces propos font partie d'une pléthore de témoignages liés à la compréhension, aux mutations en termes de perceptions. Beaucoup ont semblé soutenir avec M. T « ce projet nous a permis de sortir des ténèbres dans lesquels les hommes politiques nous maintenaient pour mieux nous manipuler ».

- Au-delà de ces effets liés à la perception et au renforcement du niveau de socialisation, le projet a également permis de construire et d'entretenir des affinités, notamment au sein des CIED qui, dans certains cas, sont devenus des microcosmes de cohabitation pacifique et des laboratoires de cohésion sociale.
- Pour beaucoup, le projet a aussi permis de légitimer le leadership féminin dans des localités où il paraît plutôt discret, timide. Certaines femmes ont soutenu que le projet leur a donné le courage de chercher à s'affirmer et paradoxalement, ceci est parfois soutenu par leur mari.

Constat53 : Pendant sa mise en œuvre, le projet a non intentionnellement, donné à certains, l'impression d'être une action de l'Etat ivoirien :

- Du fait de l'implication de la CEI et parfois, en raison de la présence du logo de la CEI sur les tee-shirts arborés par les agents de sensibilisation, le projet a donné l'impression qu'il s'agissait d'une action étatique. Ainsi, ceux qui ne connaissaient le PNUD ont, parfois eu l'impression qu'il s'agissait une institution de l'Etat de Côte d'Ivoire.

## 12. Conclusion

Le projet d'appui au processus électoral a nourri l'ambition de contribuer à la pacification des élections municipales et locales, présidentielles puis législatives en Côte d'Ivoire entre 2018 et 2021, et, pour ce faire, entre autres, favoriser le leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire.

Initié par le PNUD-CI et ONUFEMMES-CI, le projet a été mis en œuvre avec une mobilisation des acteurs de la société civile qui se sont principalement chargées de l'exécution des différentes tâches entrant en ligne dans l'atteinte des objectifs.

A la suite de l'évaluation de la conception, de la mise en œuvre et des effets et impacts de l'initiative, il convient de relever :

- Le caractère hautement opportun de l'initiative. L'action mise en œuvre reste une tentative lucide de solution au regard du contexte sociopolitique ayant prévalu à sa conception. Ceci en fait un projet majeur de la période électorale en Côte d'Ivoire au cours de ces trois dernières années ;
- La cohérence de la stratégie globale des acteurs qui ont procédé par subsidiarité en tenant des avantages comparatifs de chaque partenaire ;
- Le lien entre les produits et les objectifs. Ce projet s'est suffisamment préoccupé de la conformité entre les produits et les résultats. Même si les liens entre les différents produits n'ont pas toujours été rigoureusement recherchés dans la conception, ils l'ont davantage été dans la mise en œuvre.
- Le projet apparaît, au regard des données collectées dans le cadre de l'évaluation, avoir établi une parfaite cohérence entre les objectifs, les résultats et les produits. Dans leur mise, les actions ont été exécutées, dans bien des cas, conformément aux stratégies planifiées. Toutefois les besoins d'adaptations ont émergé, dans certains cas, notamment la décentralisation des CIED au regard de l'impossibilité de leur mise en œuvre au niveau national. Aussi les délais impartis à ce produit ont-ils dû être aménagés au regard du contexte national.
- Les principaux partenaires d'exécution ont pu travailler en bonne intelligence avec une collaboration étroite avec les partenaires locaux. Ceci a parfois contribué à maximiser les résultats tout en restant efficient.

- Le projet a bénéficié du financement du PBSO au titre du PACOP. Ceci a facilité les rallonges budgétaires afin de couvrir les phases des élections présidentielles et législatives.

Au regard des critères d'évaluation, on peut retenir :

#### *Conclusion pertinence*

Il apparaît que l'initiative s'aligne parfaitement à la fois sur les priorités nationales et les priorités des communautés. Le projet apparaît également conforme aux engagements du PNUD et d'ONU-FEMME auprès de l'Etat de Côte d'Ivoire. Il promeut aussi le renforcement des organisations de la société civile comme des acteurs importants de développement. A maints égards, le projet s'est conformé aux adaptations politiques, juridiques, économiques et institutionnelles du pays. Le projet a également contribué à la promotion du genre, à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes. A cet effet, ce projet apparaît pertinent.

#### *Conclusion efficacité*

Tous les produits prévus dans le cadre de ce projet ont été mis en œuvre de façon satisfaisante. Ainsi, le projet a enregistré d'excellentes performances grâce à des facteurs facilitants. Par ailleurs, il a su tirer profit des expériences des parties prenantes. Les objectifs du projet se sont avérés SMART et les produits clairs, pratiques et faisables.

Dans les localités où le projet a été mis en œuvre, les populations restent enthousiastes et estiment que l'initiative a énormément contribué à atténuer les violences alors que le contexte sociopolitique national faisait craindre le pire. Il nous apparaît indéniable que ce projet a été efficace.

#### *Conclusion efficacité*

La structure de gestion du projet apparaît solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût. Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées. Les ressources financières étaient disponibles quoique souvent à la limite de l'insuffisance. On note un parfait équilibre entre les dépenses totales et les niveaux de réalisation des résultats de sorte que les montants dépensés sont en étroite adéquation avec le montant prévu pour chaque résultat. Les ressources ont suffi. On ne note à cet effet aucun besoin de rallonge budgétaire au-delà de la rallonge liée à l'extension des résultats. L'exécution du budget s'est réalisée conformément aux règles applicables et est apparue, au regard de toutes les parties prenantes comme transparente et économe.

Quant à la gestion des ressources humaines, on note une stratégie efficace avec le partenariat avec les acteurs locaux qui a garanti une rationalisation judicieuse des ressources humaines. Des actions de suivi évaluation ont été réalisées à deux niveaux, d'une part au niveau interne des parties prenantes et d'autre part au niveau des acteurs d'exécution. Toutes choses qui fondent à admettre que la gestion du projet a été parfaitement efficace.

### *Conclusion cohérence*

Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce projet apparaît compatible avec d'autres interventions menées par d'autres acteurs. Le cadre logique du projet paraît, au regard de la chaîne des résultats, approprié pour assurer l'atteinte totale des résultats. Même si le projet ne fait référence à aucune autre initiative, il s'est tout de même appliqué à respecter les principes de droits humains, les principes d'égalité des sexes. Quoiqu'il ne fasse pas ouvertement référence aux personnes vulnérables et ne se soit pas spécifiquement engagé dans une logique de discrimination positive particulière aux minorités, le projet s'est imposé une gestion souple qui s'est ajusté, au besoin aux situations particulières afin de garantir les droits humains. C'est pourquoi cette nous apparaît fort cohérente.

### *Conclusion durabilité*

L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions. La situation sociopolitique est de nature à ruiner, si rien n'est entrepris, les acquis de ce projet.

Le projet a eu des effets immédiats liés à la réduction des cas de violence électorale dans le cadre des élections présidentielles et législatives dans les localités où il s'est déployé et qui étaient perçues comme des localités fragiles. Toutefois, les effets liés aux résultats purement politiques relèvent d'enjeux structurels voués à des aléas politiques. Ce qui les rend incertains.

Enfin, les femmes ont été impliquées dans ce projet à tous les niveaux. A maints égards, le projet relève de contribution à la promotion des droits fondamentaux.

## **13. Leçons apprises**

Quelques leçons ont été tirées de cette expérience par les parties prenantes. On retiendra que :

1. La concomitance des campagnes de sensibilisation avec les campagnes électorales rend inaudible le travail de sensibilisation qui est d'ailleurs confondu avec les meetings politiques et parfois suspecté de travailler à la promotion de la cause d'un parti politique.
2. Le dialogue politique est sans aucun doute une arme de délégitimation de la violence politique. Il serait bien qu'il soit intégré à toute action d'envergure visant la pacification des élections.
3. Il est nécessaire de continuer la discrimination positive en faveur des femmes sur la scène politique afin de les mettre davantage au cœur de la prise de décision.

## 14. Recommandations

Quelques recommandations se dégagent de l'examen de ce projet.

A l'endroit des autorités politiques

1. Le gouvernement ainsi que les autorités locales devraient s'approprier les effets des actions significatives mises en œuvre dans le cadre des élections et continuer à travailler sur la problématique de la paix et de la cohésion sociale.
2. Plusieurs initiatives ont permis de mettre en évidence l'impact des pratiques de socialisation démocratiques sur les populations et la recherche de la paix. Il serait intéressant de ne pas attendre les élections pour organiser des actions de formation citoyenne à l'endroit de la jeunesse déscolarisée.

A l'endroit des parties prenantes

3. Il n'apparaît ni pertinent, ni efficace de faire porter à des agents chargés de sensibilisation des tee-shirts estampillés du logo de la CEI. Ceci fragilise les campagnes, met en danger les agents et donne des partenaires l'image d'institution à la solde d'une cause politicienne.
4. Il importe de bien travailler les cadres logiques et de s'assurer de la perceptibilité des liens entre différents produits et différents résultats. A cet effet, il convient de toujours garder à présent que les cadres logiques sont des théories et doit s'inscrire dans une perspective théorique. Ceci faciliterait le travail de cohérence des produits.
5. Aider les OSC partenaires, à la fin des initiatives, à obtenir de nouveaux financements dans le but de pérenniser les effets des projets. Ceci permettrait véritablement une durabilité des initiatives.

A l'endroit du PNUD et d'ONU Femmes

1. Les Partenaires Techniques et Financiers de la Côte d'Ivoire doivent conduire initier un plaidoyer afin de faire adopter par les autorités politique que, dans les localités fragiles, il serait judicieux d'interdire les activités récréatives qui commencent tard et se prolongent très tard dans la nuit. Dans bien des cas, elles sont sources de dangers et de crises entre jeunes et amènent des frictions communautaires.
2. Il serait opportun que des moyens soient mobilisés pour soutenir les CIED à travers des activités afin de maintenir la dynamique vu le caractère cyclique des élections qui sont si récurrentes dans les pays démocratiques.
3. Trouver les moyens de rendre réelle et pérenne l'initiative des clubs de paix dans les universités.

## **15. ANNEXES**

### Liste des annexes

1. TDR de l'évaluation
2. La matrice d'évaluation
3. La fiche d'autoévaluation adressée aux parties prenantes
4. Le questionnaire adressé aux OSC
5. Le questionnaire adressé au grand public
6. La liste des personnes ou groupes interrogés
7. Liste des documents consultés
8. Tableau récapitulatif des constatations
9. Code de conduite

	Questions clés	Questions évaluatives	Source de données	Outils/méthodes de collecte de données	Indicateur/norme de réussite	Méthode d'analyse
<b>Pertinence</b>	Le Projet est-il pertinent ?	Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales du moment en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités nationales en matière de promotion de la Femme, ainsi que dans les produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et les ODD ?	Documents PND 2016-2020 Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) Documents ODD Accords internationaux Document Projet PACoP	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Proportion des acteurs politiques, des femmes, des jeunes ayant adhéré au projet et s'étant engagés dans le dialogue politique pour des élections apaisées Proportion des partis politiques ayant adhéré au code de bonne conduite Proportion de la baisse des actes de violence électorale en comparaison aux précédentes élections Nombre d'acteurs politiques et de la société civile dont les capacités ont été renforcées en matière de dialogue politique La proportion de partenaires nationaux appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l'effet correspondant du programme de pays ?	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Proportion des acteurs politiques, des femmes, des jeunes ayant adhéré au projet et s'étant engagés dans le dialogue politique pour des élections apaisées	Analyse de texte

		Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?	Document Projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Le nombre de projets antérieurs auxquels fait référence le document du projet PACoP	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet  Annexes TDR mission d'évaluation	Entretien Atelier/focus group	Proportion de femmes impactées et dont les capacités sont renforcées  Nombre d'actions engagées uniquement à l'endroit des femmes  La proportion de femme impliquées dans les plateformes de veille situationnelle	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques,	Documents ONU Femmes Documents ODD	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	La proportion de la diversité des acteurs notamment le nombre de partis politiques	Analyse de texte

		économiques, institutionnelles dans le pays ?	Accords internationaux Documents PNUD Document PND		La proportion d'acteurs de la société civile impactés	
						Analyse de texte
<b>Efficacité</b>	Le projet et sa mise en œuvre ont-ils été efficaces ?	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et aux priorités de développement nationales ?	Documents PND 2016-2020  Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)  Documents ODD  Accords internationaux  Document Projet PACoP	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	La proportion des acteurs politiques, des femmes, des jeunes ayant adhéré au projet et s'étant engagés dans le dialogue politique pour des élections apaisées  Proportion des partis politiques ayant adhéré au code de bonne conduite  Proportion de la baisse des actes de violence électorale en comparaison aux précédentes élections  Nombre d'acteurs politiques et de la société civile dont les capacités ont été renforcées en matière de dialogue politique  La proportion de partenaires nationaux appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral	Analyse de texte
		Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ?	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Les produits 1.1, 1.2 et 1.3 sont réalisés Les produits 2.1, 2.2 et 2.3 sont réalisés	Analyse de texte

			Rapport final du projet  Annexes TDR mission d'évaluation Document Projet		Les produits 3.1, 3.2 et 3.3 sont réalisés	
		Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet  Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		La stratégie de partenariat du PNUD et de ONU femmes a-t-elle été adaptée et efficace ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	La cohérence dans les résultats et produits	Analyse de texte
		Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Facteurs ayant favorisé l'efficacité Facteurs ayant hypothéqué l'efficacité  	Analyse de texte

		Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Taux de réussite par résultat	Analyse de texte
		Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Existence de facteurs ayant favorisé certains résultats	Analyse de texte
		Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Généralisation de facteurs positifs	Analyse de texte
		Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Taux de réussite par résultat	Analyse de texte

		Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Existence de goulots d'étranglement	Analyse de texte
		Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Possibilité de lever les goulots d'étranglement	Analyse de texte
		Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?	Documents PND 2016-2020  Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)  Documents ODD  Accords internationaux  Document Projet PACoP	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Stratégies d'évitement des goulots éventuels	Analyse de texte
		Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ?	Document Projet PACoP	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	La compréhension du projet par les bénéficiaires Facilité ou non à réaliser les résultats et produits	Analyse de texte

		Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Existence d'un cadre de concertation opérationnel pour la réalisation du projet	Analyse de texte
		Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Taux d'implication effective des parties prenantes	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Taux d'adhésion des bénéficiaires au projet	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Proportion de femmes ayant adhéré au projet  Proportion de femmes dont les capacités ont été renforcées	Analyse de texte

			Annexes TDR mission d'évaluation				
Le projet et sa gestion ont-ils été efficaces ?	Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group			Analyse de texte	
	Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Montant total dépensé par rapport au taux de résultat	Montant dépensé par rapport au montant prévu par résultat	Budget dépensé par rapport au budget global prévu	Analyse de texte
	Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Les ressources prévues ont suffi ou non			Analyse de texte

<b>Efficiace</b>	Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Maximisation de l'affectation des ressources	Analyse de texte
	Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficiente ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Absence de rallonge budgétaire pour les résultats réalisés	Analyse de texte
	Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Rapport qualité-prix des activités	Analyse de texte
	Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Conformité dans l'exécution du budget	Analyse de texte

		Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Date prévue de décaissement et date de décaissement réelle	Analyse de texte
		Dans quelle mesure les systèmes de S&E mise en place et utilisés par le PNUD et ONU Femmes permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Nombre de visite (rapport) Nombre de rapports d'étape Mise en place d'une matrice fonctionnelle	Analyse de texte
	La mise en œuvre du	Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD de ONU femmes et d'autres projets du PACOP ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Partage d'expérience entre acteurs de projets différents Références d'autres projets dans les rapports	Analyse de texte
		Quelles ont été les synergies développées ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Ajustement de stratégies	Analyse de texte

<b>Cohérence</b>	projet apparaît-elle cohérente avec les projets antérieurs ?		Annexes TDR mission d'évaluation			
		Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels - Le PNUD et ONU Femmes ont-ils adhéré ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Conformité aux principes de droits humains  Conformité aux principes d'égalité des sexes  Conformité au droit des personnes vulnérables et autres minorités	Analyse de texte
		Y-a-t-il d'autres interventions d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Répertoires d'acteurs	Analyse de texte
		Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions notamment en matière de genre ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation		Autres actions spécifiques en faveur des femmes et des jeunes	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Les niveaux d'ajustements stratégiques	Analyse de texte

			Annexes TDR mission d'évaluation			
						Analyse de texte
<b>Durabilité</b>	Existe-t-il suffisamment de garanties à la durabilité des résultats et produits du projet ?	Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Absence de contraintes financières pour la pérennisation des résultats	Analyse de texte
		Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Prévisions budgétaires pour la pérennité des résultats	Analyse de texte
		Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Pesanteurs de l'environnement sociopolitiques	Analyse de texte
		Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Pesanteurs juridiques politiques et structurelles de l'environnement	Analyse de texte

		pouvant menacer la durabilité des bénéfiques du projet ?	Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation			
		Dans quelle mesure les actions du PNUD et de ONU Femmes représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Pr	Analyse de texte
		Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfiques du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Les aspirations à long terme des femmes et des hommes sont-ils en adéquation avec les résultats	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte

		obtenus ?	Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation			
		Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Dans quelle mesure les interventions du PNUD et de ONU Femmes disposent-elles de	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte

		stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?	Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation			
		Dans quelle mesure pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Quels sont les effets catalytiques du projet ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
						Analyse de texte
	Quels sont les effets et changements liés au projet ?	Quels sont les effets positifs et négatifs primaires et secondaires à long terme produits par le projet, directement ou indirectement	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group		Analyse de texte
		Quels sont les effets intentionnels et non intentionnels, positifs et	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien	répertoire des effets intentionnels et non	Analyse de texte

<b>Effets/ Changements</b>		négatifs pendant la durée du projet ?	Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Atelier/focus group	intentionnels positifs et négatifs	
		Quelle est la preuve que le projet a permis aux jeunes femmes en particulier de contribuer efficacement au processus démocratique ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Taux de participation des femmes aux processus électoraux  Taux de femmes candidates  Taux de femmes élues	Analyse de texte
		Quelles sont les preuves que le projet a permis d'accroître la représentativité des femmes dans les assemblées élues ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Nombre de femmes élues pendant les élections locales	Analyse de texte
						Analyse de texte
		Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des travaux du PNUD et de ONU Femmes ?	Rapports d'étapes du projet  Rapport final du projet Document Projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Nombre d'actions spécifiques en faveur des pauvres  Nombre d'actions spécifiques en faveur des autochtones	Analyse de texte

Questions transversales		Annexes TDR mission d'évaluation		Nombre d'actions spécifiques en faveur des groupes défavorisés ou marginalisés	
	Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Participation des femmes à l'élaboration du projet	Analyse de texte
		Rapport final du projet		Participation des femmes à la mise en œuvre du projet	
		Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation		Nombre de femmes ayant participé au suivi évaluation du projet	
	Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Les actions spécifiques de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	Analyse de texte
		Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation			
	Y a-t-il eu des effets inattendus ?	Rapports d'étapes du projet	Grille d'observation Entretien Atelier/focus group	Les actions ayant produits des effets inattendus en matière d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.	Analyse de texte
	Rapport final du projet Document Projet Annexes TDR mission d'évaluation				





## EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE EN COTE D'IVOIRE

TERMES DE REFERENCES RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) NATIONAL (E)

### 1. Contexte et situation

La tenue d'élections apaisées et crédibles constitue un facteur important dans le processus de consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. Contrairement aux élections de 2010, les élections présidentielles d'octobre 2015, référendaires d'octobre 2016, législatives de décembre 2016 et sénatoriales de mars 2018 se sont déroulées sans violences. Néanmoins, la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire reste minée par quelques poches de vulnérabilité caractérisées par des tensions politiques latentes, un processus de réconciliation encore inachevé, la multiplication d'actes d'incivisme, un fort risque de conflits intra et intercommunautaires, avec un potentiel niveau élevé d'incidents et de violences. En particulier, les violences faites aux femmes et aux jeunes dans les élections et leur insuffisante participation à ces processus faisaient peser des risques de violences sur les élections locales et régionales prévues pour le 13 octobre 2018.

La participation des femmes et des jeunes pose un défi particulier. Les femmes représentaient en 2015 que 11% à l'Assemblée nationale, classant le pays au 155ème rang mondial. Les dernières élections législatives ont montré le manque de soutien des partis politiques aux militantes de leurs partis. Le taux des femmes ayant pu présenter leurs candidatures aux élections représentait seulement 12% globalement, certains partis politiques enregistrant une absence totale des candidatures féminines. Les appuis fournis par les partenaires engagés dans le processus électoral, notamment le SNU, ont contribué à accroître légèrement la représentativité des femmes au sein de l'Assemblée Nationale de 11,37% en 2016 contre 9,4% en 2011, et au niveau des collectivités locales, 7,96% contre 5,07 et d'obtenir une constitution plus sensible au genre incluant des aspects visant à renforcer la promotion de la participation politique des femmes. Conformément au préambule et à l'Article 36 de la Constitution ivoirienne révisée en 2016 qui promeut les droits politiques de la femme, une loi sur le quota favorisant la représentation dans les assemblées élues, a été adoptée en octobre 2019.

En dépit de ces efforts, des défis persistent et ralentissent l'essor de l'élite politique féminine en Côte d'Ivoire.

De plus, les jeunes et les femmes d'une manière générale, très touchés par les répercussions des crises récurrentes qu'a connues le pays, ont accumulé d'importantes lacunes en matière d'éducation et d'emploi. Leur vulnérabilité s'est donc considérablement accrue et ils finissent souvent par devenir des pions d'une concurrence d'intérêts politiques aux niveaux local, régional ou national. Ces jeunes et ces femmes sont le plus souvent victimes et acteurs des tensions sociales au cours des périodes électorales. De ce fait, il apparaît nécessaire, avant la tenue des élections locales, de prévenir les risques d'affrontements et de conflits, tout en les incitant à une plus grande participation et au strict respect des règles de la démocratie et des exigences électorales.

Ainsi, le projet financé en totalité par le PBF devait contribuer à la prévention des risques d'affrontements et de conflits, tout en incitant, d'une part, les populations à une plus grande participation et d'autre part, les populations et les acteurs politiques au strict respect des règles de la démocratie et des exigences électorales.

Il avait pour buts, de façon générale, de contribuer à la création d'un environnement pré et post-électoral apaisé et sécurisé afin de renforcer la participation citoyenne et consolider les acquis de la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire. Le Projet vient compléter et renforcer les initiatives déjà en cours avec certains partenaires techniques engagés dans l'accompagnement des élections en Côte d'Ivoire, tels que le NDI et les différentes plateformes nationales d'appuis aux élections.

Le projet a eu une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones sensibles et potentiellement. Il a été mis en œuvre dans les localités de Abidjan, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Bonon, Katiola, Dabakala, Bondoukou et Bouna.

La formulation du projet a fait l'objet d'une large consultation avec les institutions nationales en charge du processus électoral notamment la Commission Electorale Indépendante (CEI), Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSLCP), le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ; l'Assemblée nationale ainsi que les Organisations de la Société Civile nationale et internationale qui ont l'habitude d'accompagner le processus électoral en Côte d'Ivoire à savoir : l'Institut Gorée de Dakar, le National Democratic Institute (NDI), le Réseau des femmes leaders Africaines, le Forum des femmes des partis politiques, le groupe consultatif de la société civile et la Plateforme des jeunes et des femmes pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire. Toutes ces institutions ont apporté leurs contributions à la définition des trois axes stratégiques, des résultats attendus, ainsi que des activités à mener dans le cadre du projet, en lien avec l'évolution actuelle du contexte socio-politique de la Côte d'Ivoire et les priorités qui s'imposent pour un accompagnement optimal du processus électoral avec les élections locales d'octobre 2018.

Débuté le 10 septembre 2018, le projet s'achève le 31 mars 2020, soit une durée de 18 mois et est financé par le fonds de consolidation de la Paix des Nations Unies pour un montant de 1 200 000 USD. Le PNUD et ONU FEMMES Côte d'Ivoire ont été les agences récipiendaires avec 1 000 000 USD pour le PNUD et 200 000 USD pour ONU FEMMES. Les principaux bénéficiaires du projet sont les leaders politiques (femmes et hommes), les femmes et les, commissaires et fonctionnaires de la CEI, les Organisations de la Société, les plateformes de jeunes et de femmes pour les élections apaisées, le Forum des femmes des partis politiques, les Leaders communautaires et les autorités administratives, les médias et les forces de défense et de sécurité. Les résultats attendus du projet étaient 1) Les acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral, sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées ; 2) Les risques de violences liées au processus électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées ; 3) la participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées. A la fin du projet, la situation est la suivante :

- Des caravanes de sensibilisation à l'endroit des candidats, des guides religieux et leaders communautaires, des chefs coutumiers traditionnels, et de la jeunesse dans les 13 communes du district d'Abidjan ont été réalisées ;
- 60 moniteurs et opérateurs de saisie de la violence, 400 M-Observateurs (Moniteurs-Observateurs) formés;
- Signature du code de bonne conduite par toutes les parties prenantes ;
- Une campagne de sensibilisation /information grand public, « Voter pour ma Mairie et mon Conseil Régional sans violences » a été mise en œuvre dans les régions du Bélier, de la Marahoué, de la Nawa et à Yopougon dans le District d'Abidjan. Dans le but de promouvoir une image positive et non violente du processus électoral, les actions suivantes ont été menées ;
- Cent soixante (160) causeries-débats effectuées avec les femmes sur les thématiques d'élections apaisées et les voies de recours en cas de contestation du résultat dans les localités de Man, Tiapoum, Dabou, Yamoussoukro, Facobly. Ces causeries-débats ont touché au total 3686 femmes ;
- Cent soixante (160) causeries débats, avec les jeunes sur les thématiques d'élections apaisées et sur les voies de recours en cas de contestation du résultat, effectuées avec par la suite 3293 hommes et 843 femmes sensibilisés ;

- Cent soixante-seize (176) rencontres avec les leaders des associations des jeunes et des femmes ont été effectuées et réparties comme suit : 79 leaders de jeunesse et 97 leaders d'associations de femmes.
- Les capacités de 50 relais communautaires jeunes dans les localités d'Abobo et de Zouan-Hounien sur les thèmes du civisme, de la citoyenneté, du processus électoral, de la paix, de la démocratie et de la communication pour un changement de comportement ont été renforcées. Ces 50 relais communautaires ont été constitués en des comités citoyens pour des élections non violentes qui ont mis en œuvre les actions de sensibilisation pendant la période des campagnes électorales ;
- Un (1) système d'alerte précoce et de réponse rapide rendu fonctionnel le Jour du Scrutin ;
- les capacités matérielles des Commissions Electorales Locales ont été renforcées ;
- Quatre cents (400) Observateurs du scrutin répartis sur certaines Communes.
- Soixante (60) moniteurs de la violence répartis sur certaines Communes ;
- Renforcement des capacités techniques de 88 femmes candidates aux élections locales, 80 femmes leaders et de partis politiques et (51) jeunes filles de partis politiques sur le leadership féminin, les dispositifs électoraux en Côte d'Ivoire, le cadre juridique des élections, la conduite d'une campagne électorale, la prise de parole et stratégie de communication et de négociation ;
- La stratégie genre de la CEI a été élaboré ;
- Une pépinière des jeunes filles en politiques a été mise en place
- Des cadres d'échanges pour la prévention des violences électorales auront été réalisés ;
- 

Le projet d'appui au processus démocratique en Côte d'Ivoire a sur la période de réalisation mené des actions tant au plan institutionnel que communautaire. Au moment où se réalise l'évaluation finale, la Côte d'Ivoire se prépare à affronter de nouvelles échéances électorales dans un environnement politique animé par différents partis politiques. Cet environnement s'avère complexe car l'évaluation devra tenir compte de l'actualité pour faire des analyses objectives et nuancées sur les résultats engendrés par le projet. Les zones d'intervention du projet comptaient un peu plus de 10 millions d'habitants dont 50% de femmes. Il est à noter que toutes les zones ne pourront pas être visitées par la/ le consultant (e) en évaluation, toutefois, il conviendra de définir des zones selon des critères de choix objectifs et documentés.

<b>Informations sur le projet</b>	
<b>Titre du projet</b>	Appui au Processus Démocratique et de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire
<b>Numéro Atlas</b>	CIV10-00111529
<b>Produit et résultat institutionnel</b>	<p><b>Résultat 1</b> : Les acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral, sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées.</p> <p><b>Résultat 2</b> : Les risques de violences liées au processus électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.</p> <p><b>Résultat 3</b> : La participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées.</p>
<b>Pays</b>	Côte d'Ivoire
<b>Région</b>	Abidjan, Aboisso, Bouna, Agboville, Bouaké, Bingerville, Séguéla, San Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessedougou, Daloa, Bonon, Dabakala, Bondoukou et Bouna
<b>Date de signature du document de projet</b>	31 août 2018

<b>Dates du projet</b>	Démarrage : 10 septembre 2018	Fin prévue : 31 mars 2020
<b>Budget du projet</b>	1 200 000 USD	
<b>Dépenses engagées à la date de l'évaluation</b>	887 883,58 USD	
<b>Source de financement</b>	Fonds de consolidation de la Paix	
<b>Gender Marker</b>	2	
<b>Agence d'exécution</b>	PNUD, ONU FEMMES	

## **2. Objectif de l'Objet, champs et objectifs de l'évaluation**

L'objectif est de conduire une évaluation sur l'acquis du projet d'appui au processus démocratique en Côte d'Ivoire et les effets sur les communautés cibles afin de connaître et documenter les changements qui ont eu lieu au cours de l'intervention. Cette étude permettra d'évaluer la valeur ajoutée de l'approche des agences et la pertinence de l'approche innovatrice du projet et mieux évaluer l'amélioration apportée par le projet sur les dynamiques sociales, communautaires et de conflit. Cet exercice devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats escomptés ou non afin d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte des Droits Humains et l'égalité des sexes selon les critères d'évaluation de l'OECD-DAC.

Cette évaluation de fin de projet a pour objectifs suivants :

- Évaluer globalement les résultats atteints par le projet ;
- Évaluer si et dans quelle mesure le projet a eu un effet réel en termes de consolidation de la paix (en lien avec les axes et résultats du Projet d'Appui à la Consolidation de Paix) dans les zones d'intervention ciblées de façon directe ou à travers des effets catalytiques, y compris la pertinence de la théorie de changement (la logique de l'approche) proposée par le projet autour des dividendes de la paix ;
- Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et l'effet des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ainsi que les mécanismes en place pour la pérennisation des résultats ;
- Évaluer le niveau de satisfaction des différents acteurs clés par rapport au projet lui-même et aux résultats atteints ;
- Identifier les principaux enseignements à tirer de la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées ;
- Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.
- Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet) ; sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d'intervention.

## **3. Critères d'évaluation et questions clés**

### **3.1. Pertinence**

Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales du moment en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités nationales en matière de promotion de la Femme, ainsi que dans les produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et les ODD ?

- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l'effet correspondant du programme de pays ?
- Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?

- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays ?

### **3.2. Efficacité**

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et aux priorités de développement nationales ?
- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ?
- La stratégie de partenariat du PNUD et de ONU femmes a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?
- Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?
- Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?

### **3.3. Efficience**

- Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
- Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficace ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?
- Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?
- Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?
- Dans quelle mesure les systèmes de S&E mise en place et utilisés par le PNUD et ONU Femmes permettent-ils d'assurer une gestion efficace et efficace du projet ?

### **3.4. Cohérence**

- Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD de ONU femmes et d'autres projets du PACOP ? Quelles ont été les synergies développées ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU Femmes ont-ils adhéré ?
- Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions notamment en matière de genre ?
- Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?

### 3.5. Durabilité

- Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
- Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
- Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les actions du PNUD et de ONU Femmes représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?
- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Les aspirations à long terme des femmes et des hommes sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?
- Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée?
- Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?
- Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- Dans quelle mesure les interventions du PNUD et de ONU femmes disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
- Quels sont les effets catalytiques du projet ?
- 

### 3.6. Effets/Changements

- Quels sont les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires à long terme produits par le projet, directement ou indirectement ?
- Quels sont les effets intentionnels et non intentionnels, positifs et négatifs pendant la durée du projet?
- Quelle est la preuve que le projet a permis aux jeunes femmes en particulier de contribuer efficacement au processus démocratique ?
- Quelles sont les preuves que le projet a permis d'accroître la représentativité des femmes dans les assemblées élues?

**NB :** L'évaluation ne sera pas en mesure d'évaluer pleinement l'impact du projet compte tenu de sa durée et du fait que l'évaluation intervient pendant que le projet est encore en cours. Mais elle répondra aux questions suivantes, qui permettront d'identifier les effets immédiats du projet, qui détermineront l'impact sur le long terme :

### 3.7. Questions transversales Droits fondamentaux

Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des travaux du PNUD et de ONU Femmes ?

## Égalité des sexes

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

## 4. Méthodologie de l'évaluation

### Approche

L'évaluation se reposera sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative et la méthodologie du/de la consultant(e), la collecte de données et leur analyse reflèteront cette approche. La partie quantitative visera à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet. Cette partie de l'évaluation prendra le cadre de résultats du projet comme son point de départ.

L'évaluation réunira les données nécessaires pour renseigner les indicateurs au niveau d'effet du cadre de résultats. Ceci comprendra dans certains cas d'établir des valeurs de référence pour certains indicateurs à travers des enquêtes rétrospectives.

La partie qualitative complétera la partie quantitative et visera à approfondir l'analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du projet pourrait contribuer à la cohésion sociale et la réduction du niveau de conflictualité. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuelles attribués au projet et difficilement captées par enquête quantitative. Enfin, l'enquête qualitative a pour but de mieux comprendre les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects et les questionnaires et guides d'entretien comprendront des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de s'exprimer librement.

### Collecte de données

L'évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs et sensibles au genre. Dans le cas où les visites sur le terrain seraient impossibles du fait de l'actualité sanitaire liée à pandémie du COVID 19, et du manque de membres de l'équipe d'évaluation locale, les données devront être collectées à distance. Des interviews Skype, des questionnaires mobiles, des enquêtes en ligne, des plateformes de collaboration et des images satellites pourraient être utilisées pour collecter des données. Les parties prenantes qui font face à des urgences existantes doivent être prévenues à l'avance afin de faciliter les éventuels ajustements des délais

**Examen documentaire de tous les documents pertinents :** Il s'agit notamment d'analyser :

- Le document de projet (accord de contribution)
- La théorie du changement et le cadre de résultats
- Les rapports de contrôle de la qualité du projet ;
- Les plans de travail annuels ;
- Les notes conceptuelles des activités ;
- Les rapports trimestriels et annuels consolidés ;
- Le rapport de suivi axé sur les résultats ;
- Les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ;
- Les rapports de suivi technique/financier.
- Etudes et évaluations antérieures.
- Les rapports et articles des activités réalisées

**Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes :** avec le Secrétariat du PBF, les homologues gouvernementaux, les membres de la communauté des donateurs, les représentants des principales organisations de la société civile, certains membres de l'UNCT et les partenaires d'exécution ;

**Discussions de groupes ou avec des informateurs clés,** y compris des hommes et des femmes, des bénéficiaires et des parties prenantes. Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Le rapport final d'évaluation ne doit pas permettre d'établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques.

**Visites sur le terrain** et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles. L'évaluateur est tenu d'appliquer une approche participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l'évaluation, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires directs ;

L'approche méthodologique retenue, y compris le calendrier des entretiens, des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l'évaluation doit être clairement présentée dans le rapport de démarrage et doit faire l'objet de discussions poussées et d'un accord entre les parties prenantes du PNUD, de ONU Femmes et le consultant.

## 5. **Livrables**

Il est attendu du / de la consultant (e) :

- Un rapport de démarrage (10-15 pages)

Le rapport doit être préparé par le / la consultant( e) avant d'entamer la collecte de données complémentaires (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain) et après consultation de la documentation fournie et des premiers entretiens.

Le rapport initial doit inclure le programme détaillé des tâches, activités de la prestation en désignant les personnes responsables et les moyens matériels prévus.

- Un rapport provisoire (40-60 pages):

Le / la consultant (e) doit soumettre aux parties prenantes, un rapport provisoire afin que celles-ci s'assurent de la prise en compte des normes de qualité.

- Un rapport final en français ( 40-60 pages au plus hors annexes) dont le contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission (voir annexes).

## 6. **Profil du / de la consultant( e) national(e)**

Le / la consultant(e) devra répondre aux exigences suivantes :

- Justifier d'une formation **BAC+4** en sciences sociales, sciences économiques, sciences juridiques ou tout domaine équivalent ;
- Avoir au moins 07 années d'expérience dans la conduite d'évaluation externe de projet/programme de de cohésion sociale, de consolidation de la paix, développement et de genre ;
- Avoir une bonne maîtrise de la gestion axée sur les résultats des projets et programmes de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'évaluation sensible au genre et une expérience avérée de la conduite d'évaluation liées au genre ;
- Avoir une bonne connaissance et une expérience avérée (au moins 05 ans) en matière de gestion des conflits et consolidation de la Paix ;
- Disposer d'une excellente capacité d'analyse de synthèse, de rédaction solide et une compétence avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;
- Avoir une connaissance prouvée en gestion de cycle de projet ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte ivoirien en particulier des zones d'intervention ;
- Observer une indépendance vis-à-vis des parties impliquées ;
- Avoir une bonne capacité de communication ;
- Avoir à son actif au moins deux rapports d'évaluation ;

## 7. **Déontologie de l'évaluation**

La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE et de l'OCDE-CAD. Le consultant doit veiller à sauvegarder les droits et la

confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. Le consultant doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d'évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l'évaluation uniquement, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD, de ONU Femmes et de ses partenaires ».

## **8. Durée de la mission**

L'évaluation se déroulera entre les mois de mai 2020 et s'étendra sur 25 jours ouvrés.

## **9. Modalités d'exécution**

### **i. Le responsable de l'évaluation**

Le responsable de l'évaluation donne son avis quant à l'acceptation finale de l'évaluation, ainsi que pour la validation de toutes les étapes du processus d'évaluation, notamment : a) vérification de l'évaluabilité ; b) finalisation des termes de référence de l'évaluation, c) définition de la composition requise de l'équipe d'évaluation et son recrutement ; d) validation du rapport de démarrage, e) coordination et consolidation des commentaires sur la version préliminaire du rapport d'évaluation, et f) acceptation des rapports d'évaluation finaux. Le responsable de l'évaluation est le spécialiste en suivi-évaluation du PNUD en binôme avec le Spécialiste suivi-évaluation de ONU Femmes.

### **ii. Le responsable du Programme**

Le rôle du responsable du programme (spécialiste programme Gouvernance et Etat de Droit) en binôme avec le responsable Programme ONU Femmes est de soutenir la mise en œuvre d'une évaluation. Afin de garantir l'indépendance et la crédibilité de l'évaluation, il ne gère pas directement l'évaluation. Toutefois, il fournit les documents et les données demandées et soutenir l'évaluation dans son ensemble, notamment la mission de collecte des données.

### **iii. Le Groupe de Référence**

Il est établi un groupe de référence composé de représentants des principaux partenaires et parties prenantes, afin de soutenir l'évaluation et de proposer des commentaires et des orientations aux étapes importantes du processus d'évaluation. Le groupe de référence garantit la transparence du processus et renforce la crédibilité des résultats de l'évaluation. Il est composé de :

- La Commission Electorale Indépendante (CEI) ;
- Le ministère du Plan et du Développement ;
- Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSLCP) ;
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- Le PNUD ;
- ONU FEMMES ;
- Le Secrétariat technique du PBF .

## **10. Calendrier du processus d'évaluation**

Activité	Nombre de jours estimés	Échéance de réalisation	Lieu	Entité responsable
<b>Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage</b>				
Réunion d'information avec le PNUD et ONU Femmes (responsables de programme et personnel affecté au projet en fonction des besoins)		À la signature du contrat	PNUD	Responsable de l'évaluation et chargé de programme ONU Femmes
Transmission des documents pertinents au/ à la consultant(e) en évaluation		A la signature du contrat	Par email	Coordination du projet
Examen documentaire, conception de l'évaluation, définition de la méthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter	5 jours	Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat	A domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum)		Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat		Consultant(e) en évaluation
Commentaires et validation du rapport de démarrage		Dans un délai d'une semaine à compter de la réception du rapport de démarrage	PNUD	Responsable de l'évaluation
<b>Étape 2 : Mission de collecte des données</b>				
Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion	15 jours	Dans un délai de quatre semaines après la signature du contrat	Abidjan et dans les zones d'intervention	À organiser par le PNUD /ONU Femmes avec les partenaires de projet locaux, le personnel du projet, les autorités locales, les ONG,
Réunion d'information avec le PNUD, ONU Femmes et les principales parties prenantes	1 jour		Abidjan	Consultant(e) en évaluation
<b>Étape 3 : Rédaction du rapport d'évaluation</b>				
Préparation de la version préliminaire du rapport d'évaluation (50 pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages)	5 jours	Dans un délai de trois semaines après la fin de la mission de terrain	Domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport provisoire de l'évaluation				Consultant(e) en évaluation
Envoi des commentaires consolidés du PNUD, de ONU Femmes et des parties prenantes sur le rapport provisoire		Dans un délai de 2 semaines à compter de la date de réception du rapport provisoire	PNUD	Responsable de l'évaluation et Groupe de référence de l'évaluation
Réunion d'information avec le PNUD/ONU Femmes	1 jour	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception des commentaires	PNUD	PNUD, ONU Femmes groupe de référence, consultant en évaluation

Finalisation du rapport d'évaluation en intégrant les ajouts et commentaires transmis par le personnel du projet et le bureau pays du PNUD et ONU Femmes	3 jours	Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport final d'évaluation au bureau de pays du PNUD (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique)		Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Consultant(e) en évaluation

## 11. Paiement

Délivrables	Délais	Montant
Rapport de démarrage	A 3 jours ouvrés du début de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours ouvrés à partir du début de la mission	50%
Rapport final de l'étude	A la fin du contrat dès la remise du rapport final	30%

**NB** : Tous les rapports sont validés et certifiés avant paiement.

## 12. Modalité de soumission

Le dossier de candidature devra être constitué de :

**i. Une offre technique incluant :**

- La compréhension des TDR, la matrice d'évaluation et la méthodologie d'évaluation proposée ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches précisant les moyens humains et matériels affectés à chaque étape de la prestation ;
- Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets ;
- Le Curriculum Vitae du consultant ;

**ii. Une offre financière incluant :**

- Les honoraires du consultant
- Les coûts liés aux ressources humaines et matériels impliqués

## 13. Critères d'évaluation des offres techniques et financières

a) Le nombre de points attribués pour chaque critère technique est le suivant :

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :							
Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques	Note maximum	Consultant					
		A	B	C	D	E	
1.	Qualification et expérience	40					

2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes et références clés	20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine de la consolidation de la paix	20					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ?	10					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					

2.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	20					
2.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
Total		50					

a) Evaluation finale

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière ;

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire mensuel incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais relatifs à la mission dans les localités de l'intérieur du pays);

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems ;

**b) Les deux propositions doivent être placées sous plis scellés distincts et porter la mention : CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR L' EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE EN CÔTE D'IVOIRE**

c) Les dossiers sont à déposer au bureau du PNUD Côte d'Ivoire à l'adresse :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio ? 01 BP 1747 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE, au plus tard le ... à...heures 00**

d) Toute proposition technique et financière transmise dans des enveloppes non scellées et pas séparées, seront rejetées.

	Préparé par	Visé par	Approuvé par
Nom			
Signature			
Date			

#### **DETAIL DES COUTS :**

##### **Détail des couts par élément :**

<b>Elements</b>	<b>Coût Unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Cout total pour durée du Contrat</b>
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			

#### **14. Annexes des TDR**

1. Cadre de résultats et théorie du changement de l'intervention ;
2. Une liste des principales parties prenantes et des autres personnes à consulter, avec des informations concernant l'organisation dont elles dépendent et leur importance pour l'évaluation, ainsi que leurs coordonnées ;
3. Listes des sites à visiter ;
4. Listes des documents à consulter ainsi que des sites internet à visiter ;
5. Matrice d'évaluation ;
6. Format du rapport d'évaluation ;
7. Code de conduite

## **1. Théorie de changement et cadre de résultats**

### **Théorie du changement du projet**

Dans le contexte sociopolitique fragile à l'approche des échéances électorales en Côte d'Ivoire, Si un cadre d'échanges entre les acteurs politiques, les leaders communautaires, avec l'appui des plateformes de dialogues pour des élections apaisées et transparentes, est appuyé et fonctionnel, Si les institutions impliquées dans le processus électoral intègrent effectivement le genre dans le processus, et que les femmes sont plus à même d'exercer un leadership politique transformationnel, Si les jeunes, les acteurs des médias sont formés et sensibilisés sur leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits et leurs capacités renforcées et Si ces derniers participent massivement aux élections locales à venir, Alors le processus électoral se déroulera dans un sentiment d'inclusivité et dans un environnement apaisé favorable à la consolidation de la paix.

**Annex B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)**

<b>Résultats1:</b> <b>Les acteurs politiques, les jeunes et les femmes</b>	<b>Produits</b>	<b>Indicateurs1 a :</b> Pourcentage des acteurs politiques, des jeunes et des femmes ayant confiance au processus électoral	<b>Moyens de vérification/ A la fin de la campagne collective</b>	<b>Etapas</b>
<b>notamment des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées</b>		<b>Données de Référence :</b> AD  <b>Cible :</b> Au moins 50% des acteurs politiques des jeunes et des femmes ont confiance au processus électoral	Rapport de la campagne Electorale / A la fin de la campagne	
		Indicateur 1 b : Proportion des parties politiques ayant adhéré au code de bonne conduite  Données de Référence : 20%  Cible: 100% des parties politiques	Rapport de l'Observatoire de Bonne Conduite / A la fin des élections	
	<b>Produit 1.1: Une plateforme multipartite de dialogue est mise en place et fonctionnelle</b>	Indicateur 1.1.1 : Nombre de rencontres périodiques organisées par la plateforme  Données de Référence : 00  Cible : 06	Rapports de la Plateforme multipartite / A la fin du processus	
	Indicateur 1.1.2 : Nombre d'acteurs politiques et membres d'OSC qui ont leurs capacités renforcées en matière de dialogue politique	Rapports de formations de la plateformes / A la fin des formations		

		Données de Référence : 75 acteurs des partis politiques et des membres des OSC formés  Cible ; Au moins 5 leaders par parti politique, OSC formés		
		Indicateur 1 c : Niveau de participation des partis politiques aux élections locales de 2018  Données de Référence : 00%  Cible: Au moins _80% des parties politiques	Rapports de la CEI Rapports des OSC à la fin des élections	
	<b>Produit 1.2 : Les partenaires nationaux sont appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral</b>	Indicateur 1.2.1 : Nombre de dialogues initiés par les leaders religieux et communautaires  Données de Référence : 00  Cible : Au moins 25 dialogues initiés	Rapports des dialogues / A la fin des séances	
		Indicateur 1.2.2 : Nombre de campagnes de sensibilisation et de dialogue sur des élections sans violences menées par les partenaires nationaux	Rapports des Campagnes de sensibilisation	Avant les élections

		Données de Référence : 17 campagnes au niveau local pour des élections non violentes organisées par les OSC  Cible: Au moins une campagne dans chaque localité cible du projet (25 campagnes)		
	<b>Produit 1.3 : La capacité des jeunes et des femmes des partis politiques est renforcée en matière d'élections et de paix</b>	Indicateur 1.3.1 : Nombre de jeunes (par sexe) capable d'utiliser l'outil BRIDGE  Données de Référence : 30 membres de 7 OSC de la Plateforme des jeunes et des femmes formés BRIDGE  Cible : 100 jeunes pairs formateurs dont 50 femmes	Rapports de Formations / A la fin des formations	
		Indicateur 1.3.2 : Nombre de causeries-débats et de sensibilisations de proximité initié par la plateforme des clubs de paix  Données de Référence : 7 causeries débats organisés par les Club de paix opérationnels dans les universités et grandes écoles  Cible : Au moins 4 causeries-débats et de sensibilisations de proximité	Rapports des séances de sensibilisations / A la fin des sensibilisations	

		organisées par chaque club de paix soit 11 causeries en valeur cumulée		
		Indicateur 1.3.3. Nombre de jeunes affiliés aux partis politiques en matière de dialogue et actions non violentes  Données de Référence :00  Cible: Au moins 100 jeunes dont 50 femmes		
<b>Résultat 2:</b>  <b>Les risques de violences liées au processus et à l'environnement électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et réactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.</b>		Indicateur 2 a : Proportion de cas incidents signalés par la plateforme de veille situationnelle mise en place  Données de Référence : 90% des cas signalé lors de l'élection présidentielle de 2015  Cible : 100% des cas signalés	Rapports de la Plateforme de veille situationnelle / A la fin du processus	
		Indicateur 2 b : Nombre d'incidents sécuritaires signalée pendant les élections locales dans les zones cibles du projet  Données de Référence :2 cas de violences enregistrés à Divo lors des élections législatives	Sondages périodiques et Etudes de perceptions Rapports de la CEI / A la fin du processus	

		Cible :0 cas de violence dans les zones cibles du projet		
	<b>Produit 2.1 : Une plateforme de veille situationnelle avec l'appui technique des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées et transparentes est mise en place et fonctionnelle</b>	Indicateur 2.1.1 : Nombre d'organisations de jeunes et de femmes qui participent régulièrement au sein de la plateforme de veille  Données de Référence : 07 (organisations membres de la précédente plateforme de 2015)  Cible : Toutes les OSC impliquées dans le processus électoral	Rapport de la Plateforme de veille	
		Indicateur 2.1.2 : Proportion de plaidoyers initiés par la Plateforme de veille par rapport aux cas référés  Données de Référence : 0 Cible : Au moins 90% de plaidoyers pour les cas référés	Rapports des séances de travail et de plaidoyers organisés	
		Indicateur 2.1.3 : Proportion de plaintes rapportées particulièrement les violences à l'égard des femmes par la Plateforme de veille situationnelle à la CEI et aux instances en charge de ces cas  Données de Référence : AD	Rapport de la CEI	

		Cible : 100% des cas		
	<b>Produit 2.2 : La Commission électorale indépendante est appuyée et promeut le dialogue et la paix</b>	Indicateur 2.2.1 : Nombre de personnel (par sexe) de la CEI qui ont la capacité renforcée sur le programme BRIDGE  Données de Référence : 00 Cible : Tout le personnel technique de la CEI	Rapport de formations	
		Indicateur 2.2.2 : Proportion d'alertes reçues, traitées par la CEI  Données de Référence :00  Cible : 80% des alertes reçues, traitées et/ou en cours de traitement	Rapports de la CEI	
		Indicateur 2.2.3 : Nombre d'émissions radio réalisées par le CEI  Données de Référence : 00 Cible : Au moins 12 émissions radios sur la période de la campagne électorale	Rapports de la CEI	
<b>Résultat 3 :</b>  <b>La participation des femmes dans le processus électoral et</b>		Indicateur 3 a : Taux de participation des femmes dans le processus électoral  Données de Référence : 49,52%	Rapports de la CEI	

<b>leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées</b>		Cible: Au moins 60% des femmes inscrites sur la liste électorale participent au vote		
		Indicateur 3 b : Pourcentage de Femmes Elues Locales par rapport au nombre total d'élus  Données de Référence : 5% des maires élus et 3% femmes présidente de conseil régional Cible: Au moins 10% de femmes maires et 9% de femmes conseillères	Rapports de la CEI	
	<b>Produit 3.1 : Le cadre légal relatif aux élections est révisé pour encourager la représentation des femmes</b>	Indicateur 3.1.1 : Nombre de séances de plaidoyers en faveur du projet de loi relatif à la promotion des droits politiques des femmes dans les assemblées élues.  Données de Référence: 0 Cible: Au moins 5 séances de plaidoyer organisées	Rapports des Plaidoyers	
	Indicateur 3.1.2 : Nombre de leaders communautaires, autorités préfectorales, les élus locaux qui sont mieux informés sur le rôle de la femme dans la prise de décision et leur rôle dans la prévention des violences en période électorale ;	Rapports de formation		

		Données de Référence : 0 Cible: 50 leaders		
	<b>Produit 3.2 : Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership sont renforcées</b>	Indicateur 3.2.1 : Nombre de femmes et de jeunes filles qui sont les capacités renforcées en leadership  Données de Référence : 00 Cible: 100 femmes et jeunes filles coachées	Rapports de Formations	
		Indicateur 3.2.2 : Nombre de cellules d'appuis aux femmes candidates créées  Données de Référence: 0 Cible: Au moins 1 cellule créée	PV de création des cellules	
	<b>Produit 3.3 : La population et les partis politiques sont sensibilisés à la question de la violence à l'égard des femmes en politique</b>	Indicateur 3.3.1 : Nombre de sessions de campagnes organisées sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique  Données de Référence: 00 Cible: 25 sessions de campagnes dont au moins une campagne dans chaque localité cible du projet	Rapports de formation	
		Indicateur 3.3.2 : Nombre d'initiatives relatives à l'observation du genre appuyées  Données de Référence: 00	Rapports d'activités	

		Cible: Au moins une initiative appuyée		
--	--	--	--	--

2. Liste des principales parties prenantes et des autres personnes à consulter, avec des informations concernant l'organisation dont elles dépendent et leur importance pour l'évaluation, ainsi que leurs coordonnées

3. Liste des sites à visiter

4. Listes des documents à consulter ainsi que des sites internet à visiter

5. Modèle de Matrice d'évaluation

Critère d'évaluation correspondant	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Outils/ méthodes de collecte des données	Indicateurs/ Norme de réussite	Méthode d'analyse des données

6. Modèle de rapport d'évaluation

1. **Titre et pages de garde** : doivent indiquer les informations de base suivantes :

- Nom de l'intervention évaluée ;
- Dates de l'évaluation et du rapport ;
- Pays de l'intervention évaluée ;
- Noms des évaluateurs et organisations auxquelles ils sont affiliés ;
- Nom de l'organisation ayant demandé l'évaluation ;
- Remerciements.

2. **Informations relatives à l'évaluation et au projet** : à inclure dans toutes les versions finales des rapports d'évaluation, sur la deuxième page (et sur une seule page) :

Informations sur le projet		
Titre du projet		
Numéro Atlas		
Produit et résultat institutionnel		
Pays		
Région		
Date de signature du document de projet		
Dates du projet	Démarrage	Fin prévue
Budget du projet		

Dépenses engagées à la date de l'évaluation	
Source de financement	
Gender Marker	
Agence d'exécution	

Informations relatives à l'évaluation		
Type d'évaluation (projet/réalisation/thématique/DPP etc.)		
Finale/mi-parcours/autre		
Période évaluée	Début	Fin
Évaluateurs		
Adresse email de l'évaluateur		
Dates de l'évaluation	Début	Fin

3. **Table des matières**, y compris pour les encadrés, les figures, les tableaux et les annexes, avec les numéros de page.
4. **Liste des sigles et abréviations.**
5. **Résumé analytique** (quatre pages maximum) : Une section indépendante de deux ou trois pages :
  - Décrivant brièvement le sujet de l'évaluation (le(s) projet(s), programme(s), politiques ou autre intervention évalués).
  - Expliquant l'objet et les objectifs de l'évaluation, y compris son public et ses utilisations attendues.
  - Décrivant les principaux aspects de l'approche et des méthodes d'évaluation.
  - Résumant les principales constatations, conclusions et recommandations.
  - Indiquant les normes de qualité et la note de qualité des évaluateurs.
6. **Introduction**
  - Expliquer pourquoi l'évaluation a été effectuée (l'objet), pourquoi l'intervention est évaluée à ce moment précis, et les raisons justifiant le choix des questions.
  - Identifier le principal public cible ou les utilisateurs de l'évaluation, ce qu'ils souhaitent en apprendre et pourquoi, et la manière dont il est attendu qu'ils utilisent les résultats de l'évaluation.
  - Identifier l'intervention objet de l'évaluation (le(s) projet(s), programme(s), politiques ou autre intervention évalués - cf. section suivante portant sur l'intervention).
  - Familiariser le lecteur avec la structure et le contenu du rapport et la manière dont les informations qu'il contient répondent aux objectifs de l'évaluation et satisfont aux besoins en information des utilisateurs attendus de l'évaluation.
7. **Description de l'intervention** : permet aux utilisateurs du rapport de comprendre la logique, d'apprécier les mérites de la méthodologie d'évaluation et de comprendre l'applicabilité des résultats de l'évaluation. La description doit être suffisamment précise pour rendre le rapport intelligible pour ses utilisateurs. La description doit :
  - Décrire ce qui est évalué, qui entend en tirer parti, et la problématique ou la question à traiter.

- Expliquer le modèle ou le cadre des résultats attendus, les stratégies de mise en œuvre et les principales hypothèses sous-tendant la stratégie.
- Établir les liens avec les priorités nationales, les priorités du PNUAD, les cadres financiers pluriannuels de l'organisation ou les objectifs du Plan stratégique, ou d'autres plans ou objectifs propres au pays ou au programme.
- Identifier la phase de mise en œuvre de l'intervention et les modifications majeures éventuelles (par ex. plans, stratégies, cadres logiques) au fil du temps, et expliquer les implications de ces changements pour l'évaluation.
- Identifier et décrire les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leurs rôles respectifs.
- Identifier les questions transversales pertinentes traitées par l'évaluation, telles que l'égalité des sexes, les droits fondamentaux, les groupes marginalisés ou l'engagement à ne laisser personne de côté.
- Décrire la portée de l'intervention, notamment le nombre de volets (ou phases d'un projet) et la taille de la population cible pour chaque volet.
- Indiquer le montant total des ressources, y compris les ressources humaines, et les budgets.
- Décrire le contexte entourant les facteurs sociaux, politiques, économiques et institutionnels, ainsi que le paysage géographique dans lequel opère l'intervention et expliquer les effets (défis et opportunités) que présentent ces facteurs pour la mise en œuvre et les résultats.
- Signaler les faiblesses dans la conception (par ex. dans la logique d'intervention) ou d'autres contraintes dans la mise en œuvre (par ex. ressources limitées).

8. **Champ et objectifs de l'évaluation** : le rapport doit présenter un argumentaire clair du champ, des objectifs principaux et des grandes questions de l'évaluation.

- **Champ de l'évaluation** : le rapport doit définir les paramètres de l'évaluation, par exemple la période examinée, les segments de la population cible considérés, la zone géographique couverte et les volets, produits ou résultats qui ont été (ou non) évalués.
- **Objectifs de l'évaluation** : le rapport doit expressément identifier les types de décisions que les utilisateurs de l'évaluation seront amenés à prendre, les questions qu'ils devront se poser pour prendre ces décisions, et les résultats que devra obtenir l'évaluation pour contribuer à ces décisions.
- **Critères d'évaluation** : le rapport doit définir les critères d'évaluation ou les normes de performance utilisés<sup>1</sup>. Le rapport doit justifier le choix des critères spécifiques utilisés pour l'évaluation.
- **Questions d'évaluation** : elles définissent les informations que l'évaluation va générer. Le rapport doit lister les principales questions d'évaluation qui seront traitées et expliquer dans quelle mesure les réponses à ces questions correspondent aux informations dont ont besoin les utilisateurs.

9. **Approche et méthodes d'évaluation**<sup>2</sup> : Le rapport d'évaluation doit décrire en détail les approches méthodologiques, les méthodes et les analyses choisies, les raisons de ces choix, et dans quelle mesure, tenant compte des contraintes de temps et d'argent, les approches et méthodes employées ont généré des données permettant de répondre aux questions d'évaluation et de remplir les objectifs de l'évaluation. Le rapport doit préciser de quelle manière l'égalité des sexes, la vulnérabilité et l'inclusion sociale ont été prises en compte dans la méthodologie, notamment de quelle manière les méthodes de collecte et d'analyse des données ont tenu compte du genre, utilisé des données ventilées et ont consulté différents groupes de parties prenantes. La description doit permettre aux

<sup>1</sup> Les critères les plus communément appliqués dans le cadre d'évaluations au PNUD sont les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficacité et durabilité auquel s'ajoute la cohérence.

<sup>2</sup> Tous les aspects de la méthodologie décrite doivent être intégralement traités dans le rapport. Certaines informations techniques peuvent être détaillées dans les annexes au rapport

utilisateurs de l'évaluation d'apprécier les mérites des méthodes employées par l'évaluation et la crédibilité des constatations, des conclusions et des recommandations. La description de la méthodologie doit aborder chacun des éléments suivants :

- **Approche de l'évaluation**
- **Sources de données** : les sources d'information (documents et parties prenantes consultés) ainsi que les raisons justifiant ces choix et la manière dont les informations obtenues ont permis de répondre aux questions d'évaluation.
- **Échantillon et cadre d'échantillonnage** : si un échantillon a été utilisé : décrire sa taille et ses caractéristiques, les critères de sélection (par ex. femmes célibataires de moins de 45 ans), le processus de sélection de l'échantillon (par ex. au hasard, dirigé), le cas échéant, la manière dont ont été assignés les groupes de contrôle et de traitement, et dans quelle mesure l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population cible, en signalant notamment les limites de l'échantillon en termes de généralisation des résultats.
- **Instruments et procédures de collecte des données** : les méthodes ou procédures utilisées pour recueillir les données, ainsi que les instruments de collecte (par ex. protocoles d'entretien), leur adéquation par rapport à la source de données, et les preuves de leur fiabilité et de leur validité, et la manière dont ils tiennent compte de la problématique hommes-femmes.
- **Normes de performance**<sup>3</sup> : la norme ou la mesure de référence qui sera utilisée pour évaluer la performance au regard des questions de l'évaluation (par ex. indicateurs nationaux ou régionaux, échelle de notation).
- **Participation des parties prenantes** à l'évaluation et dans quelle mesure le degré de participation des hommes et des femmes a contribué à la crédibilité de l'évaluation et de ses résultats.
- **Considérations éthiques** : les mesures adoptées pour protéger les droits et la confidentialité des informateurs (se référer au guide du GNUE « Directives éthiques pour les évaluateurs » pour plus d'informations<sup>4</sup>).
- **Informations relatives aux évaluateurs** : La composition de l'équipe d'évaluation, le profil et les compétences des membres de l'équipe, la pertinence des compétences de l'équipe dans son ensemble, la parité et la représentation géographique au regard de l'évaluation.
- **Principales limites de la méthodologie** à identifier et à mentionner ouvertement au regard de leurs implications pour l'évaluation, ainsi que les mesures prises pour atténuer ces contraintes.

10. **Analyse des données** : le rapport doit décrire les procédures utilisées pour analyser les données recueillies afin de répondre aux questions d'évaluation. Il doit détailler les différentes étapes et phases de l'analyse qui a été effectuée, notamment les étapes visant à confirmer la fiabilité des données et les résultats pour différents groupes de parties prenantes (hommes et femmes, différents groupes sociaux, etc.). Le rapport doit également justifier l'adéquation des analyses au regard des questions d'évaluation. Les éventuelles faiblesses de l'analyse des données ou les lacunes ou limites relatives aux données doivent être évoquées, y compris leur influence possible sur l'interprétation des données ou les conclusions tirées.

11. **Les constatations** doivent être présentées sous forme d'énoncés de faits fondés sur l'analyse des données. Elles doivent être structurées autour des questions d'évaluation de manière à ce que les utilisateurs du rapport puissent rapidement faire le lien entre les questions posées et les constats réalisés. Les différences entre les résultats anticipés et les résultats réels doivent être expliquées, ainsi

---

<sup>3</sup> Une matrice résumant les sources de données, les outils ou méthodes de collecte pour chaque source, et la norme ou la mesure de référence pour chaque question d'évaluation est un bon outil de visualisation pour simplifier la logique de la méthodologie au lecteur

<sup>4</sup> GNUE, « Ethical Guidelines for Evaluation », juin 2008. Disponible ici : <http://www.uneval.org/document/detail/102>

que les facteurs affectant la réalisation des résultats attendus. Les hypothèses ou les risques relatifs à la conception du projet ou du programme et qui ont ensuite affecté la mise en œuvre doivent être mentionnés. Les constatations doivent tenir compte d'une analyse de la problématique hommes-femmes et des questions transversales.

12. **Les conclusions** doivent être exhaustives et équilibrées, en mettant en avant les forces, les faiblesses et les résultats de l'intervention. Elles doivent être largement étayées par les preuves et s'inscrire dans la logique des constatations de l'évaluation. Elles doivent répondre aux principales questions de l'évaluation et donner des pistes de réflexion pour l'identification ou la résolution des problèmes ou des questions importantes pertinents pour la prise de décisions des utilisateurs attendus, y compris les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
13. **Recommandations** : le rapport doit présenter des recommandations pratiques, applicables, à l'attention des utilisateurs cibles du rapport concernant les mesures à adopter ou les décisions à prendre. Leur nombre doit être raisonnable. Les recommandations doivent être directement étayées par des preuves et liées aux constatations et aux conclusions relatives aux questions clés traitées par l'évaluation. Elles doivent mentionner la durabilité de l'initiative et évaluer le cas échéant la pertinence de la stratégie de désengagement. Les recommandations doivent également donner des conseils précis quant à d'éventuels projets ou programmes futurs ou similaires. Elles doivent par ailleurs tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des actions prioritaires pour améliorer ces aspects.
14. **Enseignements tirés** : Si cela semble nécessaire ou si les TdR le demandent, le rapport doit faire mention des enseignements tirés de l'évaluation, à savoir les nouvelles connaissances acquises dans ce contexte précis (intervention, résultats, voire méthodes d'évaluation) et qui sont applicables à des situations similaires. Les enseignements doivent être concis et se fonder sur des preuves spécifiques présentées dans le rapport.
15. **Annexes au rapport** : Les annexes proposées doivent comprendre les éléments suivants afin de donner à l'utilisateur du rapport plus de détails concernant le contexte et la méthodologie, de manière à renforcer la crédibilité du rapport :
  - TdR de l'évaluation
  - Autres documents relatifs à la méthodologie, tels que la matrice d'évaluation et les instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation etc.), le cas échéant
  - Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés et des sites visités. Cette liste peut être omise à des fins de confidentialité avec l'accord de l'équipe d'évaluation et du PNUD
  - Liste des documents consultés
  - Cadre ou modèle de résultats du projet ou programme
  - Tableaux résumant les constatations, par exemple des tableaux montrant les progrès dans la réalisation des produits, des cibles, et des objectifs par rapport aux indicateurs définis.
  - Code de conduite signé par les évaluateurs.

## 7. Code de conduite

### **Formulaire d'acceptation du code de conduite du/ de la consultante (e) en évaluation**

Les évaluateurs :

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;

2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

**Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation**

**Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies**

**Nom du consultant :** \_\_\_\_\_

**Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) :** \_\_\_\_\_

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à ..... le .....

Signature : \_\_\_\_\_

## ANNEXE 1 : MATRICE D'ÉVALUATION

	Sous questions évaluatives	Indicateurs	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Approche d'analyse
Pertinence	Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales du moment en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités nationales en matière de promotion de la Femme, ainsi que dans les produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et les ODD ?	Conformité du projet avec les priorités nationales de consolidation de la paix et de développement	Documents PND 2015-2020	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l'effet correspondant du programme de pays ?	Contribution du projet à la théorie du changement	Documents ONU Femmes  Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?	Capitalisation de l'antériorité	Documents ONU Femmes  Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD		Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?	Prise en compte de l'égalité des sexes	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays ?	Adaptation à l'environnement politique, juridique, économique et institutionnel	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Efficacité	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et aux priorités de développement nationales ?	Contribution aux produits et effets	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ?	Réalisation des produits du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	La stratégie de partenariat du PNUD et de ONU femmes a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?	Facteurs de positivité du produit	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ?	Facteurs de négativité	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ?	Pertinence de la stratégie de partenariat PNUD et ONU Femmes	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?	Facteurs d'efficacité / inefficacité de la stratégie de partenariat PNUD et ONU Femmes	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ?	Domaines du plein succès du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ?	Facteurs explicatifs des domaines de plein succès	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?	Facteurs facilitants le plein succès dans ces domaines	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?	Eventuelles stratégies alternatives	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ?	Clarté, faisabilité et dimensions pratiques des objectifs et produits	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?	Inclusivité de la démarche de réalisation du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?	Inclusivité de la gestion du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?	Prise en compte des besoins des groupes nationaux et évolution des priorités des partenaires	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?	Contribution à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?	Efficacité de la structure de gestion	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?	Satisfaction de la mise en œuvre et exécution du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?	Utilisation judicieuse (économe) des ressources humaines et financières	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficace ?	Affectation des ressources en vue des résultats	Documents ONU Femmes Documents ODD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

			Accords internationaux Documents PNUD		
	Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?	Rapport coût-efficacité des activités soutenant la stratégie	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?	Conformité des ressources allouées aux ressources planifiées en matière de promotion du genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?	Respect des délais pour la livraison des fonds et des activités	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les systèmes de S&E mise en place et utilisés par le PNUD et ONU Femmes permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?	Pertinence du système du suivi-évaluation	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?	Affectation des ressources	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD de ONU femmes et d'autres projets du PACOP ?	Niveau de synergie du projet avec d'autres interventions du PNUD	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles ont été les synergies développées ?	Synergies développées	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels - Le PNUD et ONU Femmes ont-ils adhéré ?	Respect des normes et critères internationaux	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ?	Existence d'autres interventions	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions notamment en matière de genre ?	Actions complémentaires en matière de genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?	Singularité/valeur-ajoutée de singularité du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?	Risques financiers pour la durabilité	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?	Disponibilité des ressources pour la pérennisation des acquis	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?	Existence de risques menaçant la durabilité	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?	Risques liés aux cadres légaux politiques et les structures et processus	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les actions du PNUD et de ONU Femmes représentent-elles une menace	Risques liés au projet	Documents ONU Femmes Documents ODD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?		Accords internationaux Documents PNUD		
Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?	Appropriation et risques	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?	Existence de mécanismes de pérennisation des résultats	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Les aspirations à long terme des femmes et des hommes sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?	Aspiration à long terme	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire	L'incidence du projet sur les rapports de genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
les objectifs à long terme du projet ?	L'incidence du projet sur les rapports de genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

			Documents PNUD		
	Les objectifs dans la durée?	Objectifs dans la durée	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?	Soutien des parties prenantes à long terme	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?	La documentation des enseignements tirés	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les interventions du PNUD et de ONU femmes disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?	Existence de stratégies de désengagement bien conçues et planifiées	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?	Mesures de renforcement des stratégies de désengagement	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

			Documents PNUD		
	Quels sont les effets catalytiques du projet ?	Effets catalytiques du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des travaux du PNUD et de ONU Femmes ?	Implication de cibles particulières	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?	Prise en compte de l'autonomisation des femmes dans le cycle de projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?	Pertinence du marqueur de genre affecté au projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?	Contribution du projet aux évolutions positives en matière d'égalité des	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

		sexes et autonomisation des femmes	Documents PNUD		
	Y a-t-il eu des effets inattendus ?	Existence d'effets attendus	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

# Fiche d'autoévaluation

## Fiche d'autoévaluation

Mesdames, Messieurs, vous avez pris part au Projet d'Appui à la Consolidation de la Démocratie et la Paix. Dans le cadre de l'évaluation finale dudit projet, je vous prie de bien vouloir remplir individuellement cette fiche d'auto-évaluation. Merci de votre collaboration.

OK

### 1. Signalétique

Nom et  
Prénoms

Structure

Poste occupé

Adresse

Ville/Localité

Région

Code postal

Pays

Adresse

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Numéro de  
téléphone

2. Diriez-vous que vous personnellement, vous avez pris part à la réalisation du Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire?

- Oui directement
- Oui indirectement
- Non je n'ai pas participé

3. Si vous personnellement, vous avez pris part à la réalisation du projet, à quel niveau avez-vous été impliqué (e)?

- La conception du projet
- La formation de l'équipe d'exécution
- la mise en oeuvre du projet
- Le suivi-évaluation du projet
- La communication du projet
- La sécurité des partenaires d'exécution
- La facilitation entre parties prenantes
- Autre (veuillez préciser)

0 sur 38 ont obtenu une réponse

4. Vous personnellement, comment pouvez-vous évaluer votre participation au projet?

- Moins de 10% du projet
- Moins de 20% du projet
- Environ 50% du projet
- Plus de 50% du projet
- Environ 100% du projet

5. Avez-vous rencontré des difficultés pendant votre participation au projet?

- Oui
- Non
- NSP (Ne sait pas / Ne se prononce pas)

6. Au cas où vous auriez rencontré des difficultés, à quel niveau se situaient ces difficultés?

- Pendant la conception du projet
- Pendant la constitution de l'équipe d'exécution du projet
- Pendant la mise en oeuvre du projet
- Pendant le suivi-évaluation du projet du projet

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Pendant la sécurisation de l'équipe d'exécution
- Pendant la facilitation des parties prenantes

## 7. De quel type de difficulté s'agissait-il?

- Le manque de temps/ L'insuffisance du temps imparti à l'action à votre charge
- La compréhension des objectifs à atteindre
- La clarté des objectifs du projet
- L'atteinte des résultats
- La faisabilité du projet
- L'allocation des ressources
- La disponibilité des ressources
- La capacité de l'équipe d'exécution
- La prise en compte de l'égalité des sexes
- La discrimination positive à l'égard des
- L'environnement sociopolitique
- L'environnement socioculturel
- Le climat politique
- La coopération des parties prenantes
- le renforcement de capacités des jeunes
- Le renforcement de capacités des femmes/

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- La sensibilisation
- La communication sur le projet
- La mise en place du système d'alerte précoce
- L'implication des jeunes filles/ femmes
- Les relations avec les organisations de la société civile
- Les relations avec la Commission Electorale Indépendante
- Le cadre juridique des élections
- La coopération des populations
- La coopération des leaders communautaires (chefs traditionnels, coutumiers, etc.)
- Autre (veuillez préciser)

8. A votre avis, y a-t-il eu des facteurs qui ont facilité ce projet?

- OUI
- NON
- NSP

0 sur 38 ont obtenu une réponse

## 9. De quel type de facilité s'agissait-il?

- Le temps réparti à l'action à votre charge
- La compréhension des objectifs à atteindre
- La clarté des objectifs du projet
- L'atteinte des résultats
- La faisabilité du projet
- L'allocation des ressources
- La disponibilité des ressources
- La capacité de l'équipe d'exécution
- La prise en compte de l'égalité des sexes
- La discrimination positive à l'égard des populations autochtones, handicapée....
- L'environnement sociopolitique
- L'environnement socioculturel
- Le climat politique
- La coopération des parties prenantes
- le renforcement de capacités des jeunes
- Le renforcement de capacités des femmes/  
jeunes filles
- La sensibilisation
- La communication sur le projet
- La mise en place du système d'alerte précoce

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- L'implication des jeunes filles/ femmes
- Les relations avec les organisations de la société civile
- Les relations avec la Commission Electorale Indépendante
- Le cadre juridique des élections
- La coopération des populations
- La coopération des leaders communautaires (chefs traditionnels, coutumiers, etc.)
- Autre (veuillez préciser)

10. Parlons maintenant de la stratégie de mise en oeuvre du projet. Pensez-vous que la mise en oeuvre du projet a respecté l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes?

- OUI
- NON
- NSP

11. A votre avis, quelles actions ont favorisé l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Aucune action n'a favorisé l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Les moniteurs et opérateurs de saisie de la violence
  - La signature du code de bonne conduite
  - La campagne "Voter pour ma Mairie et mon Conseil Régional sans violences"
  - Les Causeries-débats sur les thématiques d'élections apaisées et les voies de recours
  - Les rencontres avec les leaders des associations de jeunes et de femmes
  - Les renforcements de capacités des relais communautaires
  - Le système d'alerte précoce et de réponse rapide
  - Autre (veuillez préciser)
- des Commissions Electorales Locales
  - La répartition des observateurs du scrutin
  - Les moniteurs de violence
  - Le renforcement des capacités techniques de femmes candidates
  - L'élaboration de la stratégie genre de la CEI
  - La mise en place de la pépinière de jeunes filles en politique
  - Les cadres d'échanges pour la prévention des violences électorales

0 sur 38 ont obtenu une réponse

12. Parlons de la structure de la gestion du projet.  
De combien de membres était-elle constituée?

- |                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> 1  | <input type="radio"/> 14         |
| <input type="radio"/> 2  | <input type="radio"/> 15         |
| <input type="radio"/> 3  | <input type="radio"/> 16         |
| <input type="radio"/> 4  | <input type="radio"/> 17         |
| <input type="radio"/> 5  | <input type="radio"/> 18         |
| <input type="radio"/> 6  | <input type="radio"/> 19         |
| <input type="radio"/> 7  | <input type="radio"/> 20         |
| <input type="radio"/> 8  | <input type="radio"/> 21         |
| <input type="radio"/> 9  | <input type="radio"/> 22         |
| <input type="radio"/> 10 | <input type="radio"/> 23         |
| <input type="radio"/> 11 | <input type="radio"/> 24         |
| <input type="radio"/> 12 | <input type="radio"/> 25         |
| <input type="radio"/> 13 | <input type="radio"/> Plus de 25 |

13. Vous personnellement, pensez-vous que  
l'effectif de la structure de gestion du projet était  
approprié?

- OUI, c'est ce qu'il fallait
- NON, nous étions en sous-effectif
- NON, il y avait trop de monde

0 sur 38 ont obtenu une réponse

NSP

14. Pensez-vous, qu'au sein de la structure, les rôles étaient clairement définis (chacun savait exactement, ce qu'il a à faire)?

OUI, chacun savait ce qu'il devrait faire

NON, c'était un peu confus

NON, c'était trop confus

15. Parlons maintenant des ressources. Comment pouvez-vous apprécier le budget imparti aux différentes actions?

Le budget était toujours suffisant

Le budget n'était jamais suffisant

Le budget était souvent suffisant

NSP

Le budget était rarement suffisant

16. Vous personnellement, comment pouvez-vous apprécier l'affectation des ressources pour les différentes actions?

Les ressources

Les ressources

0 sur 38 ont obtenu une réponse

temps

Les ressources  
arrivaient souvent à  
temps

Les ressources  
arrivaient  
quelquefois à temps

temps

Les ressources  
n'arrivaient jamais à  
temps

17. Vous personnellement, comment pouvez-vous apprécier la gestion des ressources allouées aux différentes actions?

La gestion était transparente

La gestion était opaque

La gestion était collégiale

NSP

Autre (veuillez préciser)

18. Dans quelle mesure diriez-vous que la gestion du projet a développé des synergies avec d'autres projets?

Des cadres de concertations existaient avec des acteurs engagés dans d'autres projets

Une veille informationnelle nous tenait au

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Rien

Autre (veuillez préciser)

19. Parlons de la gestion financière du projet.  
Quelles stratégies ont été mises en oeuvre pour assurer les meilleurs rapports qualité-prix?

Le respect des normes de procédures

La sous-traitance

Les conseils de professionnels

Autre (veuillez préciser)

20. Dans le cadre de la gestion du projet, y avait-il des réunions périodiques de coordination?

OUI

NON

NSP

21. Toujours dans le cadre de la gestion du projet, y avait-il des concertations avec toutes les parties prenantes?

- OUI
- NON
- NSP

22. Au cas où il y avait des concertations périodiques avec les parties prenantes. Quelle en était la périodicité?

- Hebdomadaire
- Toutes les deux semaines
- 1 fois par mois
- Tous les 2 mois
- 1 fois par trimestre
- 2 fois par trimestre
- 1 fois par semestre
- 1 fois par an

23. Dans quelle mesure ces concertations étaient honorées par les parties prenantes?

- Tout le monde était toujours présent
- La majorité était toujours présente
- Il y avait souvent quelques personnes
- Juste un noyau était souvent présent

0 sur 38 ont obtenu une réponse

24. Par rapport aux différents acteurs, comment pouvez-vous apprécier la participation des Organisations de la Société Civile (OSC) au projet?

- Les OSC (associations de jeunes, de femmes etc. ) étaient toujours présentes
- Les OSC étaient souvent présentes
- Les OSC étaient quelquefois présentes
- Les OSC étaient rarement présentes
- Les OSC brillaient par leur absence

25. Par rapport aux différents acteurs, comment pouvez-vous apprécier la participation des leaders communautaires au projet?

- Les leaders communautaires étaient toujours présents
- Les leaders communautaires étaient souvent présents
- Les leaders communautaires étaient rarement présents
- Les leaders communautaires brillaient par leur absence

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Les leaders communautaires étaient quelquefois présents

26. Par rapport aux différents acteurs, comment pouvez-vous apprécier la participation des représentants de ONU au projet?

- Les représentants de ONU Femmes étaient toujours présents
- Les représentants de ONU Femmes étaient souvent présents
- Les représentants de ONU Femmes étaient quelquefois présents
- Les représentants de ONU Femmes étaient rarement présents
- Les représentants de ONU Femmes brillaient par leur absence

27. Par rapport aux différents. Comment pouvez-vous apprécier la participation des représentants du PNUD?

- Les représentants du PNUD étaient toujours présents
- Les représentants du PNUD étaient rarement présents
- Les représentants du PNUD étaient souvent présents
- Les représentants du PNUD étaient quelquefois présents

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Les représentants du PNUD étaient quelquefois présents

28. Par rapport aux bénéficiaires. Comment avez-vous ressenti l'accueil réservé aux différents produits?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> Globalement, les bénéficiaires étaient tout à fait intéressés par les produits | <input type="radio"/> Globalement, les bénéficiaires étaient peu intéressés par les produits           |
| <input type="radio"/> Globalement, les bénéficiaires étaient assez intéressés par les produits       | <input type="radio"/> Globalement, les bénéficiaires n'étaient pas du tout intéressés par les produits |
| <input type="radio"/> Globalement, les bénéficiaires étaient intéressés par les produits             |  |

29. De façon spécifique, comment pouvez-vous apprécier l'accueil réservé par les bénéficiaires aux produits? Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
d'accord	d'accord	D'accord	d'accord

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les bénéficiaires étaient intéressés par la plateforme de dialogue

              

Les bénéficiaires étaient intéressés par l'appui pour la promotion d'une image positive et non violente du processus électoral

              

Les bénéficiaires étaient intéressés par le renforcement de capacités des jeunes et femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix

              

Les bénéficiaires étaient intéressés par la plateforme de veille situationnelle

Tout à fait  
d'accord

Assez  
d'accord

D'accord

Peu  
d'accord

Pas du  
tout  
d'accord

Les  
bénéficiaires  
étaient  
intéressés par  
l'appui à la  
Commission  
électorale  
indépendante

Les  
bénéficiaires  
étaient  
intéressés par  
la révision du  
cadre légal  
relatif aux  
élections pour  
encourager la  
représentation  
des femmes

Les  
bénéficiaires  
étaient  
intéressés par  
le  
renforcement  
de capacités  
des femmes et  
des jeunes  
filles en  
leadership

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les bénéficiaires étaient intéressés par la sensibilisation des populations et partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique

30. Au cours de la réalisation du projet, vous est-il arrivé de noter des risques de chevauchements avec d'autres actions initiées par un partenaire ou d'autres acteurs et ayant les mêmes objectifs?

- OUI, c'est arrivé
- Non, ce n'est pas arrivé
- NSP

31. Au cas où vous avez été confronté à des risques de chevauchement, comment vous y êtes vous pris?

- Nous avons ignoré le chevauchement
- Nous avons communiqué avec les autres acteurs

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Nous sommes restés bloqués
- Nous avons initié une autre action en lieu et place

32. Vous personnellement, avez-vous tiré des leçons de la mise en oeuvre de ce projet?

- OUI
- NON
- NSP

33. Au cas où vous auriez tiré des leçons, quels domaines vous ont inspiré ces leçons?

- La conception du projet
- Le suivi-évaluation du projet
- La mise en oeuvre de l'équipe du projet
- La communication sur le projet
- La mise en oeuvre du projet

34. Vous personnellement, quelles leçons avez-vous tirées de la conception de ce projet?

35. Vous personnellement, quelles leçons avez-vous tirées de la mise en oeuvre de ce projet?

36. Vous personnellement, quelles leçons avez-vous tirées du suivi-évaluation de ce projet?

37. Vous personnellement, comment pouvez-vous, au regard de votre expérience dans ce projet, apprécier les propositions suivantes. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord?

Les bénéficiaires de ce projet sont suffisamment motivés pour pérenniser les acquis du projet

Les bénéficiaires de ce projet sont suffisamment outillés matériellement pour pérenniser les acquis

Les  
bénéficiaires du  
projet ont  
suffisamment  
changé de  
mentalité sur  
les rapports de  
genre

    

Les  
bénéficiaires du  
projet ont  
suffisamment  
adopté les  
principes de  
l'égalité des  
sexes en  
matière  
politique

    

Les  
bénéficiaires du  
projet ont  
manifesté du  
soutien aux  
objectifs à long  
terme de ce  
projet

    

Les  
bénéficiaires de  
ce projet ont  
été préparés à  
prendre le  
relais après le  
projet pour  
pérenniser les  
acquis

    

Les  
bénéficiaires du  
projet ont les  
moyens  
matériels de  
pérenniser les

    

0 sur 38 ont obtenu une réponse

La fin du projet  
ne s'est pas  
opérée  
brutalement et  
le  
désengagement  
a été préparé,  
planifié

38. Combien de femmes y avait-il dans la structure de mise en oeuvre du projet?

- |                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> 1  | <input type="radio"/> 14         |
| <input type="radio"/> 2  | <input type="radio"/> 15         |
| <input type="radio"/> 3  | <input type="radio"/> 16         |
| <input type="radio"/> 4  | <input type="radio"/> 17         |
| <input type="radio"/> 5  | <input type="radio"/> 18         |
| <input type="radio"/> 6  | <input type="radio"/> 19         |
| <input type="radio"/> 7  | <input type="radio"/> 20         |
| <input type="radio"/> 8  | <input type="radio"/> 21         |
| <input type="radio"/> 9  | <input type="radio"/> 22         |
| <input type="radio"/> 10 | <input type="radio"/> 23         |
| <input type="radio"/> 11 | <input type="radio"/> 24         |
| <input type="radio"/> 12 | <input type="radio"/> 25         |
| <input type="radio"/> 13 | <input type="radio"/> Plus de 25 |

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Terminé

Optimisé par



Créez un sondage en quelques clics !

[Politique de confidentialité et politique relative aux cookies](#)

0 sur 38 ont obtenu une réponse

## Enquête OSC

### ENQUETE OSC

Dans le cadre de l'évaluation finale du Projet d'Appui à la Consolidation de la Démocratie et la Paix, je vous prie de bien vouloir remplir individuellement cette fiche de collecte de données.

Merci de votre collaboration.

OK

#### 1. Signalétique

Nom et  
prénom du  
répondant

Nom de  
l'organisation

Adresse

Adresse 2

Ville/Localité

Région

Code postal

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Adresse  
email

Numéro de  
téléphone

2. Dans quel domaine intervient votre organisation?

- La citoyenneté
- foncier
- Le genre
- cohésion sociale
- Assistance sociale
- environnement
- éducation
- justice
- santé
- Autre (veuillez préciser)

3. Dans quelle mesure votre organisation a-t-elle été impliquée dans le projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix?

- En tant que partie prenante
- Nous avons été intéressés parce qu'il y a eu des actions dans les localités où nous intervenons
- En tant que bénéficiaire
- Nous avons juste été informés
- Nous avons été intéressés parce que nous travaillons sur

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Nous avons observé de loin

4. En tant qu'OSC, pensez-vous que le projet a touché des aspects, des thématiques qui vous intéressent particulièrement?

Oui

Non

NSP

5. Quelles étaient ces thématiques?

La lutte contre la violence électorale

l'égalité des sexes

l'autonomisation des femmes

le dialogue politique

les cadres de concertation entre partis politiques

l'implication des mouvements féminins et de jeunes en politique

la candidature des femmes aux élections

le changement de mentalité

0 sur 15 ont obtenu une réponse

pérennisation des acquis de ce projet?

OUI

NON

7. Au cas où votre organisation se sentirait concernée par la pérennisation des produits, quels produits vous intéressent particulièrement?

La plateforme multipartite de dialogue

la promotion d'une image positive et non violente des processus électoraux en Côte d'Ivoire

Le renforcement de capacités des jeunes et des femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix

La veille situationnelle pour des élections apaisées et transparentes

Le renforcement de capacité de la CEI et de ses démembrements

L'amélioration du cadre légal relatif aux élections en vue d'encourager la représentation féminine

Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership

La sensibilisation des populations et partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique

0 sur 15 ont obtenu une réponse

8. Diriez-vous que vous avez déjà initié, depuis 2018, des actions entrant dans le cadre de la pérennisation de l'un ou l'autre de ces produits? Si oui, de quel (s) produit (s) s'agit-il?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La plateforme multipartite de dialogue  | <input type="checkbox"/> Le renforcement de capacité de la CEI et de ses démembrements  |
| <input type="checkbox"/> La promotion d'une image positive et non violente des processus électoraux en Côte d'Ivoire               | <input type="checkbox"/> L'amélioration du cadre légal relatif aux élections en vue d'encourager la représentation féminine                     |
| <input type="checkbox"/> Le renforcement de capacités des jeunes et femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix | <input type="checkbox"/> Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership  |
| <input type="checkbox"/> La veille situationnelle pour des élections apaisées et transparentes                                     | <input type="checkbox"/> La sensibilisation des populations et partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique |

9. Parlons maintenant de votre connaissance de l'environnement sociopolitique où votre organisation oeuvre. Avez-vous pu noter une amélioration qualitative de votre environnement sociopolitique ces 5 dernières années? Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec les

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2015 était hostile

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2015 était plutôt convivial

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2016 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2016 s'est aggravé

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2016 est resté stable

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2017 s'est aggravé

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2017 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2017 est resté stable

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2018 s'est aggravé

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2018 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2018 est resté stable

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2019 s'est aggravé

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2019 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2019 est resté stable

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2020 s'est aggravé

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2020 s'est amélioré

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2020 est resté stable

          

10. Les personnes que vous côtoyez ont-elles peur des élections présidentielles à venir?

- OUI
- NON
- NSP

11. Pensez-vous que des actes de violences politiques sont envisageables dans les localités où votre organisation travaille?

- OUI, absolument possible
- OUI, c'est difficile mais possible
- Oui, c'est possible si certains effets se produisent
- NON, ce n'est pas envisageable

12. Voyons maintenant votre appréciation des effets du projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix. Dans quelle mesure êtes d'accord avec les propositions suivantes?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	
Le projet a permis une prise de conscience des populations	<input type="radio"/>				
Le projet a permis une prise de conscience des acteurs politiques	<input type="radio"/>				
Le projet a modifié la perception des populations sur le rôle de la femme en politique	<input type="radio"/>				
Le projet a amélioré l'image de la femme politique	<input type="radio"/>				
Le projet a contribué à la pacification du climat politique local	<input type="radio"/>				

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Le projet a ouvert les possibilités de dialogue entre les acteurs politiques au niveau local

              

Le projet a contribué à légitimer les femmes comme acteurs politiques

              

Le projet a renforcé la perception des droits politiques des femmes

              

Le projet a contribué à l'égalité des sexes en politique au niveau de la localité

              

Les effets du projet persistent encore aujourd'hui

              

Les mentalités ont vraiment commencé

              

0 sur 15 ont obtenu une réponse

13. Avez-vous tiré des leçons, à partir de ce projet, pour les activités de votre organisation?

OUI

NON

NSP

14. Quels sont ces leçons?

15. Comment avez-vous entendu parler du projet?

De bouche à oreille

Dans les médias

Par les parties prenantes

Terminé

Optimisé par



[Créez un sondage](#) en quelques clics !

Politique de confidentialité et politique relative aux cookies

0 sur 15 ont obtenu une réponse

# Questionnaire Grand Public

## 1. Signalétique

Nom

Prénoms

Adresse

Adresse 2

Ville/Localité

Région

Code postal

Pays

Adresse  
email

Numéro de  
téléphone

2. Vous personnellement, avez-vous entendu parler du Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix?

OUI

0 sur 30 ont obtenu une réponse

NON

NSP (Ne sait pas/ Ne se prononce pas)

3. Diriez-vous que vous avez personnellement été impacté (e) (concerné (e) par les actions ou effets ou résultats de ce projet?

OUI

NON

NSP

4. Comment avez-vous connu ce projet?

J'ai été contacté dans le cadre des actions

J'ai entendu parler du projet dans les médias

J'ai des proches qui ont été concernés par les actions

J'ai lu des informations sur le projet

J'ai entendu parler du projet par des connaissances

J'ai personnellement bénéficié du projet

5. A part vous, connaissez-vous des gens qui ont bénéficié des actions du projet?

OUI

NON

NSP

6. Au cas où vous connaîtriez des bénéficiaires du projet, de quel sexe étaient-ils?

Du sexe masculin

Du sexe féminin

7. Parlons maintenant de votre connaissance du projet. Quel était, à votre avis, l'objectif principal du projet? Veuillez noter ces objectifs de 1 à 5 suivant que vous les trouvez proches ou éloignés des objectifs du projet. 1 très éloigné des objectifs du projet- 5 très proche des objectifs du projet

	1	2	3	4	5
Consolider la démocratie	<input type="radio"/>				
Soutenir les partis politiques	<input type="radio"/>				
Créer les conditions de la paix en Côte d'Ivoire	<input type="radio"/>				

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	1	2	3	4	5
Encourager les partis politiques à dialoguer	<input type="radio"/>				
Faciliter la participation des femmes à la vie politique nationale	<input type="radio"/>				
Sensibiliser les mouvements de jeunes à la cohésion sociale	<input type="radio"/>				
Sensibiliser les femmes au dialogue politique	<input type="radio"/>				
La mise en place d'un système d'alerte précoce pour prévenir les cas de violences pendant les élections locales de 2018	<input type="radio"/>				
Renforcements de capacités des leaders communautaires sur les conflits fonciers	<input type="radio"/>				
Soutien au processus d'autonomisation politique des femmes	<input type="radio"/>				
Sensibilisation aux droits politiques des femmes	<input type="radio"/>				

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	1	2	3	4	5
Promotion et soutien au dialogue politique entre les partis politiques et mouvements de jeunes	<input type="radio"/>				
Soutien aux femmes candidates aux élections locales	<input type="radio"/>				
Soutien au dialogue politique pour des élections pacifiques	<input type="radio"/>				

8. Parmi les différentes actions suivantes, lesquelles vous ont concerné, vous personnellement?

	Tout à fait concerné	Assez concerné	Peu concerné	Pas du tout concerné
La mise en place d'une plateforme multipartite de dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La promotion d'une image positive et non-violente du processus électoral	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	Tout à fait concerné	Assez concerné	Concerné	Peu concerné	Pas du tout concerné
--	----------------------------	-------------------	----------	-----------------	----------------------------

Le  
renforcement  
de capacité  
des jeunes et  
des femmes  
des partis  
politiques

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

La mise en  
place d'une  
plateforme de  
veille  
situationnelle

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

L'appui de la  
Commission  
Électorale  
Indépendante  
à la promotion  
du dialogue et  
la paix

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

La révision du  
cadre légal  
relatif aux  
élection pour  
encourager la  
représentation  
des femmes

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Le  
renforcement  
de capacité  
des femmes et  
des jeunes  
filles en  
leadership

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Tout à fait concerné    Assez concerné    Concerné    Peu concerné    Pas du tout concerné

La sensibilisation de la population et des partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique

              

9. Plus spécifiquement, dans quelle mesure avez-vous participé ou été influencé par les actions ci-après?

J'en ai entendu parler    J'ai participé    J'ai vu les effets    Je connais des gens ayant participé    Je n'étais pas au courant

Les rencontres consultatives multipartites en vue de la constitution d'une plateforme de dialogue

              

L'organisation des sessions de formations des leaders des différents partis politiques et acteurs politiques pour promouvoir des stratégies d'un processus

              

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
L'appui à la Concertation Interpartis pour des Elections Démocratiques (CIED)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le séminaire autour de la question du dialogue multipartite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la CIED pour développer des outils de communication qui montre l'esprit de fair play entre les partis politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui des leaders religieux et communautaires dans leur action relatif au dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui des organisations de la société civile dans leurs actions relatives à la promotion du vote	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La campagne nationale de sensibilisation "Voter pour ma Mairie"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
La conduite du programme de formation BRIDGE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation des causeries-débats/ dialogue de sensibilisations de proximité pour des élections avec la plateforme des clubs de paix des universités de Côte d'Ivoire autour des valeurs de dialogue, de paix et de cohésion sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'initiation de cadres d'échanges entre les jeunes et les femmes avec les leaders politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La formation et l'appui aux mouvements de jeunes et aux femmes avec les leaders politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

			Je	
			connais	Je
J'en ai	J'ai	J'ai	des gens	n'étais
entendu	participé	vu les	ayant	pas au
parler		effets	participé	courant

La formation et l'appui aux mouvements de jeunesses et de femmes affiliés aux partis politiques pour favoriser leur implication au dialogue et actions non violentes

La mise en place de la plateforme de veille en vue des élections apaisées et transparentes ainsi que la prévention de la violence électorale et la consolidation de la paix

Le suivi de l'environnement politique ivoirien

L'initiation du plaidoyer pour garantir climat apaisé et démocratique de la campagne électorale de 2018

La formation des observateurs à court terme

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
L'étude qualitative sur la violence à l'égard des femmes en politique et lors des élections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation de la formation du personnel de la CEI sur le programme BRIDGE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la mise en place d'une cellule de suivi au sein de la CEI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La formation des membres de la CEI au niveau national et local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la production du matériel de communication électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La production de l'émission radio "élections en paix"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
L'appui au parlement pour la revue du projet de loi relatif à la promotion des droits politiques des femmes dans les assemblées élues	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le comité de suivi du projet de loi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les plaidoyers et les sensibilisations sous l'égide du Forum des femmes des partis politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le renforcement de capacités des leaders communautaires, autorités préfectorales, élus locaux sur le rôle de la femme dans la prise de décision et la prévention des violences en période électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

			Je	
			connais	Je
J'en ai	J'ai	J'ai	des gens	n'étais
entendu	participé	vu les	ayant	pas au
parler		effets	participé	courant

L'appui aux médias à travers les réseaux des femmes journalistes et professionnels de la communication pour une prise en compte effective du genre dans les contenus médiatiques

La session d'orientation des nouvelles élues sur la prise en compte du genre et la participation politique des femmes

Les manuels au profit des femmes candidates et nouveaux élus

La formation des formatrices (TOT) à la base du manuel de formation des candidates de ONUFEMMES

Les sessions de formation pour les femmes en politique

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
Les sessions de formation aux sessions féminines des partis politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cellules d'appui accessibles aux femmes candidates	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cadres d'échanges et de partages d'expérience entre femmes leaders, les femmes des communautés rurales sur le rôle de la femme dans la prise de décision, la prévention des violences en période électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La conduite des activités de mentorat des jeunes filles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les outils de communication pour sensibiliser les populations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
--	------------------------------	-------------------	--------------------------	---	------------------------------------

Les sessions de formation et d'information sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique

L'initiative relative à l'observation genre des élections

10. Parlons maintenant des élections locales de 2018. Vous personnellement, avez-vous pris part à la campagne électorale de 2018?

OUI

NON

NSP

11. En 2018, vous personnellement, avez-vous craint des actes de violences politiques pendant la campagne électorale de 2018?

OUI

NON

0 sur 30 ont obtenu une réponse

12. Vous personnellement, avez-vous reçu des menaces de violence pendant la campagne électorale de 2018?

- OUI
- NON
- NSP

13. Dans votre localité, en 2018, avez-vous été témoin ou informé d'actes de violence politique pendant les élections de 2018?

- OUI
- NON
- NSP

14. Avant les élections locales de 2018, quelle était votre perception de l'implication des femmes en politique? Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	D'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
Les femmes ne doivent pas faire la politique	<input type="radio"/>				

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les femmes doivent voter suivant les consignes des hommes

              

Les femmes peuvent faire la politique mais ne doivent pas être candidates

              

Les femmes politiques sont de mauvaises femmes

              

Ce n'est pas grave si une femme se fait violenter en faisant de la politique, elle l'aura cherché

              

Une bonne femme ne devrait pas se présenter contre un

              

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les femmes n'ont pas de droits politiques

              

La politique c'est pour les hommes

              

15. Avant les élections locales de 2018, quelle était votre perception de la tolérance politique. Dans quelle mesure auriez vous été d'accord avec les propositions suivantes?

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

En politique mon candidat doit gagner sinon, je ne laisse pas tomber

              

Je n'accepterai pas qu'un autre parti politique que le mien dirige ma localité

              

Ceux qui ne votent pas pour mon parti politique sont des ennemis

              

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait  
d'accord

Assez  
d'accord

D'accord

Peu  
d'accord

Pas du  
tout  
d'accord

Mon parti  
politique est le  
meilleur

Il n'y a que mon  
candidat pour  
bien gérer ma  
mairie

Si mon candidat  
échoue, il se  
préparera pour  
revenir la  
prochaine fois

La démocratie  
est un système  
politique où  
certains partis  
politiques  
échouent aux  
élections

La démocratie  
c'est que un  
seul parti  
politique doit  
gagner à toutes  
les élections

La violence en  
période  
électorale est  
acceptable si je  
pense qu'on  
nous a volé  
notre élection

Les femmes  
doivent être  
intimidées pour  
ne pas se  
présenter et  
faire perdre les  
hommes

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

C'est inacceptable qu'une femme gagne les élections aux dépens d'un homme

          

Le candidat sortant doit gagner nécessairement

          

16. Diriez-vous que vous personnellement, votre mentalité a évolué depuis les élections locales de 2018?

OUI

NON

NSP

17. A présent, dans quelle mesure serez vous d'accord avec les propositions suivantes?

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les femmes ne doivent pas faire la politique

          

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait      Assez d'accord      Peu d'accord      Pas du tout d'accord

Les femmes doivent voter suivant les consignes des hommes

          

Les femmes peuvent faire la politique, mais ne doivent pas être candidates

          

Les femmes politiques sont de mauvaises femmes

          

Ce n'est pas grave si une femme se fait violenter en faisant de la politique, elle l'aura cherché

          

Une bonne femme ne devrait pas se présenter contre un homme

          

Les femmes n'ont pas de droits politiques

          

La politique c'est pour les hommes

Tout à fait  
Assez  
Peu  
Pas du tout

d'accord d'accord D'accord d'accord d'accord

En politique,  
mon candidat  
doit gagner  
sinon, je ne  
laisse pas  
tomber

Je n'accepterai  
pas qu'un parti  
politique autre  
que le mien  
dirige ma  
localité

Ceux qui ne  
votent pas pour  
mon parti  
politique sont  
des ennemis

Mon parti  
politique est le  
meilleur

Il n'y a que mon  
candidat pour  
bien gérer ma  
mairie

Si mon  
candidat  
échoue, il se  
préparera pour  
revenir la  
prochaine fois

La démocratie  
est un système  
politique où  
certains partis  
politiques  
échouent aux  
élections

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait      Assez d'accord      Peu d'accord      Pas du tout d'accord

La démocratie c'est qu'un seul parti politique doit gagner à toutes les élections

          

La violence en période électorale est acceptable si je pense qu'on nous a volé notre victoire

          

Les femmes doivent être intimidées pour ne pas se présenter aux élections et faire perdre les hommes

          

C'est inadmissible qu'une femme gagne les élections aux dépens des hommes

          

Le candidat sortant doit gagner nécessairement

18. Vous personnellement, pensez-vous que le Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire a contribué à influencer votre vision de la politique?

OUI

NON

NSP

19. Quels aspects de votre vision, le projet a t-il changé?

La tolérance

Le fair play politique

La place des femmes en politique

Les droits politiques des femmes

La nécessité du dialogue politique

La nécessité de la paix

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en politique

Les stratégies de vigilances en période électorale

La connaissance de la CEI

Le rôle des jeunes en politique

les stratégies de prévention de la violence électorale

La paix en politique

0 sur 30 ont obtenu une réponse

vos attentes personnelles en matière de  
prévention de la violence électorale

- Oui, toutes mes attentes
- Oui, un peu
- Oui beaucoup d'attentes
- Pas du tout
- Oui, quelques attentes

21. Pensez-vous que les initiateurs du projet ont bien fait d'associer la dimension égalité des sexes et autonomisation des femmes à un projet de violence électorale?

- OUI ils ont bien fait
- Non, c'est une mauvaise idée

22. Pensez-vous vraiment que la violence électorale concerne les femmes?

- Oui, ça les concerne
- Non, ça ne les concerne pas

23. Etes-vous au courant de cas de violences politiques à l'égard des femmes dans votre localité?

0 sur 30 ont obtenu une réponse

- OUI, j'en ai vu
- Oui, j'ai déjà violenté une femmes à cause de la politique
- Oui, j'en ai entendu parler
- Non, je ne suis pas au courant
- Oui, j'ai subi des violences politiques parce que je suis femme

24. A votre avis, entre l'homme et la femme, qui a plus de droits politiques?

- L'homme
- La femme
- Aucun
- NSP

25. Vous personnellement, seriez-vous prêt (e) à accepter qu'une femme vous dirige?

- Oui, pourquoi pas
- Oui, mais ça va être difficile
- Oui absolument
- Non, jamais

0 sur 30 ont obtenu une réponse

26. À partir de ce projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, avez-vous été personnellement impacté (e) par d'autres programmes de promotion de la non violence en période électorale?

OUI

NON

NSP

27. Si vous avez été impacté (e) par d'autres programmes, quelle est, à votre avis, la valeur ajoutée du Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix?

Il tient compte des femmes

Il tient compte des jeunes

Il soutient les candidatures féminines aux élections

Il est bien organisé

Il est bien mis en oeuvre

Il était suffisamment financé

Il a concerné plusieurs localités

Il a bien perçu le problème de la violence électorale

Il a prôné un changement de mentalité

0 sur 30 ont obtenu une réponse

- J'ai beaucoup appris
- Je vois les choses autrement
- Les choses ne seront plus jamais comme avant

28. Quel est votre genre?

- Masculin
- Féminin

29. Quel est votre âge?

- 18 à 25 ans
- 26 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 60 ans
- Plus de 60 ans

30. Dans quelle localité habitez-vous?

- Abobo
- Yopougon
- Autre commune d'Abidjan
- Aboisso
- Man
- Biankouma
- Guiglo
- Dabou
- Duékoué

0 sur 30 ont obtenu une réponse

- Agboville
- Bouaké
- Bingerville
- Séguéla
- San Pedro
- Divo
- Gagnoa
- Odienné
- Autre (veuillez préciser)
- Korhogo
- Ferkéssédougou
- Daloa
- Bonon
- Katiola
- Dabakala
- Bondoukou
- Bouna

Terminé

Optimisé par



Créez un sondage en quelques clics !

[Politique de confidentialité](#) et [politique relative aux cookies](#)

0 sur 30 ont obtenu une réponse

### Liste des personnes contactées

ASSANDE Arsène	PNUD- Program Manager PBF
KOUAME YAO Marcel	Agent
BEUGRE Legson	SECRETARIAT GENERAL
TANDIA Mahamadou	Community Project Officer
ACHI Blandine	Coordonnatrice de projet
KOUAME Koffi Arsène	Chargé de programmes
KONAN Fabrice	Secrétariat PBF
KOUAME Kouassi Louis	Coordonnatrice Projet
DION Emmanuel	Chargé de programmes
KPEHIA Jean-Charles Camille	Chargé des finances
GBAZALE Irad	Responsable d'OSC
DON Assi Amis Romaric	Responsable d'OSC
TERE Nean Sylvain	Responsable d'OSC
DAPPA Yawa Elisabeth	Responsable d'OSC
WANGUE Ladji Nicole	Responsable d'OSC
TOURE née SANOUSSI NIAMKEY Larissa Nadège	Responsable d'OSC
AHONON N'DAH René Israël	Responsable d'OSC
NEBOUT Etienne	Responsable d'OSC
DIAKITE Zaynab	Leader communautaire
NOMANE Modeste	Leader communautaire
ZAHON Armand	Leader communautaire
SAWADOGO Cheick-Boubakar	Leader communautaire
ZAMBLE Kouadio Nestor	Leader communautaire
DEHEO G. Jérôme	Leader communautaire
KEDI Ayekpa Armand	Leader communautaire
TAGNON Haweth Ange Sophie Prudence	Leader communautaire
N'DA Kouassi Alfred	Leader communautaire
POLIBA KOUDE Béatrice	Leader communautaire
GROUDE KACOU Théodore	Leader communautaire
BAMBA Youssouf	Leader communautaire
KOFFI N'guessan Blaise	Leader communautaire
RAMDE ISSA	Leader communautaire
GBEHE VICTORINE MARIUSIA	Leader communautaire
Dappa Yawa Elisabeth	Leader communautaire
DIABATE Chiata	Leader communautaire
KACOU Anny	Leader communautaire
SORO Bakary	Leader communautaire
DIOMANDE DANH	Leader communautaire

## Liste des documents consultés

### Documents techniques et rapports

CIVIS Rapport-narratif, Contribution à la consolidation du dialogue politique pour des élections libres, transparentes, et apaisées en Côte d'Ivoire.

NDI Côte d'Ivoire Rapport, côte d'ivoire: supporting political dialogue for more inclusive political processes

PRODOC PROJET D'APPUI

PROJECT ELECTIONS –Annexe

Rapport d'activités 2PFJ-CI

Rapport d'activités RAFFA

Rapport de campagne

Rapport de mission GOREE

Rapport général du Moniteur

Rapport GOFEHF

Rapport narratif WANEP

Rapport Projet PACOP

### Ressources consultées en ligne

Draft de Document de Programme Pays pour la Côte d'Ivoire

Cadre programmatique unique du système des Nations Unies pour l'assistance au développement Côte d'Ivoire 2017-2020

	Constatations	Conclusions	Recommandations
--	---------------	-------------	-----------------

<p>Pertinence</p>	<p>Le projet a su harmonieusement trouver sa place au cœur des priorités en matière de consolidation de la paix ainsi que les priorités nationales en matière de promotion de la femme. Il s'est également avéré en accord avec les produits et effets du PACOP et du Programme Pays ainsi que le plan stratégique du PNUD et celui de ONU Femmes et en cohérence avec les ODD en exaltant la pacification des rapports sociaux et politiques comme la cadre de positivité du développement durable et de l'ambition d'émergence affichée par le PND 2016-2020.</p> <p>La convergence des orientations du projet avec les aspirations et les attentes communautaires portées par les OSC consacrent davantage l'ancrage du projet au cœur des priorités nationales et celles des communautés.</p> <p>Les enseignements tirés notamment des expériences d'acteurs de lutte contre la violence politique, de groupes de réflexions et les leçons retenues de la mise en œuvre du projet de 2015 ont utilement servi à la conception et la mise en œuvre du projet.</p> <p>S'il est évident qu'il était trop tôt pour dégager la contribution du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, il ne souffre d'aucune difficulté à soutenir que les produits et effets de ce projet constituent des pas importants dans l'atteinte de ces objectifs.</p> <p>Le caractère dynamique des cadres politiques, juridiques, économiques et institutionnels du pays ont impacté le projet tant dans ce concept que sa mise en œuvre, entraînant ainsi des logiques et stratégies d'adaptation et de prise en compte des mutations.</p>	<p>Au regard des données collectées et des indicateurs de l'évaluation, le projet s'est parfaitement aligné sur à la fois sur les priorités nationales et les priorités des communautés. Il a contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux. Le projet s'est également conformé aux adaptations politiques, juridiques, économiques et institutionnelles de la Côte d'Ivoire. Le projet est donc parfaitement pertinent.</p>	<p>Doter le PNUD et ses partenaires d'une véritable cartographie de la violence politique qui n'est pas une géographie des zones de tension, mais une analyse sociologique et stratégique intégrée qui tiendrait compte des logiques d'interférence des questions sociales dans les affaires électorales.</p> <p>La cartographie de la violence politique doit être considérée comme une « bible » réactualisable à intervalles réguliers et qui viserait à consigner l'état de chaque région. Il permet à tout instant au PNUD de détenir des éléments tangibles de la Situation Actuelle Insatisfaisante de chaque localité. Ceci éviterait les solutions communes qui ne sont pas toujours partout opérante. Ce mapping doit être sociopolitique par région et localité.</p>
-------------------	---	--	---

<p>Efficacité</p>	<p>Le partenariat entre le PNUD, ONU Femmes et les OSC ainsi que les avantages comparatifs des uns et des autres se sont avérés des facteurs qui ont boosté la réalisation des produits.</p> <p>Toutefois, la pression du temps, la concomitance entre les campagnes de sensibilisation et les campagnes électorales qui se déployaient à aucun moment ainsi que l'absence d'une campagne préalable ont accessoirement limité la réussite du projet.</p> <p>En termes de stratégie, le PNUD et ONU Femmes se sont engagés dans un partenariat clair dont le lead assuré par le PNUD a permis de créer les conditions d'une cohérence d'ensemble et de l'attente optimale des résultats.</p> <p>Le projet a le mérite de révéler des points de performance notamment en matière de sensibilisation et le renforcement des capacités grâce à l'appui de OSC et l'adhésion massive des populations.</p> <p>Toutefois, les produits spécifiquement politiques apparaissent comme des points de performance limitée. Il s'agit du dialogue politique, du soutien aux candidatures féminines, la crédibilité de la CEI et la positivité du processus électoral.</p> <p>Sans doute qu'une stratégie de long terme avec des actions préalable de diplomatie de terrain et d'anticipation aurait eu davantage de succès.</p> <p>Dans l'ensemble, certains objectifs et produits du projet sont clairs et pratiques. Dans bien des cas, tous n'étaient pas faisables pour atteindre des résultats immédiats.</p> <p>La conduite du projet a fait l'objet d'un management participatif inclusif et souple.</p> <p>Les OSC ont été véritablement impliqués dans ce projet non pas comme de simples « prestataires de service », mais de réels</p>	<p>Le projet a enregistré des points de bonne performance grâce à des facteurs facilitants, mais également de performances moins bonnes du fait des facteurs limitants. Il utilement tiré profit de la stratégie de partenariat du PNUD et de ONU Femmes qui s'est avéré une stratégie plutôt efficace. Ainsi certains domaines ont été de parfaites réussites tandis que d'autres n'ont pas été à la hauteur des attentes. Il a en a été de même des objectifs et produits du projet qui se sont avérés les uns clairs, pratiques et faisables alors que d'autres ne paraissent pas faisables dans ce cadre. Le projet est efficace et son efficacité aurait été davantage perçue si tous ses produits avaient été réalisés avant les élections.</p>	<p>Innover en matière de renforcement de capacité des acteurs et sortir des routines qui n'ont véritablement pas d'incidence sur la perception des apprenants ainsi que sur leur capacité à comprendre les méandres du fonctionnement d'une société démocratique.</p> <p>La plupart des actions de formation menées dans le cadre de ces activités relèvent généralement du conjoncturel. Les acteurs sont formés sur les pratiques de la non-violence. Mais la formation du citoyen reste le meilleur antidote à la violence politique.</p>
-------------------	---	---	--

	<p>partenaires ayant activement participé à la conception puis à la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le projet a constitué une contribution à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ainsi qu'à la réalisation des droits fondamentaux et à même sens de catalyseur à des dynamiques notamment l'adoption de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues par les députés ivoiriens.</p>		
<p><b>Efficiences</b></p>	<p>La structure de gestion du projet présentée dans le document de projet s'est avérée efficace et a permis d'obtenir bien des résultats attendus.</p> <p>La stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont permis d'atteindre les produits dans un bon rapport qualité-prix.</p> <p>L'utilisation des ressources économiques, elle a suivi les procédures prévues à cet effet. L'affectation des fonds, du personnel, du temps et de l'expertise s'est faite de façon stratégique même si les partenaires chargés de l'exécution notamment les OSC, ont dû consentir des sacrifices à cette fin.</p> <p>Il existe une conformité entre les ressources destinées aux activités relatives à la promotion du genre et les dépenses réelles effectuées.</p> <p>Le projet a bénéficié de plusieurs niveaux de suivi-évaluation même s'ils n'ont pas tous été institués de façon formelle. Ceux-ci ont contribué à assurer une gestion efficace et efficiente du projet.</p> <p>Le projet a bénéficié de plusieurs niveaux de suivi-évaluation même s'ils n'ont pas tous été institués de façon formelle. Ceux-</p>	<p>La structure de gestion du projet apparaît solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût. Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées. Les ressources financières, en dépit de leur retard étaient disponibles. La gestion du projet est donc parfaitement efficiente.</p>	<p>La structure de gestion du projet apparaît solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût. Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées. Les ressources financières, en dépit de leur retard étaient disponibles.</p> <p>On note un parfait équilibre entre les dépenses totales et les niveaux de réalisation des résultats de sorte que les montants dépensés sont en étroite adéquation avec le montant prévu pour chaque résultat. Les ressources ont suffi. On ne note à cet effet aucun besoin de rallonge budgétaire au-delà de la rallonge des résultats. L'exécution du budget</p>

	<p>ci ont contribué à assurer une gestion efficiente et efficace du projet.</p>		<p>s'est réalisée conformément aux règles applicables.</p> <p>Quant à la gestion des ressources humaines, on note une stratégie efficiente avec le partenariat avec les OSC qui a garanti une rationalisation judicieuse des ressources humaines.</p> <p>Des actions de suivi évaluation ont été réalisées à deux niveaux, d'une part au niveau interne des OSC et d'autre part au niveau de la coordination du projet au PNUD-CI.</p> <p>La gestion du projet est donc parfaitement efficiente.</p>
<b>Cohérence</b>	<p>Le projet s'inscrit dans la droite ligne de nombreuses autres initiatives entreprises par le PNUD de ONU femmes ainsi que d'autres projets du PACOP.</p> <p>De façon directe la mise en œuvre du projet ne revendique aucune synergie spécifique développée.</p> <p>La plupart des activités entrant en ligne de compte dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet apparaissent ponctuels, même si leurs effets sont sensés durer. Qu'il s'agisse de la plateforme de veille, du cadre de dialogue politique, des actions de sensibilisation ou de formation, de l'accompagnement de la CEI,</p>	<p>Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce projet apparaît compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD et de ONU Femmes et d'autres projets du PACOP. Il a par ailleurs respecté toutes les normes et tous les critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU Femmes ont adhéré. Il projet est assorti de valeur ajoutée</p>	<p>Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce projet apparaît compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD et de ONU Femmes et d'autres projets du PACOP. Il a par ailleurs respecté toutes les normes et tous les critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU</p>

<p>toutes ces actions sont restées ponctuelles de sorte qu'elles n'ont eu besoin de développer des stratégies de synergie tant les résultats attendus constituent des objectifs structurels nécessitant beaucoup d'interventions répétées et complémentaires.</p> <p>Le projet a respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU Femmes ont adhéré. Il existe d'autres interventions d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention.</p> <p>Deux principaux points originaux porteurs de valeur ajoutée dans le cadre de ce projet sont le dialogue politique, et la prise en compte de la spécificité de la violence politique basée sur le genre qui ont donné une touche spéciale aux diverses actions menées dans le domaine.</p> <p>Pour les personnes enquêtées, ils constituent deux trouvailles importantes sur lesquelles il s'agira de travailler davantage afin de faire du dialogue politique une pratique ordinaire, une sorte d'éthique partagée de la vie politique ivoirienne.</p> <p>Quant à la prise en compte de la spécificité des violences dont les femmes sont victimes, elle permet d'agir sur les perceptions des acteurs dans la mesure la plupart de ces violences sont insidieuses et ne paraissent pas nécessairement aux yeux de leurs acteurs comme des cas de violence.</p> <p>Les parties prenantes impliquées dans la réalisation de ce projet affirment ne pas connaître des risques de chevauchement avec d'autres projets. Ainsi 100% des responsables enquêtés soutiennent l'inexistence de ces risques de chevauchement et l'absence de stratégies d'adaptation.</p>	<p>indéniable. Toutefois, le cadre logique du projet ne paraît pas, au regard de la chaîne des résultats à même d'assurer une atteinte totale des résultats. Mais le projet n'en reste pas moins cohérent.</p>	<p>Femmes ont adhéré. Il projet est assorti de valeur ajoutée indéniable. Toutefois, le cadre logique du projet ne paraît pas, au regard de la chaîne des résultats à même d'assurer une atteinte totale des résultats. Tout en faisant référence à d'autres projets et en tirant leçon des précédents, le projet s'est appliqué à respecter les principes de droits humains, les principes d'égalité des sexes. Quoiqu'il ne fasse pas ouvertement référence aux personnes vulnérables et ne s'est pas spécifiquement engagé dans une logique de discrimination positive particulière aux minorités, le projet s'est imposé une gestion souple qui s'est ajusté, au besoin aux situations particulières afin de garantir les droits humains. Mais le projet n'en reste pas moins cohérent.</p>
--	--	---

	<p>Il serait cependant difficile de soutenir que ce risque n'ait existé à aucun moment de la mise en place du projet dans la mesure où plusieurs activités engagées dans le cadre de ce projet sont plus légions en période électorale en Côte d'Ivoire.</p> <p>La nature des effets attendus ne laisse, en vérité, pas de place au chevauchement tant ces effets exigent d'ailleurs un cumul d'actions. Il n'a alors été observé ni en interne, ni en externe aucun chevauchement susceptible de nuire soit aux résultats, soit aux produits et encore moins aux effets.</p> <p>Bien au contraire la nature pédagogique des produits notamment les actions de sensibilisation et de renforcement de capacités est telle que leur accumulation ou juxtaposition n'est ni un facteur de risque, ni un hiatus. Ces chevauchements peuvent ainsi bien exister et échapper aux acteurs de la mise en œuvre du projet.</p>		
<p><b>Durabilité</b></p>	<p>Malgré l'engouement de certains acteurs notamment des OSC pour la pérennisation des résultats du projet, force est de se rendre compte que les risques financiers pouvant menacer leur durabilité sont réels.</p> <p>Les ressources financières et économiques ne seront guère disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet.</p> <p>Le projet reste assez muet sur les ressources financières et économiques pour préserver les bénéfices réalisés dans le</p>	<p>L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions. Quoique les effets soient encore difficiles à mesurer, ils sont déjà menacés par la psychose des élections présidentielles de 2020. Le volet égalité des sexes et autonomisation de la femme porte les meilleurs germes de</p>	<p>L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions. La situation sociopolitique notamment le climat dans la perspective des élections</p>

	<p>cadre de ce projet. Ces ressources ne sont donc pas disponibles.</p> <p>L'implication des OSC dans ce type de projet relevant, de façon générale, d'une prestation, ne laisse aucune perspective pour les effets.</p> <p>Les risques sociaux et politiques sont légions qui pourraient mettre en péril les acquis des produits du projet et les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays.</p> <p>L'environnement socio-politique est suffisamment délétère pour augurer une pérennisation des acquis si des actions d'envergure ne sont pas rapidement initiées pour renforcer l'existant.</p> <p>Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet entretiennent des germes de frictions qui représentent des risques pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet.</p> <p>Il n'existe aucune menace environnementale relevant des actions du PNUD et de ONU Femmes pour la durabilité des résultats du projet.</p> <p>Ces deux agences onusiennes opèrent sur la base de normes et règles nationales et internationales et dans un strict respect des accords qui les lient à l'Etat de Côte d'Ivoire.</p> <p>Il existe aucun dérapage encore moins une quelconque violation des règles de leur fonctionnement.</p>	<p>durabilité. L'adoption de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues constitue un acquis tangible et indéniablement durable de ce projet. Le projet apparaît moyennement durable.</p>	<p>présidentielles est de nature à ruiner, si rien n'est entrepris, les acquis de ce projet. Quoique les effets soient encore difficiles à mesurer, ils sont déjà menacés par la psychose des élections présidentielles de 2020. Le volet égalité des sexes et autonomisation de la femme porte les meilleurs germes de durabilité. L'adoption de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues constitue un acquis tangible et indéniablement durable de ce projet. Le projet apparaît moyennement durable.</p>
--	--	---	--

	<p>S'inscrivant dans les préoccupations fondamentales des parties prenantes généralement obsédées par la hantise de la violence politique, les actions du projet ont trouvé bon accueil.</p> <p>Ce projet répond à l'aspiration des Ivoiriennes et des Ivoiriens qui espèrent vivre dans un environnement sociopolitique débarrassé des scories de la violence politique et électorale.</p> <p>Les Ivoiriennes quant à elles ne cessent d'exprimer toujours un peu plus fort leur désir d'être mieux représentées sur la scène politique. Les rapports de genre relèvent de perceptions ancrées et entretenues par des habitudes et pratiques sociales ordinaires qui en pérennisent la survie. Ceci légitime toutes les actions en faveur du changement de perception. En cela, le projet constitue un excellent pari. Toutefois, il serait tôt d'en prédire les effets actuellement. Notons cependant que certaines populations soutiennent qu'il a eu des effets immédiats sur leur perception notamment en matière de tolérance, de fairplay politique, de la place des femmes dans la politique, des droits politiques des femmes, de l'égalité des sexes, de la place des jeunes, de la paix en politique.</p> <p>Il n'existe que très peu d'initiatives entrant en ligne de compte pour le soutien manifeste aux objectifs à long terme du projet.</p> <p>C'est l'Etat ivoirien qui a manifesté le plus d'entrain à soutenir les objectifs à long terme du projet. A cet effet, il a adopté le projet de loi relatif à la représentation des femmes dans les assemblées élus qui prévoit « un quota minimum de 30% de femmes sur le nombre de candidats présentés. L'article 4 du</p>		
--	--	--	--

	<p>projet de loi précise que tout parti politique ou groupement politique dont la liste atteint au moins 50% de femmes candidates, lors d'un des scrutins précités bénéficiera d'un financement public supplémentaire. »</p> <p>L'équipe de projet a tiré des enseignements de la mise en œuvre de ce projet. Ceux-ci sont assez documentés. Ces enseignements sont diffusés dans le cercle restreint des agences onusiennes et des PTF alors qu'ils gagneraient à être connus.</p> <p>La conception du projet prévoit une stratégie d'appropriation par les parties prenantes telle qu'elle est formalisée dans le document de projet. Pour autant cette appropriation n'apparaît pas toujours réaliste.</p> <p>Le rapport du PACOP précise que « la mise en place des cadres d'échanges et des mécanismes locaux tels que les plateformes de dialogue politique et les clubs de paix des universités sont autant de mécanismes qui permettront de poursuivre les initiatives au-delà de la fin du projet.</p> <p>Le renforcement de leurs capacités au niveau matériel et technique contribuera à renforcer leurs actions de sensibilisation et de prévention des conflits après la durée du projet<sup>1</sup>. »</p> <p>Pour autant elle ne donne pas d'indication concrète sur la forme réaliste de cette appropriation par les parties prenantes. Généralement la question du désengagement constitue un point problématique des projets de développement surtout</p>		
--	---	--	--

---

<sup>1</sup> Rapport PACOP

	<p>ceux s'intéressant aux enjeux perçus comme structurels. Le désengagement ici laisse toujours un goût d'inachevé tant les parties prenantes ne donnent que rarement le gage d'une véritable capacité de pérennisation.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, le désengagement est davantage un « au revoir » plutôt qu'un « adieu » puisque les questions sont transversales et persistantes et les problèmes irréductiblement têtus. Les stratégies de désengagement relèvent donc davantage de la flamme allumée plutôt du flambeau que l'on passe. Il ne devrait donc pas s'agir de transmettre, mais de créer les conditions d'attiser la braise. A cet effet, l'appropriation ne doit pas nécessairement être perçue comme un fait, elle est d'abord une dynamique.</p> <p>le projet a déjà servi de catalyseur à d'autres actions. La loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées est un indicateur de cette dynamique catalytique du projet. Les OSC interrogées dans le cadre de cette évaluation ont également reconnu que ce projet a servi de base au développement en faveur d'autres initiatives.</p> <p>Les effets envisagés du projet sont positifs, primaires et secondaires. Ils peuvent être primaires et secondaires à long terme produits par le projet directement ou indirectement.</p>		
--	---	--	--

<p><b>Effets</b></p>	<p>Il existe des effets intentionnels et non intentionnels positifs et négatifs pendant la durée du projet.</p> <p>Quelques éléments permettent de soutenir que le projet a permis aux jeunes femmes en particulier de contribuer efficacement au processus démocratique.</p> <p>Les actions de renforcement de capacité des jeunes femmes ont été axées sur les modules relatifs au leadership féminin et la particularité de l'engagement féminin. De ce fait, plusieurs femmes enquêtées ont soutenu que le projet leur « a donné le courage de s'engager dans le processus électoral », alors la violence du contexte politique depuis une dizaine d'années les en avait mises à l'écart.</p> <p>La mise en place d'une pépinière de jeunes renforce cette volonté de disposer d'un vivier de leaders féminins.</p> <p>: Quels que prometteurs soient les effets et impacts du projet, il apparaît tôt d'identifier des preuves de son accroissement à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quoique certains effets du projet soient immédiats, notamment la réduction conjoncturelle de la violence telle que observée en 2018, d'autres doivent s'analyser sur le moyen et long terme.</li> <li>• Bien que l'augmentation de la représentativité des femmes dans les assemblées élues en 2018 eût pu être un effet immédiat, il ne l'a pas été en réalité.</li> <li>• Cet objectif relevant des objectifs politiques, il fait partie des points de performance limitée dans le cadre de ce projet.</li> </ul>	<p>Le projet a eu des effets immédiats liés à la réduction des cas de violence électorales dans le cadre des municipales et des régionales de 2018. Tel était l'un des effets majeur attendu. Les différents événements survenus au Plateau, à Bassam, Bonoua etc. sont les indicateurs du caractère diffus des menaces. En matière de promotion du genre, il existe sûrement des effets et impacts encore non mesurables. Toutefois, les effets liés aux résultats purement politiques relèvent d'enjeux tous aussi structurels, mais voués à des aléas politiques. Ce qui les rend incertains.</p>	<p>Documenter et engager une campagne sur la spécificité de la Violence Politique Basée sur le Genre (VPBG) qui n'est rien d'autre que le prolongement de la négation des droits politiques de la femme et de l'égalité des sexes.</p> <p>Les personnes enquêtées dans le cadre de cette évaluation soutiennent, majoritairement, ne pas savoir qu'il existe des violences à caractère politiques spécifiquement contre les femmes. Ceci rejoint les conclusions du NDI qui, dans son rapport sur ces violences écrivait fort justement : « Le problème a été caché, inconnu, non reconnu ou ignoré, considéré comme faisant partie des pratiques « normales » de la politique, de la lutte pour le pouvoir ou comme étant le « prix à payer en politique »</p>
----------------------	---	--	---

	<p>Le projet a abouti à la mise en place du cadre juridique relatif à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.</p> <p>A la suite de cette loi, le gouvernement a décidé que de fixer un taux de</p> <p>Constat : Le projet ne présente aucun négatif primaire et secondaire à long terme</p> <p>Il est indéniable que dans un contexte structurel de pauvreté toute action de masse, directement ou non, a une incidence auprès de personnes pauvres.</p> <p>Les populations autochtones ont bénéficié des actions. De façon spécifique, plusieurs campagnes de sensibilisation se sont déroulées dans les langues locales parlées par les autochtones des dites localités.</p> <p>Rien ne semble avoir été prévu spécifiquement pour les personnes ayant des difficultés physiques.</p> <p>Les femmes constituent un corps social spécialement bien en compte dans le cadre de ce projet.</p> <p>Les groupes défavorisés relèvent de cette masse de peuple vers lequel le projet a initié des actions de sensibilisation, de renforcement de capacités.</p> <p>Le projet foisonne d'actions en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.</p> <p>Sur les 3 résultats (R1, R2 et R3) du projet, un résultat (R3) ainsi formulé « les femmes participent et sont davantage élues » est entièrement et exclusivement dédié à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p>		
--	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur les 8 produits du projet 3 produits sont directement dédiés à cette fin. Il s'agit du produits P1.3 lié au renforcement de capacités des jeunes et des femmes ; du produits P3.1 lié à la révision du cadre légal en vue du renforcement de la représentativité des femmes ; du produit P3.2 lié à la promotion u leadership féminin.</li><li>• Les autres produits impactent également directement et indirectement l'égalité des sexes.</li><li>• Le plaidoyer en faveur de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues et son adoption restent des acquis tangibles et durables de ce projet.</li></ul> <p>: Le marqueur genre affecté au projet correspond à la réalité sociale et au contexte national.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En prônant le leadership féminin dans un contexte où la perception est intimement liée à la domination masculine sur la scène politique, le marqueur genre ici tend à remettre en cause les rôles et relations de genres existants. Pour le projet les assemblées élues ne sont pas l'apanage des seuls hommes et l'irruption des femmes et des jeunes dans cette assemblée pourrait quelque peu changer la perception du politique et les représentations faussées qui conduisent à la violence.</li><li>• Le genre ici est intégré à la conception du projet et aux différentes activités et étapes. Ainsi, les différents produits et résultats y font référence. Il en est de même des différentes étapes de la mise en œuvre du projet qui, au travers de la participation des femmes, assument le marqueur genre. Car le genre est pris en</li></ul>		
--	---	--	--

	<p>compte dans la structure de gestion du projet et la stratégie de partenariat avec les OSC.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dans sa réalisation, le projet a bénéficié d'une part importante du budget, soit le 1/6 pour soutenir des produits entièrement et exclusivement dédiés au genre.</li></ul> <p>Ce projet restera dans les mémoires et annales pour son effet catalytique en faveur de la prise en compte des enjeux de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues constitue un encouragement décisif des évolutions en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</li><li>• On peut estimer que la dynamique impulsée dans le cadre de ce projet a justifié pour une part le taux des femmes candidates en 2018 aux élections locales.</li><li>• Dans le cadre de cette évaluation, il a été également noté de la part des leaders communautaires une certaine prise de conscience. Un leader se souvient très justement que depuis ce projet il « prend davantage conseils auprès des femmes » sur des questions de société et ne sent pas le besoin de se justifier.</li></ul> <p>Plusieurs éléments et constats de cette évaluation ont déjà mis l'accent sur la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'analyse du cadre logique du projet ainsi que celle des hypothèses et des résultats a déjà relevé l'importance</li></ul>		
--	--	--	--

	<p>accordée à cette problématique dans la conception du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La mise en œuvre du projet a également fait la part à l'égalité des sexes avec une discrimination positive en faveur des OSC impliquées dans la conduite des activités du projet. Ainsi, le Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI), l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) ont permis d'assurer un leadership féminin pertinent dans le cadre de la mise en œuvre des activités de ce projet.</li><li>• Les parties prenantes engagées dans ce projet ont également reconnu le respect de ce principe. Dans cette perspective l'Etat a mandaté le Ministère de la solidarité de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté dans sa contribution</li><li>• Pour les populations enquêtées la plupart des bénéficiaires connus des actions sont de sexe féminin. Pour les enquêtés plus de 50% des bénéficiaires connus étaient des femmes.</li></ul>		
--	---	--	--

## Code de conduite

### Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

#### Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

Nom du consultant : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à Abidjan le 14 septembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Moussa Traoré', written over a horizontal line.

Signature : \_\_\_\_\_